

11. cause que M. le Doyen de la Faculté des lettres. M. Decoppet a exprimé l'avis qu'il serait opportun de charger M. de Molin de cet enseignement à titre de professeur. La Faculté des lettres est intervenue pour hâter la solution de cette question qui est encore en suspens.

12. Au sujet de la demande de Mlle Boleyns et de la lettre que M. le prof. L. Guenier lui a adressée en qualité de Recteur, il est expliqué que M. le Chef du Département est d'avis que les élèves de l'école tenue qui désirent entrer à l'Université devraient subir les examens de sortie de l'école supérieure communale. L'école tenue, selon M. le Recteur, devrait s'entendre à ce propos avec l'école communale.

13. Au sujet des cours pour les étrangers dont la Faculté des lettres désirerait charger M. Gilliard, le Département estime que l'Université ne peut faire donner cet enseignement d'ordre inférieur. Divers avis sont émis à propos des moyens à employer pour faire à l'insuffisance de la connaissance du français chez les étudiants étrangers. La question est renvoyée à la Faculté des lettres.

Lecture est faite des rapports sur les examens.

14. Faculté de droit: Le grade de licencié en sc. sociales est conféré à M. Simionoff; ceux de licencié et de docteur en droit sont conférés à M. F. Paschoud.

15. Faculté de médecine: Le grade de docteur est conféré à M. Oshoff, Kloumine, Nikolshy et Ramm, à M. H. Pelamine, Abramoff et Tanouloff.

16. Faculté des sciences: Le grade de docteur est conféré à M. H. H. Semier et M. Nicollier.

Rapport sur les concours pour l'année 1904-1905:

21. Conformément aux conclusions de ces rapports les prix suivants sont décernés:

| | | |
|----------------------|---------------------------------------|-----------------|
| Faculté de théologie | N° 1. Ecriture de l'A.T. M. G. Killoz | f 100. |
| | " id. F. Jubilia | 90 |
| | " id. J. Heyste | 60 |
| | 3 " E. Harim | 140 |
| | 4 " N.T. H. Jubilia | 120 |
| | 14 Théologie pratique H. Jaux | 150 |
| Faculté des sciences | 61 Chimie N. Audette | f 150 |
| | | Prix annuel 100 |

22. Prix de Faculté: M. Ed. Bertholet, étudiant en méd. Prix de Faculté (anatomie et physiologie) f 300

23. La commission préparée en faveur de la publication de ce mémoire (anatomie et physiologie)

24. Faculté des lettres: Prix de Faculté: M. Isaac Epstein (travail concernant la mémoire) f 250.

25. La séance publique pour la proclamation du résultat des concours aura lieu au milieu de janvier.

26. Les vacances du Nouvel an sont fixées du samedi 23 décembre, à midi au lundi 8 janvier 1906.

M. de Molin

Ecole Vinet
Jeunes filles

Cours p^r étrangers

Ed^d Gilliard

Lic. es sc. soc.

Simionoff

Lic. et doct. en droit

F. Paschoud

Doct. en méd.

Doct. es sciences

Concours

Prix de Faculté

Ed. Bertholet

Isaac Epstein

Vacances

21. Faculté de médecine: Lecture est faite d'un rapport de la Faculté de médecine sur les conditions d'admission dans cette Faculté. La question est renvoyée à la Faculté pour nouvel examen.

22. A. Dulêtre, recteur de l'Odéon à Paris, offre par une lettre datée de Besolde, de donner une séance de récitation et demande à cet effet l'usage de l'Aula. Accordé.

23. Un assez grand nombre d'étudiants en médecine ont adressé à M. le Recteur une pétition exprimant le désir que la mesure prise récemment au sujet de l'admission d'étudiants en 2^e année, mesure d'après laquelle ceux qui n'auraient pas subi l'examen de sciences naturelles, ne fut pas appliquée aux étudiants entrés à l'Université l'automne passé. Il sera répondu aux signataires de cette pétition que les locaux, étant de dimensions restreintes, les places disponibles devraient être réservées à qui pourrait le mieux en profiter.

24. Postes: soit aux lettres. Par lettre du 11 novembre, M. le Directeur des Postes a informé l'Université qu'une boîte aux lettres serait, ainsi qu'on le lui avait demandé, placée à proximité de l'édifice de Rumine.

25. Etat indép. du Congo: M. le Recteur, ayant reçu dernièrement un fascicule de l'ouvrage publié par l'Etat indépendant du Congo, émet l'avis que cet ouvrage ainsi que ceux du même genre parvenus à l'Université devrait être déposé à la Bibliothèque cantonale, il est décidé que les professeurs désirant actuellement de telles publications soient invités à les y transmettre, la Bibliothèque devant être priée d'en donner reçu.

26. Bibl. cant.: M. Vallette prie M. le Recteur d'intervenir auprès du Département pour que la Bibliothèque cantonale soit invitée à donner des livres aux professeurs quand ils en ont besoin et non exclusivement aux jours fixés pour le public. M. Vallette est prié de rédiger une lettre à ce sujet.

27. M. Sternberg: M. le Doyen de la Faculté de droit fait la lecture d'un rapport sur une nouvelle demande de M. Sternberg relative, comme la précédente à un enseignement comme privat-docent dans la Faculté de droit. La commission admet le priavis qui est favorable. Il sera transmis au Département.

28. Prix Nobel: La circulaire relative au prix Nobel est communiquée à la commission.

29. Finance d'étud.: M. le Recteur informe cette dernière des conditions dans lesquelles s'opère la restitution de la finance d'études, restitution sollicitée par un certain nombre d'étudiants russes qui sont forcés de rentrer dans leur pays. Jusqu'au Nouvel an la restitution sera de la moitié de la somme payée et après cette date aucun remboursement ne sera accordé.

30. Allocation: M. Vallette demande qu'une subside de f 150. soit accordé sur le Fonds universitaire au profit du jubilé de M. le Prof Maurer. Accordé.

31. Prof Maurer: Au sujet du livret de l'étudiant publié par la librairie Sack, il est fait observer que cette publication devrait avoir un caractère officiel et qu'une révision de cette publication devrait avoir lieu. L'allocation de f 300 accordée précédemment à M. H. Perret, onérage le sera également f 190/1905.

32. Allocation: Perret

Faculté de médecine
voir plus bas
cond. d'admissⁿ

A. Dulêtre, recteur

Postes: soit aux lettres

Etat indép. du Congo

Bibl. cant.
courtesy aux prof.

M. Sternberg
nouvel. dem. de priavis

Prix Nobel

Finance d'étud.
restitution

Allocation
subsid^e

Prof Maurer

Allocation
Perret

Seance de la Commission universitaire
du 31 janvier 1906.

Présents H. le Recteur Sind, H. Bonnard, procureur, H. H. les doyens
Debois, de Filice, Vallette, Lugeon.

H. le prof. Dommer, H. H. Ruignion et Brunner se sont excusés de leur
absence.

Sivret de l'étudiant 1.

H. le Recteur entretient la Commission des pourparlers qui ont eu lieu
entre H. le prof. Blanc et la librairie Pich au sujet du "livret de l'étudiant"
que cette dernière pourrait être chargée d'éditer à certaines conditions
qui sont encore à fixer.

Bibl. Cantonale 2.

H. le Recteur rappelle ensuite les mesures prises par la Bibliothèque
cantonale pour la distribution des livres et de l'ouvrage qui devrait
intervenir entre l'Université et cette institution pour satisfaire pleine-
ment aux desiderata des professeurs; la question est encore en suspens.
Les publications qui se trouvent en mains de professeurs et doivent être remises
à la Bibliothèque sont aussi mentionnées.

Lecture est faite des lettres du Département:

Fondat. J.J. Mercier 3.

Du 22 déc. 1905, relative à la comptabilité de l'emploi des revenus de
la fondation J.J. Mercier par les différents Facultés.

Assur. et Salle de lect 4.

Du 2^e déc., Le compt. d'assurance et salle de lecture pour le semestre d'hiver
1904-1905 est approuvé (il y a là double emploi avec une communication antérieure).

Bourses 5.

Du 28 déc., Bourses accordées à divers étudiants pour l'année 1906.

Dispenses 6.

id, - Disputes du paiement de la finance d'études accordée pour le présent
semestre.

id 7.

Du 29 déc., question de la dispense du paiement de la finance pour les laboratoires

Laboratoires 8.

id, - Le Département réclame l'état de situation de la perception de la
finance d'études pour le semestre actuel.

Fonds universit^{re} 9.

Du 3 janvier 1906, - Le Département demande le détail approximatif des
dépenses du Fonds universitaire pour 1906.

Budget 10.

Du 4 dit., - Communication d'une lettre de M. Frampton sollicitant

M. Frampton f. 309 11.

l'autorisation d'enseigner la littér. anglaise comme lecteur

M. Demierre, chimiste 11.

Du 4 dit., - H. H. Demierre, assistant de H. Pellé, prof. de chimie a donné
sa démission.

M. Sternberg 12.

Du dit., - Le titre de privat-docent est accordé à H. Sternberg pour
l'enseignement du droit pénal allemand, etc, à la Faculté de droit.

M. van Kleuten 13.

Du 5 janvier, - H. van Kleuten, actuellement privat-docent à Munich,
est nommé prof. extraordinaire pour l'enseignement des droit germanique

prof. extr. 14.

Du 9 janvier, - Lettre relative au contrôle de l'édifice de Rumine

Palais de Rumine 14.

quant aux malpropretés

15.

Du 19 janvier, - L'allocation de 300 francs payée par le Fonds universitaire
au Concierge de l'Université est maintenue pour l'année 1904-1905.

15.

Du 19 janvier, - L'allocation de 300 francs payée par le Fonds universitaire
au Concierge de l'Université est maintenue pour l'année 1904-1905.

15.

Du 19 janvier, - L'allocation de 300 francs payée par le Fonds universitaire
au Concierge de l'Université est maintenue pour l'année 1904-1905.

15.

Du 19 janvier, - L'allocation de 300 francs payée par le Fonds universitaire
au Concierge de l'Université est maintenue pour l'année 1904-1905.

15.

Du 19 janvier, - L'allocation de 300 francs payée par le Fonds universitaire
au Concierge de l'Université est maintenue pour l'année 1904-1905.

15.

Du 19 janvier, - L'allocation de 300 francs payée par le Fonds universitaire
au Concierge de l'Université est maintenue pour l'année 1904-1905.

15.

Du 19 janvier, - L'allocation de 300 francs payée par le Fonds universitaire
au Concierge de l'Université est maintenue pour l'année 1904-1905.

Finance d'études 16.

Du 20 janvier, - Le Département approuve la procédure que l'Université se propose de
suivre à l'égard des étudiants en retard pour le paiement de la finance d'études du
présent semestre.

17.

Du 23, - Frampton a installé pour la chaire de l'auditoire de l'aile Sud.

Cours p^r étrangers 18.

Du 25 dit., - Lettre relative à la question des cours de français pour étrangers.

(voir plus bas) 22.

Lettres diverses:

19.

Du 19 déc. 1905 de H. le doyen de la Faculté des lettres exprimant le désir que les professeurs
soient autorisés à prêter des livres à la Bibliothèque cantonale en dehors des
heures de distribution pour le public. La Bibliothèque sera invitée à se prononcer.

20.

Du 20 déc., - Lettre de H. le doyen de la Faculté de théologie concernant l'emploi des
revenus de la fondation J.J. Mercier.

21.

Du 27 janvier 1906, - H. le doyen de la Faculté des lettres demande des renseignements au sujet de
la comptabilité relative à l'emploi des revenus de la fondation Mercier. La question
sera étudiée.

22.

Du 27 janvier, - Lettre de la Faculté des lettres au sujet de la création d'une école de
français pour les élèves étrangers. La Faculté désire étudier encore la question. Le
Département en sera informé. Quant à la nomination provisoire de H. Gilliard,
pour un enseignement aux étrangers proposé par la Faculté, le Département étant
contraire à pareille mesure pour ne pas créer une situation définitive sans que
la question ait été assez étudiée, la Commission ne l'appuiera pas auprès de lui.

23.

La question de l'enseignement de l'histoire de l'art que la Faculté voudrait voir
tranchée en faveur de H. de Molin ne saurait l'être avant le retour d'Egypte de
ce dernier.

24.

Du 27 janvier, - Réponse de la Faculté des lettres relative à la demande de H.
Frampton tendant à ce qu'il soit autorisé à enseigner la littérature anglaise
en anglais, comme lecteur. Le préavis est favorable avec certaines réserves. Il
sera transmis au Département.

25.

Par lettre du 17 janvier le Recteur de l'Université de Zurich a informé H. le
Recteur que la réunion des Recteurs des Universités Suisses aurait lieu
cette année dans cette ville en mai et demande la communication
des sujets de discussion que proposerait l'Université.

26.

M. L. Grenier, juge cantonal a été invité directement par le
Recteur de l'Université de Zurich à rédiger un rapport sur la question
des vacances et s'en est chargé.

27.

Une lettre ayant été adressée par H. le Recteur à H. Habas, prof.
hon. en lieu et place du télégramme qui n'avait pu lui être expédié le
soir du banquet offert à H. le prof. Heuret, H. H. a répondu en date
du 25 décembre par une lettre dont il est fait lecture.

28.

Conformément aux conclusions d'un rapport de la Faculté de
médecine, le grade de docteur est conféré à H. Hans Ullmann.

29.

La Faculté des sciences demande par lettre d'être autorisée à modifier l'art. 10
du Règlement de chimie analytique pour que l'examen puisse avoir lieu dans

Chimiste-analyste

le Règlement de chimie analytique pour que l'examen puisse avoir lieu dans

29.

La Faculté des sciences demande par lettre d'être autorisée à modifier l'art. 10
du Règlement de chimie analytique pour que l'examen puisse avoir lieu dans

29.

La Faculté des sciences demande par lettre d'être autorisée à modifier l'art. 10
du Règlement de chimie analytique pour que l'examen puisse avoir lieu dans

29.

La Faculté des sciences demande par lettre d'être autorisée à modifier l'art. 10
du Règlement de chimie analytique pour que l'examen puisse avoir lieu dans

29.

La Faculté des sciences demande par lettre d'être autorisée à modifier l'art. 10
du Règlement de chimie analytique pour que l'examen puisse avoir lieu dans

29.

La Faculté des sciences demande par lettre d'être autorisée à modifier l'art. 10
du Règlement de chimie analytique pour que l'examen puisse avoir lieu dans

29.

La Faculté des sciences demande par lettre d'être autorisée à modifier l'art. 10
du Règlement de chimie analytique pour que l'examen puisse avoir lieu dans

29.

La Faculté des sciences demande par lettre d'être autorisée à modifier l'art. 10
du Règlement de chimie analytique pour que l'examen puisse avoir lieu dans

29.

La Faculté des sciences demande par lettre d'être autorisée à modifier l'art. 10
du Règlement de chimie analytique pour que l'examen puisse avoir lieu dans

29.

La Faculté des sciences demande par lettre d'être autorisée à modifier l'art. 10
du Règlement de chimie analytique pour que l'examen puisse avoir lieu dans

29.

La Faculté des sciences demande par lettre d'être autorisée à modifier l'art. 10
du Règlement de chimie analytique pour que l'examen puisse avoir lieu dans

29.

La Faculté des sciences demande par lettre d'être autorisée à modifier l'art. 10
du Règlement de chimie analytique pour que l'examen puisse avoir lieu dans

29.

La Faculté des sciences demande par lettre d'être autorisée à modifier l'art. 10
du Règlement de chimie analytique pour que l'examen puisse avoir lieu dans

29.

La Faculté des sciences demande par lettre d'être autorisée à modifier l'art. 10
du Règlement de chimie analytique pour que l'examen puisse avoir lieu dans

29.

La Faculté des sciences demande par lettre d'être autorisée à modifier l'art. 10
du Règlement de chimie analytique pour que l'examen puisse avoir lieu dans

29.

La Faculté des sciences demande par lettre d'être autorisée à modifier l'art. 10
du Règlement de chimie analytique pour que l'examen puisse avoir lieu dans

29.

La Faculté des sciences demande par lettre d'être autorisée à modifier l'art. 10
du Règlement de chimie analytique pour que l'examen puisse avoir lieu dans

29.

La Faculté des sciences demande par lettre d'être autorisée à modifier l'art. 10
du Règlement de chimie analytique pour que l'examen puisse avoir lieu dans

29.

La Faculté des sciences demande par lettre d'être autorisée à modifier l'art. 10
du Règlement de chimie analytique pour que l'examen puisse avoir lieu dans

29.

La Faculté des sciences demande par lettre d'être autorisée à modifier l'art. 10
du Règlement de chimie analytique pour que l'examen puisse avoir lieu dans

29.

La Faculté des sciences demande par lettre d'être autorisée à modifier l'art. 10
du Règlement de chimie analytique pour que l'examen puisse avoir lieu dans

29.

La Faculté des sciences demande par lettre d'être autorisée à modifier l'art. 10
du Règlement de chimie analytique pour que l'examen puisse avoir lieu dans

29.

La Faculté des sciences demande par lettre d'être autorisée à modifier l'art. 10
du Règlement de chimie analytique pour que l'examen puisse avoir lieu dans

29.

La Faculté des sciences demande par lettre d'être autorisée à modifier l'art. 10
du Règlement de chimie analytique pour que l'examen puisse avoir lieu dans

29.

La Faculté des sciences demande par lettre d'être autorisée à modifier l'art. 10
du Règlement de chimie analytique pour que l'examen puisse avoir lieu dans

29.

La Faculté des sciences demande par lettre d'être autorisée à modifier l'art. 10
du Règlement de chimie analytique pour que l'examen puisse avoir lieu dans

29.

La Faculté des sciences demande par lettre d'être autorisée à modifier l'art. 10
du Règlement de chimie analytique pour que l'examen puisse avoir lieu dans

29.

La Faculté des sciences demande par lettre d'être autorisée à modifier l'art. 10
du Règlement de chimie analytique pour que l'examen puisse avoir lieu dans

29.

La Faculté des sciences demande par lettre d'être autorisée à modifier l'art. 10
du Règlement de chimie analytique pour que l'examen puisse avoir lieu dans

29.

La Faculté des sciences demande par lettre d'être autorisée à modifier l'art. 10
du Règlement de chimie analytique pour que l'examen puisse avoir lieu dans

29.

La Faculté des sciences demande par lettre d'être autorisée à modifier l'art. 10
du Règlement de chimie analytique pour que l'examen puisse avoir lieu dans

29.

deux sessions au lieu d'une seule. Adopté.

10 Ecole d'ingénieurs H. le Recteur invite H. le Boyer de la F^{te} des sciences à aviser à ce que la question de la répartition de la finance de grades de l'école d'ingénieurs reçoive une solution.

11 M. Weiss H. le Recteur est de même de la demande de H. Weiss, prit. doc., tendant à ce qu'il soit nommé professeur extraordinaire.

12 Fac. de droit H. le Recteur rapporte de la F^{te} de droit sur les examens de décembre 1905. H. H. Austein et van Huyden sont autorisés à présenter leur dissertation pour l'obtention de la licence. H. T. Favier est autorisé à présenter sa dissertation pour le doctorat. H. Barraud est admis à présenter sa dissertation pour la licence et le doctorat.

Session de la Commission universitaire du 5 mars 1906.

Présents: H. le Recteur Sind, H. Bonnard, pro recteur, H. H. les Doyens Bugnion, Tullote, Leroux et Lugon, H. Dammier, Sec. de l'École d'ingénieurs. H. de Felice s'est excusé de son absence.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Lecture est faite des lettres du Département de l'Instruction publique et des cultes:

- 1 M. Galli, conf^{er} Du 2 février, - M. Galli offre de faire une conférence aux étudiants sur les rapports de la Gymnastique et de l'hygiène.
- 2 cours p^r étrangers Du 8 février, - Lettre relative à la création d'une école préparatoire de français pour les étrangers.
- 3 Bibl. cantonale Du 10 février, - Renseignements sur les conditions aux quelles aura lieu la distribution des livres pour les professeurs à la Bibliothèque cantonale.
- 4 Dispense des fin. de lab. Du 16 février, - Le C^ol d'Etat a admis en principe que la dispense de paiement devrait concerner les laboratoires aussi bien que les cours. H. le Recteur explique cette décision. Les professeurs intéressés ont rédigé à ce propos un rapport qui soutient l'opinion contraire et qui a été transmis au Département. La question sera soumise au Sénat dans la prochaine séance.
- 5 Prog. des cours approuvés Du 1^{er} février, - Communication du titre des cours d'anglais de H. Trumpton.
- 6 Du 23 février, - Le programme des cours du semestre d'été 1906 est approuvé.
- 7 Du 21 février, - L'inauguration du Palais de Rumine aura lieu au

- Palais de Rumine commencement du semestre d'hiver
- 8 Du 23 février, - Coprets désignés pour les examens de la F^{te} des lettres.
- 9 M. N. Herren, conf^{er} Du 23 février, - H. N. Herren est autorisé à cesser ses cours le 1^{er} mars, en son prochain mariage.
- 10 Chimiste analyt^e Du 23 février, - La modification à apporter au Règlement de Chimist. analyt. voir plus bas est approuvée.
- 11 Livret de l'étud^t Lecture est faite d'un projet de convention à passer avec la librairie Sack pour la publication d'un livret de l'étudiant. Ce projet est approuvé et sera communiqué au Département.
- 12 Doct. en méd^{ec} H. le Boyer de la Faculté de médecine lit un rapport sur les examens de M^{lle} Bolline. Le diplôme est conféré à la candidate.
- 13 x Du 1^{er} février, - Le Département désire être renseigné sur les motifs pour lesquels la Faculté des sciences a demandé la modification de l'art. 10 du règlement concernant le diplôme de chimist-analyt. Un rapport à ce sujet a été adressé au Département.
- 14 H. le Recteur devant quitter la séance cède la présidence à H. Bonnard, pro recteur. Ce dernier informe la Commission du fait que le Département ne paraît pas disposé à demander au Grand Conseil la modification de l'art. 33 de la loi relative à l'immatriculation. Les Facultés devant en conséquence avisier à modifier, le cas échéant, leur règlement en ce qui concerne les conditions stipulées pour l'obtention des grades. Les choses étant telles, il ne peut pas être eue en matière sur les propositions faites par la Faculté de médecine au vue de préciser les conditions d'immatriculation à cette Faculté.
- 15 La Commission est informée que le rapport général sur l'Université pour l'année 1904/1905 a été transmis au Département. La prochaine séance du Sénat est fixée au Samedi 10 mars, à 4h.
- 16 Du la date de la fê^{te} de Jâques (15 avril) la rentrée aura lieu le 17 avril
- 17 Doct. es sciences Piquet, E. Francillon Conformément aux conclusions d'un rapport de la Faculté des sciences sur les examens de H. H. Piquet et Francillon, le diplôme de docteur est conféré aux deux candidats.
- 18 M. Renavier cinq^{te} H. le Doyen Lugon informe la Commission que le 50^e anniversaire de l'entrée en fonction de H. le Prof. Renavier aura lieu le 16 mai. Il demande que le Fonds universitaire contribue pour une certaine somme à l'achat d'une pièce qui serait remise en don à M. Renavier. Il est décidé qu'il sera alloué à cet effet f^{rs} 2000. - au Comité du cinquanteaire.

Séance du Sénat universitaire du 10 mars 1906.

Présents: H. le Recteur Lind, H. M. les Prof. Borden, Blanc, Bugnion, Chuard, Lappas, F. Dubou, Collier, St. Herzog, Hoffel, Kuhnlebeck, Luyon, Maurer, Mercier, Neyrau, Nibel, Nèder, Rumbert, Reuquier, Edm. Rottier, Aug. Rouel, Siron, Strzykowski, Tullotta (20) H. M. Pomard, Brunner et S. Hollier se sont excusés de leur absence

1. Le Sénat étant assemblé pour la première fois dans la salle qui lui est réservée au Palais de Rumine, H. le Recteur exprime le vœu que les décisions qui y seront prises contribuent à la prospérité de l'Université.

2. Lecture est faite des procès-verbaux des 2 séances précédentes (P. III. 05 et 19. I. 906). Ils sont adoptés.

Loi sur l'instr. pub.

3. H. le Recteur informe le Sénat que le Département de l'Instruction publique ne peut entrer dans les vues de l'Université à propos des modifications qu'elle désirerait voir apporter à la loi sur l'Instruction publique supérieure en ce qui concerne l'immatriculation (immatriculation dans les Facultés distinctes et non plus dans l'Université en général). Il est donné lecture de la lettre du Département y relative. Ce dernier estime que la modification demandée n'est nullement nécessaire pour que les conditions de l'accès aux grades soient ce que chaque Faculté doit exiger, la loi stipulant (art. 34) que l'immatriculation ne préjuge en rien les conditions requises pour l'obtention des grades universitaires. Il est décidé que les Facultés seront invitées à reviser leurs règlements sur ce point spécial, c'est à dire à préciser, en échauffant, les susdites conditions.

Disp. des fin. de lab.

4. Lecture est faite d'une lettre du Département relative à la question de la dispense du paiement de la finance des laboratoires. Le Département mettrait au bénéfice de cette mesure les seuls étudiants vaudois ou Suisses d'autres cantons. Il est fait observer que le jugement porté sur le compte des étudiants en cause par les professeurs et communiqué au Département devra être plus sévère que par le passé.

Livret de l'étud^e 5

5. Question du livret de l'étudiant. - Lecture est faite d'un projet de convention à passer avec la librairie Sack. H. le Recteur exprime au Comité de patronage la reconnaissance de l'Université pour son initiative dans cette affaire et pour les soins qu'il a apportés à sa conclusion.

6. H. le Recteur signale certaines indications du journal "l'Academia", concernant les démarches de l'Université

Journal des Univ. de Rome en vue de la reconnaissance de ses grades de docteur en Allemagne. H. le Recteur se propose l'avis qu'il serait utile que les Universités suisses eussent un organe central.

8. H. le Recteur informe le Sénat de la demande qui a été adressée au Département de créer une chaire de psychologie. aucune réponse n'est parvenue.

9. H. le Recteur rend compte de la gestion de la commission universitaire à partir de la séance du 8 juillet 1905.

10. Il annonce qu'il a insisté auprès du Département pour que l'enseignement du droit en allemand soit développé, comme cela a eu lieu à Genève.

11. La chaire de droit public n'est pas encore pourvue, mais le Département ne perd pas la chose de vue.

12. La question d'une école préparatoire de français moderne est à l'étude.

Séance de la Commission universitaire du 24 mars 1906.

Présents: H. le Recteur Lind, H. Pomard, pro recteur, H. M. les seigneurs Deloës, Bugnion, et Luyon. H. M. Sommer et de Felice se sont excusés de leur absence.

Lettres du Département de l'Instruction publique et des cultes: Fonds universit. Du 5 mars, - Le Département demande des renseignements supplémentaires à propos du budget du fond universitaire pour 1906.

2. Du 5 mars, - H. Constantin Deltit, dirigera les travaux pratiques du laboratoire de physique à partir du prochain semestre d'été.

3. Du 7 mars, - Le Département propose certaines modifications à apporter à la convention avec la librairie Sack pour le livret d'étudiant.

4. Du 7 mars, - H. Nils Andersen est nommé aide assistant au laboratoire de chimie.

5. Du 7 mars, - Le Département remet un inventaire des titres des différentes fondations, inventaire dressé par le Département des finances.

6. Du 7 mars, - Le Conseil d'Etat se refuse à entrer en matière sur la demande de l'Université relative aux conditions de l'immatriculation.

7. Du 14 mars, - H. Bertholet est nommé assistant au laboratoire de physiologie.

8. Du 15 mars, - Le Département accuse réception de la circulaire adressée aux diverses Facultés concernant les modifications à apporter à leur règlement.

Rapports sur les examens:

Doct. en méd.

Faculté de médecine. - Le grade de docteur est confié à M. Tometta, Ris, Batschvaroff, Fekler, Helle Scherechardky.

Certificat d'études fr.

Faculté des lettres. - Le certificat d'études françaises, partie moderne, est décerné à M. Pötz; le certificat général d'études françaises à Helle Luchemue de Ferro.

M. Pötz

Helle de Ferro

École d'ingénieurs

rep. de la fin. de quad.

Lecture est faite d'un rapport de la Faculté des sciences au sujet de la répartition de la finance de grades de l'École d'ingénieurs. - La Faculté propose que la direction de l'école soit rétribuée plus largement, le statu quo serait dès lors maintenu c'est à dire que le doyen continuerait de percevoir le cinquième du montant de la finance appartenant aux professeurs. Il sera fait observer au Département que la Commission antérieure chargée à la Faculté des sciences l'entière responsabilité de sa proposition relative à l'augmentation du traitement du directeur de l'école quant au mode de répartition la Commission laisse le Département juge de la situation.

M. Chuard, suppléant

par M. Mellet

M. le Prof Chuard a été autorisé par le Département à se faire remplacer pour son cours de chimie analytique du semestre d'été par M. Mellet 1^{er} assistant de M. le Prof Brunner.

Fried. Jaccard

priv. doc.

Lecture est faite d'une lettre de M. Fried. Jaccard sollicitant l'autorisation d'enseigner la paléontologie à titre de privat-docent. Lecture est faite également d'un rapport de la F^{te} des sciences favorable au postulant. Il sera fait observer au Département que le nombre des personnes enseignant la géologie et les sciences qui s'y rattachent est plus grand à Lausanne que dans les autres universités en général. M. Lugon, il est vrai, insiste sur le fait que la situation n'est pas la même ici qu'ailleurs; un privat-docent n'est pas nécessairement nommé professeur.

M. R. Reiss

Relativement à la demande de la F^{te} des sciences d'accorder à M. R. Reiss le titre de professeur, il sera proposé au Département d'attacher M. R. à l'école d'ingénieurs sinon à la F^{te} des sciences comme professeur de photochimie.

M. Maillard

M. le Prof Maillard exprime par lettre le désir d'être chargé à titre définitif de l'enseignement du calcul infinitésimal aux étudiants de la section des sciences naturelles. M. Anstkin, à la chaire duquel appartient cet enseignement ne s'y oppose pas, à condition que son traitement ne soit pas de ce fait, diminué. La lettre de M. Maillard sera transmise au Département sans observation.

F^{te} de médecine

réglement.

M. le Prof Brugnion résume la commission des conditions de l'immatriculation (ou mieux des conditions d'accès aux grades de docteur) dans la F^{te} de médecine. L'Université entrera dans les mes de cette demande pour le semestre d'été. Les étudiants qui arrivent

actuellement seront informés qu'ils seront admis à condition de passer un examen de latin. - Helle ? admise.

Lic. en droit

Lecture est faite des rapports sur les examens dans la Faculté de droit.

M. Nechkhovitch

Le grade de licencié est conféré à M. Nechkhovitch, originaire de Serbie.

Condoléances

voir plus bas

Les Universités de Fribourg, de Genève et le Polytechnikum fédéral ont exprimé leurs condoléances à l'occasion de la mort de M. le Prof Brélat.

Séance de la Commission universitaire du 2 mai 1906.

Présents: M. le Recteur Sind, M. Pomard, pro-recteur; M. H. les Doyens Helas, Vallette et Brugnion, M. Sommer, directeur de l'école d'ingénieurs

Le procès-verbal de la séance précédente (24 mars) est lu et adopté

Décès

Prof. Renerier

M. le Recteur rappelle le décès de M. le Prof. Renerier, à la suite d'un accident. Il explique les motifs pour lesquels il n'a pas pris la parole aux obsèques non plus qu'à celles de M. le Prof. Brélat; il lui a semblé normal de laisser ce soin aux professeurs les plus directement en relations avec les défunts.

M. H. Tréfouret

voir plus bas

L'état de santé de M. le Prof H. Tréfouret dormant de vives inquiétudes M. le Recteur propose à la Commission de lui adresser une lettre lui exprimant sa sympathie. Adopté.

Les Universités de Fribourg et de Genève ont exprimé leurs condoléances à l'occasion de la mort de M. Renerier.

Lettres du Département de l'Instruction publique et des cultes.

M. Brélat

remplacé par M.

L. Pelet

Du 28 mars. - Demande de proposition pour le remplacement de M^r Brélat. La F^{te} des sciences, consultée, a préconisé pour que l'enseignement de M. B. soit rattaché à celui de M. Pelet. Le rapport y relatif a été transmis au Département.

Prog. des conc

Du 28 mars. - Le programme des concours pour l'année 1905-1906 est approuvé.

Rayens

Du 12 avril. - Le Département exprime le désir que M. H. les Doyens soient invités à fixer des jours et des heures auxquels ils recevront les étudiants.

Conférences

Prof. Numas

Du 3 mai. - Le Département accepte l'offre de M. le Prof. Numas de Paris de faire une ou deux conférences sur des sujets de psychologie expérimentale.

Du 5 mai. - M. le Prof H. Tréfouret sera remplacé provisoirement par M. H. C. Dubois et J. Mercanton.

Par lettre du 31 mars, M. H. Tréfouret envoie l'avis que les dires auxiliaires de l'Écluse de Rumine devraient être désignés par les

- Palais de Rumine 9 noms de Vaudois qui se sont distingués dans le domaine des lettres et de celui des sciences. Cette proposition sera soumise au Département.
- Fred. Jaccard 10 M. le Recteur fait la lecture de la lettre qu'il a écrite au Département à propos de la nomination de H. Jaccard en qualité de privat docent pour l'enseignement de la paléontologie.
- M. Weiss 11 Il donne également connaissance à la commission de la lettre au Département au sujet de la demande de H. Weiss, priv. doc., tendant à ce qu'il soit nommé professeur. Vu les services qu'il a rendus jusqu'ici et la notoriété qu'il a acquise, M. le Recteur croit opportun de faire savoir au Département qu'il serait désirable que H. Weiss fut favorisé le plus possible pour son laboratoire. Il laissera le Département juge de la question de la nomination comme professeur à laquelle la commission universitaire ne fait pas nettement opposition. Le Recteur écrira dans ce sens au Département.
- Ecole d'Ingénieurs 12 Lecture est faite ensuite de la lettre au Département relative à la rep. de la fin. d'études répartition de la finance d'études de l'École d'Ingénieurs. La lecture de ces diverses lettres ne soulève aucune objection.
- F^{te} de théologie 13 Par lettre du 2^e avril, M. le Doyen de la F^{te} de théologie a informé M. le Recteur qu'il n'y avait pas lieu de réviser le règlement de cette faculté, cela en réponse à la circulaire adressée à M. H. les Doyens en date du 13 mars.
- F^{te} de médecine 14 Le texte de l'affiche informant les étudiants étrangers des conditions de l'immatriculation et de l'obtention des grades est communiqué à la commission. A ce propos il est déclaré que la connaissance du latin ne sera point exigée pour l'admission aux examens des étudiants qui ont été immatriculés antérieurement au présent semestre.
- Immatriculation 15 Lecture est faite d'un rapport de la F^{te} des Lettres sur les examens de H. Jo. Müller, Helles Thum et Doncaster ont subi avec succès l'examen préalable et peuvent, en conséquence, être immatriculés en vue de l'obtention du certificat d'études françaises.
- Univ. Suisses 16 M. le Recteur rappelle à la commission les lettres reçues de Zurich en janvier et mars concernant la conférence des Recteurs qui aura lieu dans le présent mois de mai. Il sera répondu que nous ne sommes pas autorisés à introduire comme règle l'immatriculation dans les Facultés et que nous admettons tous les desideratas de l'Université de Zurich.
- Assurance malade 17 A propos d'un cas se présentant actuellement, il est décidé que la caisse d'assurances paiera l'indemnité réglementaire pour les maladies sexuelles comme pour les autres. Il sera rappelé aux étudiants que, d'après le règlement toute maladie doit être annoncée dans les 3 jours qui suivent le début.

Siéance de la Commission universitaire du 23 mai 1906.

- Présents: M. le Recteur Sind, M. Romard, pro recteur, M. H. les Doyens de lais, Vallette, de Felice et Ruignion, M. Witezek, vice doyen, remplace H. Lugeon. M. Sommer, directeur et M. L. Grenier assistent à la séance.
- Lecture est faite du procès-verbal de la séance précédente (18 mai). H. de Felice 1 M. le Recteur fait la lecture d'une 2^e lettre qu'il a adressée au Département au sujet de la demande de H. Weiss tendant à ce qu'il soit nommé prof. extr. Il est ensuite donné lecture d'un rapport de la Faculté de droit sur cette même question, rapport très favorable à l'intéressé. M. de Felice en corrobore verbalement la teneur. Il sera transmis au Département.
- Furnel du Simplon 2 Par lettre du 18 mai, le Département accorde un congé aux étudiants à l'occasion des fêtes pour l'inauguration du Furnel du Simplon.
- M. Mellet 3 Le Département communique, en date du 18 mai, une lettre de M. Rod. Mellet, assistant de chimie, sollicitant l'autorisation d'enseigner en qualité de privat docent. Demande de préavis.
- Belles Lettres 4 M. Tany, juge fédéral, président du Comité d'organisation des (centenaire) fêtes du centenaire de la F^{te} de Belles Lettres, demande par lettre que la journée du 6 juin soit déclarée, dies académiques, et que le 7, les professeurs anciens belles lettrés soient, s'ils le désirent, autorisés à interrompre leurs cours pour se rendre à Rolle. Le préavis sera favorable.
- M. Schinz 5 M. le doyen de la F^{te} des lettres entretient la commission de la situation de M. Schinz. Il estime que si ce dernier désire faire de nouveau un cours libre, il doit en demander l'autorisation. Il devra, en outre, être invité à s'abstenir de réclames déplacées dans les journaux.
- M. Spiro et Goergens 6 M. Vallette informe aussi la commission que M. le Prof Spiro trouve peu normal que M. Goergens inscrive au programme des cours de plus en plus nombreux, alors que les étudiants lui font défaut. Sur la proposition de M. le prof. Ruignion il est décidé que M. Goergens sera convoqué par M. le Recteur pour être entendu.
- Comp. Thumas 7 Lecture est faite des lettres du Département. Su 9 mai, - L'offre de M. Thumas, prof. de psychologie expérimentale à la Sorbonne, de donner deux conférences est acceptée.
- Prog. des cours 8 Su 11 dit, - Le Département demande que des modifications soient introduites dans la rédaction du programme des cours en ce sens que les jours et les heures auxquels ont lieu ces derniers soient mentionnés ainsi que les locaux où ils se font.

- 9. M. H. les prof Valtette et de Felix signulent les difficultes que ce nouveau mode de faire presenterent. Le priavis ne sera pas favorable.
- Fumel du Simplon 10 Du 18 mai, - Un congé est accordé aux étudiants à l'occasion du fêles pour l'inauguration du Fumel du Simplon durant lesquelles le Palais de Rumine devra être fermé aux étudiants
congé
Lettres directes:
- Condoléances 11 Les Universités de Fribourg et de Zurich, d'Innsbruck et de Prague, l'ecole polytechnique fédérale ont adressé des condoléances à l'occasion de la mort de M. le Prof. Hennerier.
- M. Hennerier
- 12 M. le Boyer de la F^{te} de médecine a informé M. le Recteur par lettre du 17 mai que M. Mahaim annonce pour le semestre d'hiver prochain un cours de topographie anatom. pathol. du cerveau qui doit être assimilé à un laboratoire quant à la finance à payer.
- M. Mahaim
cours nouv.
- 13 Rappports sur les examens:
M. Cruchet, Gillieron
Faculté des sciences: Le grade de docteur est conféré à M. H. Cruchet et Gillieron
- 14 Faculté de médecine - Le grade de docteur est conféré à M. H. Napin et Tchkatoff, M^{me} Nekrasoff, M^{lle} Lobanoff, Theodoroff, Proustkin et Tarloff
- Doct. en méd.
Lic. en droit
15 Faculté de droit - Le grade de licencié est conféré à M. Robert Grenier.
- 16 L'Université de Zurich demande, en date du 11 mai, l'indication des noms des délégués à la conférence du 26 C^{te}. Ces derniers seront M. H. Drind, rect., Romnard, pro-recteur, Wlezech et Gromier et H. Selois. Un banquet réunira le soir tous les participants à la conférence. M. le prof Rovel invite, en outre, les représentants de l'Université de Lausanne à un déjeuner qui aurait lieu avant la séance.
- 17 En date du 16 mai l'Université de Zurich transmet une circulaire relative aux questions à traiter le 26. Par lettre du 19 elle demande l'indication des conditions d'admission à Lausanne.
- 18 M. le Recteur entreteint la commission des dissentiments qui se sont produits au sein de la Faculté de droit. Une lettre de M. Herzog y relative a été transmise au Département. A propos de ce regrettable incident il est décidé que les professeurs seront tous informés que les affiches d'un caractère général sont uniquement du ressort des doyens ou du Recteur.
- Faculté de droit
dissentiments
- 19 M. le Boyer de la F^{te} des lettres fait connaître en date du 21 C^{te} l'avis de son conseil sur la question de la révision du règlement de la Faculté. Quant à l'admission aux examens de grades aucune révision n'est nécessaire.
- F^{te} des lettres
réglements
- 20 M. le Recteur informe la commission de la demande de M. Berquet, membre du comité pour le rétablissement de la morale tendant à ce qu'une conférence y relative soit annoncée aux

- 20. Conférence sur la moralité
Auditions par une affiche dont il communique la teneur. M. le Recteur a jugé la chose peu convenable et s'est abstenu. M. Berquet demandait, en outre, que la brochure publiée par M. le Prof. Herzog sur la question de la moralité fut remise à tous les étudiants par le secrétaire. Cela non plus n'a pas paru praticable.
- 21. Univ. Suisses
vacances
Le rapport de M. Gromier sur la question de l'unification des vacances dans les universités Suisses est communiqué à la commission qui l'approuve.
- 22. La question d'un calendrier universitaire des universités Suisses devant être soumis à la conférence de Zurich, il sera dit que la publication ne doit pas avoir lieu aux frais de la confédération.
- 23. M. le Recteur désirerait que l'on songeât à la publication d'un journal universitaire suisse.

Séance de la Commission universitaire
du 22 juin 1906.

- Présents M. le Recteur Lind, M. Romnard, pro-recteur, M. H. les Boyers Selois, Lugeon, Ruignion et Valtette, M. Gromier, secr. de l'ecole d'ing.
- M. Eperon 1 M. le Recteur ouvre la séance en proposant à la commission de demander au Département que M. le Dr Eperon depuis fort longtemps privat. docteur soit nommé professeur extraordinaire. Approuvé.
- 2 Au sujet du remplacement de feu M. le Prof. Hennerier, M. le Recteur qui est contraint de s'absenter déclare qu'il votera en faveur de M. Lugeon.
- 3 M. le pro-recteur Romnard prend la présidence et lecture est faite du procès-verbal de la séance précédente (23 mai). C'est adopté.
- 4 La convocation du Sénat est fixée au 3 juillet, à 4h.
- 5 Lettres du Département de l'Instruction publique et des Cultes
Palais de Rumine nous aux audis.
Du 23 mai, - Le Département admet la proposition de l'Université de donner à certains auditorios du Palais de Rumine les noms de vaudois qui se sont distingués dans le domaine des sciences et des lettres. La commission décide de désigner l'auditoire de l'aile Nord du nom de Louis Buffout, celui de l'aile Sud du nom de Rambert, la salle dite des Sociétés savantes du nom de Tissot. Le nom de Ch. Théophile Gaudin serait donné à un des musées de géologie.
- 6 M. N. Popoff, Augsbourger
Du 30 mai, - M. N. Popoff est confirmé comme assistant d'anatomie pour le présent semestre; M. F. Augsbourger est nommé 2^e assistant.
- 7 Belles lettres
centenaire
Du 4 juin, - Le 6 juin est proclamé dies academicus, à l'occasion de la célébration du centenaire de la F^{te} de Belles lettres.
- 8 M. Mallet
altitaut.
Du 4 juin, - M. Mallet, S^{ciences}, est nommé assistant de M. Reiser.

- Conf^s Thomas 9. Du 8 juin, - Les conférences de M. le Prof. Thomas auront lieu à l'école.
- Prof. Bugnion, abou¹⁰ Du 11 juin, - M. le Prof. Bugnion demande à s'absenter pendant le semestre d'hiver.
- Dispenses 11. Du 19 dit, - Le Département fait connaître les dispenses de paiement accordées pour le présent semestre.
Rapports sur les examens.
- Lic. et doct. en droit 12. Faculté de droit. Les grades de licencié et de docteur ont été conférés à E. Perrier. Le rapport ayant circulé.
13. Faculté des sciences. Les divers grades de l'école d'ingénieurs sont conférés conformément au rapport de la direction. Soit: (24)
- Ing. constr. 14. Ingénieur-constructeur - à M. M. Alfred Chenaux, Constant Cruchet, Paul Henmard, Ernest Jaccard, Pierre Kammeroff, Berthold Pallaton, Louis Perret, Walter Ruttimann, Paul Schmidhauser, René Vallicard,
- Ing. mécanicien Ingénieurs mécaniciens; - à M. M. Mario Ballerio, Charles Colombi, Richard de Montmollin, Edouard Servary, André Tétz, Frédéric Wette,
- Ing. électricien Ingénieurs électriciens - à M. M. Max Amiet, Etienne Girard, Philippe Flüger, Robert Wild, Abraham Ladounaïsky
- Ing. chimiste Ingénieur chimiste: - à M. M. Louis Bourgeois, Louis Grand, Léon Gagnaux.
- F^h des sciences 15. Par lettre du 1^{er} juin la Faculté des sciences fait connaître les modifications qu'elle désire apporter à son règlement & propos des conditions de l'accès aux grades.
- M. Lugeon propo¹⁶ Par lettre du 13 juin, M. Wilezek, vice doyen de la F^h des sciences informe p^{ri}ncipal. M. le Prof. Renavier M. le Recteur que son conseil propose M. le Prof. Lugeon en qualité de successeur de M. Renvier pour la chaire de Géologie. Ce préavis est adopté et sera transmis au Département.
- M. Mellet, priv. doc. 17. En date du 18 juin la Faculté des sciences annonce que son préavis au sujet de la nomination de M. Mellet, comme privat-docent, est favorable.
- cours p^r étrangers 18. Lecture est faite du rapport de la F^h des lettres sur la question de la création d'une école de français moderne destinée aux étudiants étrangers. Lecture est faite également des lettres des Facultés de théologie, de médecine et des sciences sur cette question. Les conclusions du rapport sont adoptées. Il sera transmis au Département.
- Bât. académiques 19. M. Vallette demande que les cabinets de l'ancienne école normale soient aménagés.
- Publicat^{on} div 20. M. Pomard demande que les publications d'un caractère classé qui reçoit l'université soient classées.
- Thèses classées 21. Le subsidie de f. 1500 pour les deux aides bibliothécaires des Facultés de droit et des lettres devra être demandé de nouveau pour la présente année au Département.

22. M. Pomard exprime le désir qu'une armoire soit attribuée à chaque Faculté dans la salle des commissions.
- Oxford 23. M. Lugeon informe l'assemblée qu'il attend la visite de professeurs et d'étudiants de l'université d'Oxford pour une excursion géologique. Il demande que le Fonds universitaire subviene aux frais de réception qu'il pourrait être appelé à faire à cette occasion. Accordé.
- Allocation

Séance du Sénat universitaire du 3 juillet 1906.

Présents: M. le Recteur Hind, M. Pomard, pro-recteur, M. M. les professeurs Blanc, Brumm, Bugnion, Burniet, Landreau, Koppes, de Felice, Delois, de Schuleprikow, de Tourtoulon, Bonnet, C^t Dubois, Emery, Galli Valerio, Alex. Hergen, Nicolas Hergen, Hauser, Mercier, Heylan, M^{re} Muret, Warbel, Roguin, Ed. Rottier, G^m Rossier, A. Roud, Styzykowski, Vallette, van Kleuten, Wullemier, Wilezek, -

Lecture est faite du procès-verbal de la séance précédente. Il est adopté.

1. M. le Recteur souhaite la bienvenue à M. M. les prof. C^t Dubois, et van Kleuten qui assistent pour la première fois à une séance du Sénat, puis il rend compte de la gestion de la Commission universitaire & fait de la dernière séance. Il adresse ensuite des remerciements à M. M. les Prof de la F^h de droit qui ont bien voulu se charger de suppléer à l'enseignement du droit public en attendant la nomination d'un nouveau titulaire de cette chaire.
2. Lecture est faite des lettres adressées au Département au sujet de la nomination de M. Reiss en qualité de professeur extraordinaire.

- M. Reiss 3. La liste des gradués à partir de la dernière séance est lue.
- M. Rod. Mellet 4. M. Rod. Mellet a été nommé privat-docent pour l'enseignement de la chimie.
- Priv. doc.

5. Le Sénat devra procéder à la nomination d'un nouveau Recteur pour une période de deux ans à partir du 15 oct. prochain, M. Pomard, pro-recteur, se fait l'organe de l'assemblée pour remercier M. le Recteur Hind, sortant de charge du soin qu'il a apporté à la gestion. M. Hind exprime, à son tour, sa reconnaissance de l'appui et de la bienveillance qu'il a rencontrés auprès de ses collègues. Le semestre

- M. Hind. 6. M. Hind exprime, à son tour, sa reconnaissance de l'appui et de la bienveillance qu'il a rencontrés auprès de ses collègues. Le semestre
- Rect. sortant

M. Kuhlrenbeck 7 Etant près de finir il signale l'inconvénient que présente la signature primaturée des livrets d'étudiants puis il remercie M. le Prof. Kuhlrenbeck des communications qu'il a bien voulu faire aux Hochschul-Nachrichten.

8 Le Sénat procède à l'élection d'un nouveau Recteur. Les votants sont au nombre de 32, majorité absolue 17 voix. M. le Prof. Deloës en obtient 19. M. Emery 10.

M. De Loës Recteur entrant 9 M. le Recteur kind exprime les meilleurs vœux à M. De Loës pour son Rectorat. M. Deloës remercie le Sénat tout en manifestant quelque étonnement de son élection. Si grande que soit la tâche qui par là lui incombe, il ne se croit, du reste, pas libre de s'y dérober.

Commission financ. 10 M. le Prof. Emery, membre de la commission financière donne lecture du rapport de la gestion de cette dernière. M. M. Emery et Happles sont confirmés comme membres de la dite Commission.

11 Moyens d'indemnités aux Facultés M. le Prof. Vallette met l'avis que les moyens de Facultés devraient être mis au bénéfice d'un subsidie fixe comme indemnité du travail souvent considérable que leur imposent leurs fonctions qui sont insuffisamment rétribuées dans plusieurs facultés. Sur la proposition de M. le Prof. Boquin cette question est renvoyée aux Facultés qui feront connaître leur avis à la commission universitaire.

12 Avant de clore la séance M. le Recteur remercie les membres présents du Sénat d'avoir répondu à son appel et leur souhaite de bonnes vacances.

Séance de la Commission universitaire du 25 juillet 1906.

Présents: M. le Recteur kind, M. Bonnard, pro recteur, M. M. les Doyens De Loës et Vallette, M. Bonnier Dir. de l'école d'ing.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Lecture est faite des lettres du Département de l'Instruction publique et des cultes:

M. van Sleuten 11 Du 23 juin, - M. van Sleuten est autorisé à inscrire au programme de la 5^{te} de droit un cours sur Facilité

Courses d'assurances 12 Du 26 juin, - L'achat d'obligations du Crédit fédéral vaudrois jusqu'à concurrence de f 6000. - pour la Caisse d'assurances est autorisé.

M. Attenhofer 3 Du 26 juin, - M. Attenhofer, Doct. en médecine, est nommé assistant à la Polyclinique
admitt. Polyclinique 4 Du 29 dit, - M. Rod. Mellet est nommé privat docent pour l'enseignement
M. Rod. Mellet de la chimie.

5 Du 4 juillet, - Lettre relative à une modification à apporter au program.
Prog. des cours des cours, modification proposée par le Département et que l'Université
(modifications) n'a pas admise.

6 Du 7 dit, - Rapports désignés pour les examens de théologie.
Legs. s. Renavier 7 Du 13 dit, - Les Stores seront posés aux fenêtres de l'aula.

8 Du dit, - L'Université est autorisée à accepter le legs de M. Renavier.
Allocation aux 9 id, - Une somme de f 1500. est allouée pour la présente année
aides biblioth. aux aides-bibliothécaires des Facultés de droit et des lettres.

10 Du 13, - Le Département exprime ses regrets du fait que la Faculté
Faculté des lettres des Lettres n'ait pas été prévenue du déménagement de la salle
dein. de la bibliothèque, qu'elle occupait spécialement.

11 Du 13 dit, - Le Département approuve la mention des auditeurs
sur l'horaire.

M. Lugon, 12 Du 14 juillet, - M. M. Lugon est nommé professeur ordinaire.
Prof. ord. 13 Du 18 dit, - M. Reiss, priv. doc., est nommé prof. extr. -

M. Reiss Prof. extr. Lettres directes:
14 Du 27. Les différentes Facultés font connaître les noms des doyens
Commisⁿ univ^t désignés pour une période de 2 ans à partir du 15 octobre prochain:

- Théologie: M. le Prof. Karbel
- Droit M. A. Mercier
- Médecine M. A. Herzen (décédé avant d'être en fonctions, remplacé par M. le Prof. Ponce)
- Lettres M. J. Bonnard
- Sciences M. Nlem

Sivret de 15 Par lettre du 3 juillet, M. le Prof. Blam informe le Recteur
l'étudiant de certaines décisions prises par le Comité de patronage au
sujet du livret de l'étudiant. Ce dernier exprime le désir
que M. Aug. Roud soit nommé membre du dit Comité.

M. Aug. Roud 16 Par lettre du 16 juillet la Bibliothèque cantonale informe
Bibl. cantonale l'Université que le service du prêt sera ouvert à M. M. les professeurs
le mercredi 22 août.

Lecture est faite des rapports sur les examens
Fac. de théol. 17 Faculté de théologie. - quatre candidats se sont présentés à
et prop. l'examen propédeutique et ont réussi; ce sont: M. M. F. Subelia,
G. Vittori, P. Mayor et Pierre Neytke.

18 Faculté de droit, - Le grade de licencié est conféré à M. M.
Bourmoff, Cavalotti et Romtscheff; M. M. Gamboni, Bossel et
Cavalotti Ceresole sont admis à présenter leurs thèses de licence et de
Kantcheff doctorat. Les grades de lic. et scol. sont conférés à M. M. Baup, Thilo, Obrist et Terrey.

Baup, Thilo, 19 Faculté de médecine. - Le grade de docteur est conféré à M. M. Madarame
Obrist, Verrey

Doct. en méd. ¹⁹elles
Bradvaeva, Bekina (la rapport a circulé) Bekina, Melier et Rapoutova, H. H. Antonoff et
Melier, Rapoutova ²⁰Stiff.
M. M. Antonoff, Stiff ²¹Faculté des lettres. Le grade de licencié en lettres modernes est conféré
Lic. es lettres mod. a H. Lingg et a Mlle Staroginsky.
M. Lingg, Mlle Staroginsky Le certificat d'études françaises, partie moderne a été accordé à
Cert. gén. d'étud. fr. H. Genell, sous certaines réserves; le certificat général d'études françaises
a été obtenu par Mlle Krause.
Docteur es sc. ²²Faculté des sciences. Le grade de docteur est conféré à H. H. Guido Corni
G. Corni, Gagnaux Lion Gagnaux, celui de lic. es sc. phys. et mathématiques à H.
Lic. es sc. phys. math. A. Kuenzi. Le diplôme portera la mention que l'examen a été
A. Kuenzi subi avec distinction.
²³Par lettre du 20 juillet, le Département informe l'université
M. de Molin, pro. ext. de la nomination de H. A. de Molin de professeur extraordinaire
M. F. Jaccard pour l'enseignement de l'histoire de l'art et de H. Fried. Jaccard
priv. doc. comme privat docteur pour l'enseignement de la géologie.
Généralités ²⁴H. Bonnard entrebient la commission de l'intérêt qu'il
Classement des y aurait si ce que les "généralités" fussent classées. La Bibliothèque
cantonale sera priée de les recevoir, de procéder à ce classement.
Lic. es sc. sociales ²⁵Le grade de licencié es sc. sociales est conféré à H. G. Payot.
G. Payot

Séance de la Commission universitaire
du 31 octobre 1906.

Présents H. le Recteur Sind, H. Bonnard, pro recteur, H. H. les
Doyens Helio, de Fribourg et Lugon, H. Bonner, Dir. de l'Eccl. d'Ang.
Le procès verbal de la séance précédente (25 juillet) est lu et adopté.
Lecture est faite des lettres du Département de l'Instruction publique
et des cultes:
1. Du 28 juillet, H. le Recteur est invité à prendre part à
la course en bateau organisée pour les participants aux cours de
vacances.
2. Du 7 août, - Le prog des cours du prochain semestre d'hiver
est approuvé.
3. Du 8 dit, - Mlle H. Linguens est autorisée à disposer de
l'Aula pour une soirée littéraire et musicale à certaines
conditions.
4. Du 6 sept, - Le Département réclame la liste des nouveaux
doyens
5. Du 10 sept, - H. J. Larguier est chargé de l'enseigne-
ment de la physiologie pendant le sem. d'hiver.

Prog. des cours

Aula
Mlle Linguens

H. J. Larguier
(physiologie)

M. Eug. Cordey, av⁶ du 12 sept, - H. Eug Cordey, avocat, est chargé de l'enseignement du
droit public pendant le semestre d'hiver
7 du 15 sept, - H. C. Messauges est nommé gérant du laboratoire de
E. Messauges chimie industrielle.
8 du dit, - M^{me} Husy est chargée du service du laboratoire d'anatomie
M^{me} Husy id. - Le compte du fonds universitaire pour 1905 est approuvé.
9 du 20 dit, - Les comptes de la finance d'études du sem. d'hiver 1905-1906 sont
Finances d'études approuvés.
10 du 24 sept, - Le Département transmet des feuilles d'inscription pour les
Bibli. cant. achats de livres pour la Bibliothèque cantonale
11 du 1 octobre, - H. Eug. Rapiu a donné sa démission de privat docteur.
Eug. Rapiu, pr. doc. Les universités de Berne, Fribourg, Genève et Zurich ont adressé des
A. Herzen ¹²condoléances à l'occasion de la mort de H. le prof. A. Herzen.
¹³Par lettres du 26 juillet et 2 août M^{lle} Linguens demande l'auto-
risation de donner dans l'Aula une soirée musicale et littéraire.
14 M. Lossier, pr. doc. H. Lossier annonce en date du 3 dit qu'il a donné sa démission
de privat docteur.
Lic. en théol. Lecture est faite des rapports sur les examens:
15 Faculté de théologie. - Le grade de licencié est conféré à H. M.
H. Lubilia Robert Paux, H^{re} Lubilia et Paul Heliste.
16 Faculté de droit. - Le grade de licencié est conféré à H. Christodot
F. Heliste Samaroviéff.
17 Doct. en méd. Faculté de médecine. - Le grade de docteur est conféré à H. H.
Gaül Czernichowski, Alexandre Antonoff et Georges Tulliet.
18 Lic. es lettres Faculté des lettres. - Le grade de licencié en lettres classiques est
Alf. Roulin conféré à H. Alfred Roulin, celui de lic. es lettres modernes est
19 M^{lle} C. Minuth conféré à Mlle Catherine Minuth.
20 Lic. es sc. math. Faculté des sciences. - Le grade de licencié es sc. mathématiques
E. de Rompierre est conféré à H. Emst de Rompierre.
21 Inauguration H. le Recteur informe la Commission qu'il a demandé au
Département de vouloir bien inviter aux fêtes de l'inauguration
du Palais de Rumine les personnes étrangères à l'université
qui ont bien voulu donner dans son sein des conférences
ainsi que celles qui, en dernier lieu, ont fait des dons à
l'université.
22 La séance étant terminée H. le Doyen Lugon se fait
l'organe de la Commission pour exprimer à H. le Recteur
sa reconnaissance du soir qu'il a apporté à sa gestion.

Séance publique

du Sénat universitaire du 3 novembre 1906.

Palais de Hum. à l'Aula pour l'inauguration du Palais de Rumine ainsi que pour la présentation du nouveau Recteur H. Le Prof. de Loës et l'installation de deux professeurs ordinaires M. H. Paul Girven et Maurice Lugeon.

Installation de La séance est présidée par H. le chef du département de l'Instruction publique et des cultes.

M. H. Loës, rect. M. H. P. Girven M^{ce} Lugeon H. le Prof. ord. H. R. van Nuyden, syndic de la commune de Lousanné, représente la Municipalité dans cette cérémonie qui a pour but premier la remise officielle de l'édifice à l'Etat.

Sont présents: H. H. les Prof. délégués des universités suisses et de l'Académie de Neuchâtel; H. H. les Professeurs, H. H. les étudiants, un public nombreux.

La parole est donnée à H. le syndic de Lousanné. Il fait l'historique de la construction du nouveau bâtiment et le remet aux mains de l'Etat.

H. Scoppet, Président du conseil d'Etat et chef du Département de l'Instruction publique et des cultes prononce à son tour un discours et déclare accepter la charge de l'édifice au nom de l'Etat.

H. le Prof. de Loës, nouveau Recteur, est ensuite présenté à l'assemblée par H. Dind, recteur sortant de charge. Sans le discours que H. de Loës prononce, il rappelle le souvenir de Gabriel de Rumine, à la générosité duquel est dû l'édifice qui porte son nom.

H. le chef du Département de l'Instruction publique procède ensuite à l'installation des nouveaux professeurs ordinaires M. H. Girven et Lugeon. Les discours d'usage sont prononcés.

L'après midi de ce jour un banquet réunit à Beau Rivage les nombreux invités du Conseil d'Etat.

Séance de la Commission universitaire du 20 novembre 1906.

Présents: H. le Recteur de Loës, H. H. les Doyens Ferrer, Bonmann, Blanc et Nardel, H. Sommer, Directeur de l'Ecole d'Ingénieurs H. Dind, pro-recteur, s'est excusé de son absence.

Le procès-verbal de la séance précédente (31 octobre) est lu et adopté.

Lecture est faite des lettres du Département de l'Instruction

publique et des cultes:

Fond. J. J. Mercier Du 6 octobre, - Une somme de f. 6000. de la fondation J. J. Mercier ayant été remboursée est à placer de nouveau. La commission financière en est informée.

M. M. Marullaz Vella Du 16 octobre, - H. H. Marullaz & A. Vella sont nommés assistants à l'Institut pathologique.

M. Niceforo Du 16 octobre, - M. Niceforo a donné sa démission de priv. docent.

H. de Trey Du 16 octobre, - H. Robert de Trey est nommé assistant d'anatomie.

H. Demierre Du dit, - H. H. Demierre est nommé assistant au laboratoire d'électrochimie.

Du 17 oct, - L'inauguration du Palais de Rumine aura lieu le Samedi 3 novembre.

M. Lugeon Du 17 oct, - H. Lugeon donne sa démission de professeur au Gymnase et à l'Institut agricole.

M. Gide, conf. Du 17 oct, - L'aula est accordée à H. le Prof. Gide pour une conférence.

Auditeurs Du 20 oct, - Le Département refuse toute réduction du prix des cours pour les auditeurs dont l'inscription est tardive.

M. Gollier, conf. Du 20 oct, - H. le Prof. Gollier ayant demandé un congé pour le présent semestre d'hiver, le Département requiert un préavis. La Faculté des sciences en donne un favorable après avoir entendu M. G. Transmis au Département.

M. H. Dufour Du 27 octob, - Un congé est accordé à H. le Prof. H. Dufour pour le présent semestre d'hiver.

M. Gigogne Du date du 31 octobre le Département communique une lettre de M. Gigogne, prof. à Liège, qui sollicite l'autorisation de faire une ou des conférences sur la littérature belge. Demande de préavis. Le préavis a été négatif.

M. P. Manuel Du 2 novembre, - Le Département annonce la nomination de M. Paul Manuel comme professeur extraordinaire. Il est fait observer à ce propos que l'avis de l'Université aurait dû être demandé. Cette procédure sera rappelée au Département.

Fac. de méd. Du 5 nov., - Le Département transmet les offres qui lui sont parvenues pour la repourvue de la chaire de physiologie. Une commission de 5 membres a été chargée, par la Faculté de médecine, d'examiner les titres des divers candidats et de faire rapport à la Commission universitaire.

M. Perrin Du 6 nov., - H. le Dr Perrin sollicite l'autorisation de faire à la Faculté de médecine un cours d'urologie, à titre de priv. docent.

M. Deglon Du 14 nov., - A. Deglon est nommé assistant au laboratoire de minéralogie.

M. Bédier Du 15 nov., Le Département admet la proposition de l'Université de priv. H. Bédier, Professeur à Paris, de donner deux conférences

17 a' l'aula sur les origines de l'épopée en France.

Lettres diverses:

Hochschul-Nachr. 18

En date du 10 nov., la Rédaction des Hochschul-Nachrichten, à Munich a demandé communication des discours prononcés par M. v. Hügel, Syndic de Lausanne lors de l'inauguration du Palais de Rumine; le texte de ce discours lui a été envoyé avec prière de ne pas publier les passages relatifs aux étudiants étrangers.

Belles-Lettres 19
centenaire.

M. Colloud, à Bern a envoyé en date du 22 oct., un résumé hénographique des discours prononcés lors du centenaire de Belles Lettres. Cette publication a été remise à la Bibliothèque Cantonale.

Monument des
Jordils 20

Par lettre du 25 octobre, la Municipalité de Lausanne invite M. le Recteur à assister à la cérémonie de l'inauguration du monument des Jordils.

Ingénieurs-chim.
Finances d'études 21

Les étudiants ingénieurs chimistes demandent par une lettre du 31 octobre que le taux de la finance d'études de l'école soit abaissé en leur faveur vu le petit nombre de cours qu'ils sont appelés à suivre. La question a été soumise à M. le directeur de l'école. Ce dernier n'estime pas la chose possible tant que le règlement actuel n'est pas modifié et l'a fait savoir aux étudiants pétitionnaires.

Noct. en méd.
P. Mestral 22

Lecture est faite d'un rapport de la Faculté de médecine. Le doctorat est conféré à M. H. Paul Hestral, Joliat et Buchlin.

Joliat
Buchlin 23

La Faculté de droit prieurise en faveur de la collation du grade de licencié à M. Alois Cherpillod qui a soutenu sa thèse.

Lic. en droit
M. Cherpillod 24

M. Schnezler, p^{re} doc., sollicite un congé vu son état de santé. Conformément au priaris de la F^e, il lui est accordé une année entière.

M. Schnezler, p^{re} doc.
Congé 25

M. le Recteur entretient la Commission de l'examen de latin qu'ont à subir de nombreux étudiants en médecine. Un programme sera élaboré à ce propos. Il est entendu que l'examen de sciences naturelles pourra se passer avant l'examen de latin. Cette décision est prise à la suite d'une question posée par M. le Boyer de la Faculté de médecine.

Etudiants en méd.
Ex. de latin 26

L'Université a reçu une invitation à se faire représenter au 4^e congrès international de géographie qui se réunira à Genève du 26 juillet au 6 août. M. le Prof. F. A. Forel sera prié de vouloir accepter les fonctions de délégué.

Congrès de géog.
voir p. 329 27

F. A. Forel

Etudiants polonais 28

Les statuts d'une société que désirent fonder les étudiants polonais sont lus et approuvés. A ce propos pour satisfaire en quelque mesure au désir fréquemment exprimé par les étudiants d'origine polonaise, il est décidé que le catalogue mentionnera comme tels dans la liste nominative, mais que la Statistique les classera dans le nombre des Russes. M. le Recteur informe la Commission qu'une nouvelle édition du Règlement de la Faculté de médecine et une nouvelle édition également du plan des études médicales sont en préparation.

nouvelle édition également du plan des études médicales sont en préparation.

Séance de la Commission universitaire
du 10 décembre 1906.

Présents: M. le Recteur De laès, M. H. Romard, Perret, Blanc et Karbel, M. Hommet, br. de l'école d'ingénieurs, M. Roguin remplaçant M. Mercier, Boyer, empêché.

Lecture est faite des lettres du Département de l'Instruction publique et des Cultes.

M. Kuhlbeck 1
prix de cours

Du 20 nov., - Relative aux conditions du paiement des cours de M. le Prof. Kuhlbeck.

Dispenses 2

Du 20 nov., - La dispense du paiement de la finance d'études peut être accordée aux étudiants étrangers à titre d'exception.

M. Pareto, prof.
démission 3

Du 10 déc., - M. le Prof. Pareto a donné sa démission.

Bibl. cant
Fond. J. J. Mercier 4

Bibliothèque cantonale. Il est fait observer que le Fonds Mercier semble être mis involontairement en cause à ce propos par le Département. Ses explications lui seront demandées.

Lettres diverses:

Noms
Delorme 5

En date du 9 novembre M. Porquand, consul suisse à Alger envoie un livre de Delorme sur le commerce algérien. Sera transmis à la Bibliothèque cantonale.

Congrès de géogr.
F. A. Forel 6

M. F. A. Forel, annonce, le 22 novembre, qu'il représentera, comme ou le lui demande, l'Université au Congrès de géographie de Genève.

S^{té} d'étudiants 7

Les statuts d'une société que des étudiants orientaux désirent fonder ont été communiqués le 5 déc. à M. le Recteur. Ces statuts sont approuvés. Les membres de la Société porteront le fer. Une réserve sera faite au sujet de la couleur rouge.

Prix M. Grenier 8

M. W. Grenier a envoyé en date du 6 décembre la somme de 300.- qui est destinée à accroître le capital du prix qu'il a fondé en faveur de l'école d'ingénieurs.

Décès 9

L'Université de Fribourg a fait part le 7 décembre du décès de M. le Prof. Reinhard.

S^{té} d'étudiants
Bratisoo 10

La S^{té} Bratisoo se constituant de nouveau invoie ses statuts.

Prix Nobel 11

Le Comité du Prix Nobel à Christiania envoie un certain nombre de circulaires sollicitant des propositions pour l'octroi de cette récompense en 1907.

Doct. en médecine 12

M. M. Nemiéville

Simonin

Lecture est faite d'un rapport de la Faculté de médecine sur les examens de doctorat du présent mois. Le grade est conféré aux deux candidats H. H. C. Nemiéville et Simonin.

Etudiants russes 13

et de latin

Le programme des examens de latin a' subir par les étudiants russes est communiqué à la Commission, les dates où auront lieu ces examens sont fixées.

M. Pareto 14

M. Boninsegni

Econ. Polit

Sociologie

La démission de M. Pareto nécessitant la repourvue de la chaire d'économie politique, la Faculté de droit fait connaître ses propositions à ce propos par un rapport dont il est fait lecture. Une lettre de M. Pareto adressée à la Faculté de droit est en outre communiquée ainsi qu'une lettre de M. Boninsegni, prof. suppléant. Les propositions de la Faculté sont adoptées soit en ce qui concerne M. Pareto, soit à l'égard de M. Boninsegni. M. Roguin explique que M. Pareto serait spécialement chargé, comme professeur ordinaire, de l'enseignement des sciences sociales, M. Boninsegni enseignerait plus spécialement l'économie politique.

Physiologie 15

M. M. Arthus

Batthi

4. 5. II. 07. 1912

Lecture est faite d'un rapport de la Faculté de médecine au sujet de la repourvue de la chaire de physiologie. Cinq candidats se sont présentés. Deux d'entre eux: M. M. Arthus, professeur à l'école de médecine et de pharmacie de Marseille et Batthi, privat-docent de physiologie à Genève sont présentés et acceptés.

M. J. Larguier 16

Psychologie

La Faculté propose, en outre, que M. J. Larguier, priv. doc., soit chargé de l'enseignement de la psychologie expérimentale à titre de professeur extraordinaire. Il enseignerait, en outre, la physiologie des organes des sens. Ces diverses propositions seront transmises au Département.

M. Perrin, 17

dem. de privat. doc.

M. Perrin, doct. en méd., sollicite l'autorisation d'enseigner l'urologie en qualité de priv. doc. Lecture est faite du rapport de la Faculté sur cette demande. La question reste en suspens.

Faculté de méd. 18

Règlement

Le Règlement de la Faculté de médecine devant être réimprimé, lecture est faite des articles qui doivent être modifiés. à la suite d'une observation de M. Roguin, il est décidé que les candidats aux grades ne seront pas classés au point de vue des études et conditions en nationaux et étrangers, mais qu'il sera distingué entre ceux qui ont fait des études dans le canton de Vaud et ceux qui les ont faites ailleurs. Le règlement sera révisé en ce qui concerne l'accès aux grades.

Le plan des études médicales devant être également réimprimé, il est entendu que les branches obligatoires seront mentionnées comme telles.

Fac. de droit 19

Examens

Les examens du présent mois de la Faculté de droit n'étant pas terminés il est convenu que les grades seront conférés par le Rectorat conformément au rapport, sans qu'il soit

Lic. en droit 19

de Sinner, H. Kayer

alex. Penegg, E. Fischer

Chim. analyt.

M. Cohen 21.

cours de français

recouru à la Commission universitaire. En suite de cette décision le diplôme de licencié a été conféré à H. H. de Sinner, H. Kayer, a. Penegg et E. Fischer.

M. Blanc fait savoir qu'il s'occupe de la nouvelle édition du règlement pour les chimistes analystes.

M. Cohen, licencié en lettres de l'Université de Paris propose par une lettre du présent mois de donner des leçons de français aux étudiants russes, moyennant entre autres un subside de 1200 fr. de la part de l'Etat. La Commission estime qu'elle ne peut appuyer ces desideratas auprès du Département.

Lecture est faite des conclusions des rapports sur les concours pour l'année 1905/1906.

Concours 22

Prix Follippe 23

Un prix de Faculté de 250 fr. est accordé à H. Harion, Stud. théol., pour un travail sur "la notion de la religion chez Schleiermacher et Pletschl."

Trois candidats au prix Follippe ont présenté divers morceaux de poésie. Un seul dont le manuscrit a pour devise "le soleil luit pour tous" a été jugé digne d'une récompense sous forme de simple mention honorable.

M. M. Tripod 24

Lavanchy

St. Subilia

Vittoz

Quatre étudiants en théologie ont présenté des mémoires savoir:

| | | |
|-------------------|-------------|----------|
| Sur le sujet n° 1 | M. Tripod | f. 110.- |
| " 3 | H. Lavanchy | f. 110.- |
| " 9 | St. Subilia | f. 100.- |
| " 11 | Vittoz | f. 95.- |

25

S. Emile Huboux 26

La séance publique pour la proclamation du résultat des concours est fixée au Samedi 19 janvier, à 10h.

Mlle Huboux, sœur de feu le S. Emile Huboux ayant exprimé le désir que le souvenir de son père soit rappelé à l'Université à l'occasion de quelque cérémonie, il est décidé qu'il en sera fait ainsi dans la susdite séance.

Vacances 27

Salle des Sts Sav. 28

Univ. Suisses 29

confér. des Rect.

M. Brocher 30

prof. hon

Les vacances du Nouvel-an sont fixées du 24 décembre au 6 janvier, rentrée lundi 7.

M. le Recteur fait observer qu'il serait utile que la Salle dite des Sociétés Sarantes fut aménagée sans plus long délai. Le Département sera prié d'y avis.

La conférence annuelle des Recteurs des Universités suisses devant avoir lieu à Lausanne le prochain prochain une commission composée de M. le Recteur, M. H. Romard et Sind est nommée pour la rédaction du programme de cette réunion.

M. le Prof. Roguin informe la Commission que M. le Prof. Brocher étant sur le point de donner sa démission il propose à la Commission de demander au Sénat d'intervenir auprès du Département pour que la qualité de professeur honoraire lui soit conférée.

31

Le subside annuel de 1500 fr. pour les aides bibliothécaires

Fac. de droit et des Lettres
bibliothèque

des Facultés de droit et des lettres sera de nouveau
demandé au Département.

Séance du Sénat
du 19 janvier 1907.

pour la proclamation du résultat des concours
de l'année 1905-1906.

Présents: M. le Recteur Deloë, M. M. les Professeurs Normand,
Rumier, Lind, M. Dupont, Guery, Nardel, Perret, Frembert,
G^{me} Rossier, Aug. Roud, Liron et van Hecke.

M. M. les étudiants, un public peu nombreux.

M. le Recteur fait la lecture d'une notice sur feu le Dr E.
Hubout, auteur d'une thèse remarquable "sur la physique
de Descartes" présentée à la Faculté de médecine de Paris.

La parole est donnée ensuite à M. M. les Présidents des jurys de
concours pour la lecture des rapports sur les travaux présentés.
Ils sont au nombre de 5 et appartiennent tous à la Faculté de
théologie.

Les noms des lauréats sont ensuite proclamés. (voir la
liste: voir p^o 331 ci contre)

Prix Folloppe 4. M^{lle} Céc. Buttica élève de l'école d'ingénieurs a présenté
d'assez nombreux morceaux de poésie au concours pour l'obtention
du prix Folloppe. Une mention honorable lui est accordée.

Prof. hon.

Les membres du Sénat sont invités à rester en séance après
la proclamation de ces divers noms afin de prendre une
décision au sujet de la nomination d'un professeur honoraire
à proposer au Département de l'Instruction publique.

La question ne peut malheureusement pas être résolue, le
quorum n'étant pas atteint.

Séance de la Commission universitaire
du 5 février 1907.

Présents: M. le Recteur Deloë, M. M. les Doyens Normand,
Perret, Blanc et Nardel, M. M. Mercier et Lind se sont
excusés de leur absence.

Le procès-verbal de la séance précédente en est adopté.

Lehure est fait des lettres du Département de l'Instruction publique
et des cultes:

Dispenses 1. Du 19 décembre, - Dispenses du paiement de la finance d'études accordés
à divers étudiants.

M. Brocher 2. Du 21 décembre, - M. le Prof. Brocher a donné sa démission.

démission 3. Du dit, - Les offres de M. Cohen, lic. ès lettres ne sont pas acceptées.

M. Cahen 4. Du 22 décembre, - L'allocation de f. 150 pour les aides bibliothécaires des
Allocation Facultés de droit et des lettres est renouvelé pour la présente année.

M. Pareto 5. Du 24 décembre, - Le Département invite l'Université à solliciter de M. Pareto
démission le retrait de sa démission. Une réponse favorable de M. Pareto a été trans-
mise au Département le 29 décembre.

Fac. de méd. 6. Du 24 dit, - Le Département accuse réception du plan d'études médicales
plan d'ét. méd. remanié par les Facultés de médecine et procédera à l'impression.

Vacances 7. Du 24 dit, - Le Département approuve les dates fixées pour les vacances de
Nouvel. an.

M. J. J. Mercier 8. Du 24 dit, - Lettre relative aux achats de livres par les Bibliothécaires de
Facultés. Ces achats faits sur le Fonds Mercier ne sont pas soumis à un
contrôle.

Enseig. du droit rom. 9. Du 3 janvier 1907, - Sur la demande de la Faculté de droit le Départe-
ment fixe pour ce semestre la répartition des cours de droit romain
M. M. Kublenbeck et Herzen qui doivent être faits alternativement par M. M. Kublenbeck et Herzen.

Prog. des concours 10. Du 7 janvier, - Le programme des concours de l'année 1906/07 est
approuvé.

M. Pareto 11. Du 11 janvier, - M. Pareto est confirmé en qualité de professeur
M. Boninsegni ordinaire, - M. Boninsegni est nommé prof. extraordinaire d'éco-
nomie politique, M. Pareto

M. Arthus 12. Du 11 janvier, - M. Arthus actuellement professeur à Marseille
prof. extr. est nommé professeur extraordinaire en remplacement de feu M. Alex.
Herzen; M. Jean Larguier prof. doc. est nommé professeur extraordi-
naire pour l'enseignement de la psychologie expérimentale.

M. J. Larguier 13. Du 14 janvier, - Le Département approuve les décisions des jurys
prof. extr. concours des concours.

Bourses 14. Du 2 février, - Bourses accordées à divers étudiants.

Fac. de théol. 15. Du 11 février, - Le Département transmet une lettre de M. Hauby
M. Hauby chapelain de l'Hôpital offrant de faire aux étudiants un cours de théologie
des exercices pratiques de cure d'âmes. La question est
renvoyée à la Faculté de théologie.

Décès 16. M. le Recteur rappelle la mort de l'étudiant Hans Meier
Hans Meier survenu à la fin de décembre du fait d'un accident.

Indiscipline 17. Il informe la Commission qu'un cas relativement grave
d'indiscipline dont se sont rendus coupables des élèves de l'école

17. d'Ingenieurs au mois de décembre a été examinée et résolue dans le courant de janvier par la direction.

M. Th. Perrin 18. H. le Dr Th. Perrin ayant demandé à être autorisé à assigner l'urologie à titre de privat docent. La Faculté appuie cette demande; elle sera transmise au Département.

Congrès d'hygiène 19. L'Université est invitée à se faire représenter à un congrès d'hygiène et de parasitologie qui aura lieu à Berlin en H. Galli-Valerio y sera délégué. Un subside de f 300 lui sera alloué sur le fond universitaire.

H. Schneider 20. Du 25 janvier. - La demande de H. Schneider étudiant au pendant à ce qu'une dispense totale du paiement de la finance d'études lui soit accordée, - et non une dispense partielle, - ne peut être prise en considération actuellement; elle pourra l'être pour le semestre d'été.

Doct. en méd. 21. Lecture est faite d'un rapport de la Faculté de médecine sur les examens de doctorat de H. H. Pettoz et Maggi. Le grade est conféré aux 2 candidats.

Doct. ès sciences 22. Lecture est faite également d'un rapport de la Faculté des sciences sur les examens de doctorat de H. H. Rappoport et Gyr. Le grade leur est conféré.

Prix N. E. Thuboux 23. M^{lle} Jenny Dubout de Gully a fait don à l'Université de f 5000 en mémoire de son père feu le Dr E. Thubout. Les intérêts de cette somme devant servir à constituer un prix décerné à l'auteur d'un travail de psychiatrie ou de philosophie. Lecture est faite d'un projet de règlement pour le dit Prix. Ce projet est approuvé et sera transmis au Département avec les réquisitions de la Banque cantonale.

Univ. Suisses 24. Question du programme, soit de l'ordre du jour de la réunion des Recteurs en juin prochain. Lecture est faite de l'épave d'une circulaire rédigée par la commission instituée en vue de l'élaboration du susdit programme. Cette circulaire est adoptée. Il est décidé que le banquet qui suivra la réunion sera payé par le fond universitaire.

Chimistes analystes 25. H. le Prof Blane fait connaître les modifications apportées par la Faculté des sciences au règlement du chimiste analyste. Les modifications seront communiquées au Département.

Etudiants russes 26. Au sujet de l'examen de latin que doivent subir les étudiants en médecine, il est décidé qu'aucun certificat ne saurait être délivré.

Allocation au 27. H. le Recteur entretient la commission du subside de Concierge f 300. - qui était naguère accordé annuellement au concierge sur le fond universitaire, ce subside étant une compensation du travail pour lequel le bureau avait recours au concierge et

27 dont le département a demandé la suppression. Le Département a été prié d'en autoriser le maintien. Il y a consenti en demandant toutefois qu'il soit stipulé qu'il s'agit d'heures de travail supplémentaires et non d'une allocation soit gratification.

Prog. des concours 28. Il est décidé que le programme des concours sera imprimé à la fin du programme des cours à partir de l'été 1908.

Non 29. Un appareil à projections lumineuses étant nécessaire pour certains cours de la Faculté des lettres et des sciences, H. Bomard propose que la Société académique soit priée d'en faire l'acquisition. adopté.

Finances d'étud. 30. H. le Recteur donne à la Commission certains renseignements sur la perception des dettes financières du présent semestre. Il lui fait part ensuite de propositions que lui a faites H. Rogo, de Genève au nom de la Revue Suisse universitaire. Il est décidé qu'un comité composé d'un certain nombre de professeurs de l'Université et d'établissements secondaires sera constitué en vue de l'étude de cette question.

F. Jaccard, 32. H. F. Jaccard, priv. doc., sollicite l'autorisation d'étudier son enseignement à la minéralogie. La Faculté des sciences l'appuie. Le Département en sera informé.

Recteur 33. H. le Recteur a tenu à se renseigner auprès de H. le Chef du Département sur sa compétence à propos de l'octroi d'un auditoire à tel ou tel conférencier. Il lui a été répondu que lorsqu'il s'agit d'un professeur attaché à l'Université il était libre d'agir sans en référer au Département, mais que dans tout autre cas, il devrait prendre l'avis de ce dernier.

34. Le Sénat sera convoqué dans la 2^e semaine du mois de mars.

Séance de la Commission universitaire du 5 mars 1907.

Présents H. le Recteur Heloir H. H. les Doyens Perret, Blane Bomard et Nabel, H. de Felice, vice-doyen, remplaçant H. Mercier empêché, H. Sommer, directeur de l'École d'Ingenieurs.

Le procès-verbal de la dernière séance (5 février) est lu et adopté. Lecture est faite des lettres du Département de l'Instruction publique et des Cultes.

H. Pittard 1. Du 30 janvier. - H. Pittard prof. à Genève offre de faire un cours d'anthropologie à l'Université. Sur le priavis de la Faculté des sciences, la réponse a été négative.

Faculté de théol. 2. Du 4 février. - H. Prantl, chapelain du Penitencier offre de faire aux étudiants en théologie un cours pratique de cure d'âmes.

- Le pécariis de la Faculté est favorable.
3. Observatoire Col d'Ollen - Le Département demande que le fond universitaire participe à la dépense qui entraînera l'entretien d'un rectorat d'un observatoire de l'Université à l'observatoire du Col d'Ollen. Il s'agit présentement de la somme de 774.30. La Commission décide de proposer au Département que la moitié de cette somme seulement soit mise à la charge du fonds universitaire.
4. M. Waringer dem. de priv. doc. - Du 8 février. - Le Département transmet une lettre de M. Waringer de qui sollicite d'enseigner à titre de privat. docent. demande de pécariis
5. M. Brunhes cours de géographie humaine. - Du 8 février. - M. Brunhes, prof. à Tribourg, offre un cours de géographie humaine. Sur le pécariis des Facultés intéressées (lettres et sciences), il a été répondu favorablement, le 11 février.
- Chimiste analyste mod. au régl. - Du 8 février. - Les modifications apportées au règlement de chimiste-analyste sont approuvées.
7. Prog. des cours approuvi - Du 11 dit. - Le programme des cours du semestre d'été est approuvé avec certaines réserves.
8. Non, Prix E. Duboux - Du 13 février. - L'Université est autorisée à accepter la donation de M. E. Duboux.
- Comptes approuvés - Du 13 février. - Le compte du fond universitaire pour l'année 1906, les comptes des diverses finances perçues et le compte d'assurances pour le semestre d'hiver 1905/1906 sont approuvés.
10. M. Machon conf. - Du 14 février. - M. le Dr Machon demande l'autorisation de donner une conférence en faveur de l'établissement fondé pour les épileptiques à Lavigny. Admis.
- Finances d'études restitution - Du 15 février. - La finance payée par M. le Dr Rodenkatt pour le laboratoire de chimie peut lui être restituée.
11. M. Pareto - Du 15 février. - Le cours unique qui sera désormais M. Pareto durant le semestre d'hiver sera de 2h. et non de 3h. -
13. Achats de livres - Du 15 dit. - Lettre relative aux achats de livres.
14. M. Th. Perrin priv. doc. - Du 16 dit. - M. le Dr Th. Perrin, est autorisé à enseigner l'urologie dans la Faculté de médecine en qualité de privat. docent. -
15. M. Golliez (dimission) - Du 27 dit. - M. le Prof Golliez a donné sa démission. La Faculté des Sciences est chargée de faire des propositions pour son remplacement.
16. M. Brunhes, prof. extraord. - Du 28 février. - M. Brunhes est nommé professeur extraordinaire.
17. M. Hausknecht nommé à professeur - Lecture est faite d'un rapport de la F^{de} des lettres sur une demande adressée au Département par M. Hausknecht, ancien directeur d'une Reform-Schule à Kiel et professeur à l'Université de Tokio, demande tendant à ce qu'il soit autorisé à enseigner la langue et la littérature anglaise. Ce rapport est favorable, le Département accorde cette autorisation. M. Hausknecht sera dénommé professeur.

18. Congrès de climato- L'Université est invitée à se faire représenter à un congrès de climato-
thérapie rapie qui aura lieu au mois d'avril sur la côte d'azur.
19. Biblioth. cant. - Du date du 29 janvier la Bibliothèque cantonale a réclamé la livraison
Revue des revues qui ne lui ont pas été transmises aux dates voulues. A l'heure
actuelle tout lui a été remis, à l'exception d'un fascicule du Philosphi-
cal magazine qui ne se retrouve pas et que nous cherchons à remplacer.
20. Prof. Jentzer, f. - L'Université de Genève a fait part le 5 février du décès de M. le Prof
Jentzer.
21. Sté. L'étudiants "Misr" - La Société des étudiants égyptiens "l'Orient" ayant choisi pour sa
casquette les couleurs portées par la Sté de Lozique, elle a été invitée
à s'entendre avec un chapelier pour qu'aucune confusion ne soit possible.
22. Congrès d'hygiène et de démographie - Par lettre du 7 février M. le Prof Galli annonce qu'il accepte les fonctions
de délégué de l'Université au congrès d'hygiène et de démographie qui
doit se réunir à Berlin au mois de septembre prochain.
23. Universités Suisses Prix des lab. - L'Université de Genève a demandé par lettre du 25 février l'indica-
tion des prix de nos divers laboratoires et de nos diverses cliniques, et
communiqué à ce propos une liste imprimée des prix réclamés pour
les Facultés de médecine et des sciences. Une liste semblable sera
élaborée pour notre propre usage.
24. Impôt sur les Professeurs - En date du 27 février la Municipalité demande les noms des
professeurs de l'Université domiciliés hors de la commune en vue de
les attendre pour l'impôt sur le produit du travail.
25. Congrès de Zool. - L'Université de Cambridge, puis Boston, invite l'Université à se faire
représenter au 7^e congrès international de Zoologie qui doit avoir
lieu au mois d'août prochain.
26. Non - M. G. Renard a fait don à l'Université d'un ouvrage qu'il
vient de publier sur la République de 1848. -
27. Suisse universit. - La Commission est informée que rien n'a été conclu avec la Redac-
tion de la Suisse universitaire, l'Université de Genève refusant
de faire partie de l'association.
28. - La réunion semestrielle du Sénat est fixée au lundi
11 mars, à 5 h. -
29. - Afin d'éviter une nouvelle et trop prochaine convocation
de la Commission universitaire, il est convenu que les
grades à conférer à la suite des examens du présent mois
le seront directement par le Rectorat. -
30. Licence en droit - Conformément aux rapports des commissions d'examens
les grades suivants ont été conférés.
Kandilaroff. - Licencié en droit; - H. H. Kandilaroff, Hittaco, Constantin,
Mittacos. - Les examens de doctorat es sciences sociales de M. de Martino
Doct. es se. social. ont été admis. Il est en conséquence autorisé à présenter
la dissertation.

Doct. en méd. 32. Docteur en médecine... Le grade est conféré à M^{lle} Popoff, concordia
 Popoff, concordia
 Rosen, Vera, Crotti³³ Licencié en lettres classiques... Le grade est conféré à M. Peljacottet.
 M^{lle} Wojewchowska³⁴ Docteur en lettres... Conféré à M. Ch. Gilliard à la suite de la
 Lic. ès lettres cl. S^t Jacottet sousenance de sa thèse le 23 mars.
 Doct. ès lettres³⁵ Gilliard³⁵ Licencié en sc. physiques et naturelles... conféré à M. Jeannet.
 Jeannet, Lic. ès sc. 36 Docteur en sciences... conféré à M. Ottiker.
 Ottiker, Doct. ès sc.

Séance du Sénat du 11 mars 1907. —

Présents: M. le Recteur Le Coës, M. H. les professeurs Rander, Alam, Normand, Brunner, Haples, de Volin, de Tourboulon, Emery, Hoffel, Mercanton, Hoyleau, M^{lle} Huret, Pelet, Perret, Rambu, Roquin, Rossier Ed^e, Rossier G^{me}, A. Rouid, Geiler, Girven, Tallette.

1. Les procès verbaux des séances du 3 juillet, 3 novembre (Inaug. du Palais de R.), 19 janvier (concours) sont lus et adoptés.
2. Lecture est faite du compte rendu de la gestion de la Commission universitaire à partir du mois de juillet 1906.
3. Lecture est faite ensuite de la liste des gradués à partir de la même date.
4. Sur la proposition de la Faculté de droit, le Sénat décide à l'unanimité des votants de demander au Département de l'Instruction publique de vouloir bien solliciter en son nom du Conseil d'Etat la nomination de M. Brocher de la Pichère en qualité de prof. honoraire.
5. M. le Prof. Emery exprime le désir que les Revues Traumatiques par la Bibliothèque cantonale, le soient d'une façon plus prompte. Il est appuyé par plus d'un professeur. M. le Recteur sera informé de ce vœux.

Séance de la Commission universitaire du 16 avril 1907. —

Présents: M. le Recteur Le Coës, M. Sind, pro recteur, M. H. les Doyens Bonnard, Mercier, Nasel.

1. Le procès-verbal de la séance précédente (5 mars) est lu et adopté après une légère modification.
 Lecture est faite des lettres du Département de l'Instruction publique et des Cultes.

Cours public 2. Du 7 mars, - Le cours de M. Boninsegni sur la question des assurances sera public.
 M. Boninsegni
 Finances d'études 3. Du 7 dit, - Le Département approuve le projet de l'Université de faire imprimer un tableau des droits d'inscription à payer pour les cliniques et les laboratoires.
 tableau de prix
 M. Brunhes, prof. est. 4. Du 11 mars, - M. Brunhes a été nommé professeur extra. par le Conseil d'Etat et doit, en conséquence, être inscrit, avec ce titre.
 M. Brocher, prof. hon. 5. Du 20 mars, - M. Brocher de la Pichère a été nommé professeur honoraire
 M. Hausknecht 6. Du 22 id, - M. Hausknecht a été autorisé à faire un cours de langue et de littérature anglaise à la Faculté des lettres avec le titre de professeur.
 Fac. de théol. 7. Du 5 avril, - Le Département de l'Intérieur ne donne pas son assentiment à la proposition de M. le pasteur Pauty relative à la création d'un cours de cure d'âmes à l'Hôpital cantonal pour les étudiants en théologie.
 M. Pauty
 M. H. Mijour 8. Du 9 avril, - Le congé accordé à M. le Prof. H. Mijour est prolongé jusqu'au 15 octobre.
 congé
 Aug. Néglon 9. Du 9 dit, - M. Aug. Néglon est confirmé en qualité d'assistant au laboratoire de minéralogie
 assist.
 M. P^{re} Guex 10. Du 11 dit, - Le congé sollicité par M. le Prof. Guex pour le semestre d'été lui est accordé.
 congé
 M. Gilliard, secrét. 11. Du 13 avril, - Le congé accordé à M. Gilliard, Secrétaire de la Direction de l'École d'ingénieurs est prolongé jusqu'en août, il sera remplacé par M. Demierre, ingénieur.
 Lettres diverses
 Cours de vacances 12. En date du 27 février, le Département fédéral de l'Intérieur envoie une affiche concernant les cours de vacances à Londres
 Etudiants russes 13. Par lettre du 2 mars, M. le Doyen de la Faculté des lettres informe M. le Recteur que le Conseil estime que la connaissance du latin ne doit pas être exigée des étudiants russes; il sera fait observer à la Faculté que cette exigence devrait être maintenue.
 ex. de latin
 4. V. II. 1907. 1316
 Univ. Bâle 14. L'Université de Bâle a invité le 12 mars l'Université de Lausanne à se faire représenter à la fête du 2^e centenaire de Leonard Euler au mois d'avril. M. Anstheim a accepté les fonctions de délégué.
 2^e cent^e Euler
 M. A. Bonnard 15. En date du 19 mars, M. le Doyen de la Faculté des sciences informe M. le Recteur que celle-ci présente M. Arthur Bonnard comme professeur de minéralogie en remplacement de M. Golliez.
 rempl.
 M. Golliez
 décès 16. L'Université de Fribourg a fait part le 14 mars du décès de M. le Prof. Cullimore.
 M. Cullimore
 Univ. Lille 17. L'Université de Lille demande par lettre du 20 mars l'envoi de plans et de photographie du Palais de Rumine.
 des
 Femmes, adm. 18. Le Board of Educat. de Londres désire être renseigné sur la question de l'admission des femmes à l'Université (lettre-questionnaire du 27 mars). Il a été répondu.
 des femmes

- 19. M. Lugeon, absence
S^{te} géolog. de Londres
M. le Prof Lugeon informe M. le Recteur, en date du 2 avril qu'il doit se rendre en Roumanie pour quelques jours.
La Société géologique de Londres devant célébrer au mois de septembre prochain le centenaire de sa fondation invite l'Université à se faire représenter à cette solennité. Il sera répondu que nous ne pouvons envoyer un délégué.
- 20. Université de Maryland
L'Université du Maryland à Baltimore devant célébrer à la fin du mois de mai le centenaire de sa fondation invite l'Université de Lausanne à se faire représenter à cette fête; nous avons dû répondre négativement.
- 21. S^{tes} d'étudiants Armenia
Misr.
La Société Armenia a envoyé ses statuts. Ils sont approuvés.
La casquette de la S^{te} des étudiants égyptiens ayant été modifiée de manière à ne pouvoir être confondue avec celle des Lofingiens, le port en est autorisé.
- 22. Moyens de l'Allocation à leur allouer
Les diverses Facultés ne s'étant pas prononcées, pour la plupart, au sujet de la proposition de M. le Prof Tallette concernant le subside à allouer à M. H. les Roynus, elles sont invitées à élucider cette question avant la fin de mai.

Séance de la Commission universitaire
du 28 mai 1907.

Présents: M. le Recteur Deloës, M. H. les Roynus Blanc, Bonnard, Perret et Nabel, - M. Mercier s'est fait excuser.

Le procès-verbal de la séance précédente (16 avril) est lu et approuvé.

Lecture est faite des lettres du Département de l'Instruction publique et des cultes.

- 1. M. Dr. Nicod, assistant
Du 20 avril, - M. Oscar Nicod est nommé assistant au laboratoire de physique.
- 2. M. Burnier, congé
Finance d'études
Du 23 dit, - Un congé est accordé à M. le Prof Burnier pour le semestre d'été.
- 3. Du 24 dit, - Le Département indique la façon dont doivent se répartir, entre les professeurs intéressés la finance payée pour le laboratoire d'électricité industrielle.
- 4. M. Artkus, privatisim.
Du 25 dit, - M. Artkus est autorisé à donner 2 leçons supplémentaires à titre de privat.
- 5. S^{te} vaud. Sc. nat.
Centenaire Agassiz
Du 26 dit, - La Société vaudoise des sciences naturelles est autorisée à disposer de l'aula, le 9 novembre pour la cérémonie commémorative du centenaire de la naissance de Louis Agassiz.

- 6. M. Hoffel, congé
Du 26 avril, - Un congé est accordé à M. le Prof Hoffel du 23 mai au 13 juin.
Du 2 mai, - Le Département transmet des affiches concernant des prix offerts par l'Institut de France.
- 7. M. Brunhes, géog. humaine
Du 3 mai, - Le personnel enseignant secondaire et primaire est admis gratuitement aux cours de M. Brunhes.
- 8. M. Vella, assist.
9. M. F.C. Forel, assist.
10. M. Maggi, assist.
11. M. Kichlenbeck, Confér. gratuites
12. M. A. Maillefer, priv. doc.
13. M. Livschitz, dem. de priv. doc.
14. M. Happeles, démission
15. M. A. Bonnard, prof. contr.
16. Salle du Sénat, mobilier
17. S^{te} d'étudiants, conflit de couleurs
18. M. Woringer, dem. de priv. doc.
19. S^{te} d'étudiants, Armenia
20. Certif. d'études, fr.
Du 26 avril, - M. Vella est nommé 1^{er} assistant à l'Institut pathologique, M. Forel, 2^d assistant au même Institut; M. Maggi est nommé assistant à la Polyclinique universitaire.
Du 6 mai, - M. Kichlenbeck est autorisé à introduire certaines modifications au programme de ses cours du présent semestre.
Du dit, - M. P. Gauthier, professeur de rhétorique au lycée Henri IV, à Paris fera 2 conférences gratuites à l'aula, l'une sur M^{me} de Staël et le Directoire et l'autre sur les relations de Chateaubriand avec Napoléon.
Du 14 dit, - M. A. Maillefer demande l'autorisation de faire comme privat. docent un cours de botanique. Demande de priaris.
Du 15 dit, - M. Livschitz, lic. es sciences sociales de l'Université de Genève sollicite l'autorisation de faire un cours élémentaire d'histoire de la philosophie en qualité de privat. docent. Priaris demandé.
Du 16 dit, - M. le Prof Happeles a donné sa démission pour la fin du semestre actuel.
Du 23 mai, - M. Arthur Bonnard est nommé professeur extraordinaire pour l'enseignement de la minéralogie, en remplacement de M. Gollier (entré 12 déc.).
Du 25 mai, - Ses ordres ont été donnés pour la réparation des fauteuils de l'ancienne Salle du Sénat.
Lettres diverses.
Du 22 avril, - La Société de Lofingue demande qui sera compétent de la Commission universitaire ou du Forum dans la question pendante entre les S^{tes} d'étudiants Misr et de Lofingue au sujet des couleurs. Il sera répondu que d'après le règlement de l'Université, art 29, c'est à la Commission universitaire qu'il appartient de décider.
Du 25 avril, - La Faculté des sciences communique une demande de M. Woringer sollicitant l'autorisation d'enseigner la chimie générale en qualité de privat. docent. - Demande de priaris.
Du 26 avril, - La Société Armenia transmet ses statuts; ils sont approuvés.
Du 4 mai, - La Faculté des lettres demande l'adjonction au Règlement du certificat d'études françaises d'un art. 13 indiquant la valeur de l'examen. Adopté pour être transmis au report.

- Boyens** 21. Du 11 mai, - Lettres des Facultés de droit et des lettres concernant la rétribution des Boyens pour le travail que leur impose leur charge. Il est décidé qu'il sera proposé au Sénat d'allouer à chaque Boyen une somme de f. 200 par an en sus du casuel, tels sur le fonds universitaire, et moyennant l'assentiment du Département.
- Allocation**
- M. Artkus, privatissim** 22. Du 16 mai, - Propositions diverses de H. le Boyen de la Faculté de médecine: 1° Le Conseil appuie la demande de privat de H. Artkus; 2° H. Herzog est proposé comme assistant d'anatomie; 3° La thèse de doctorat de H. Mola a été admise.
- M. Herzog, assist^t**
- Doct. en méd.**
- M. Mola**
- Thèses (échange)** 23. Du 19 mai, - Lettre du Boyen de la Faculté de médecine relatives aux envois de thèses à faire aux Universités suisses.
- Lic. et doct. en droit** 24. Du 20 mai, - Rapport de la Faculté de droit sur la soutenance de thèse de H. F. Gamboni. Les grades de licencié et docteur lui sont conférés. Id. de H. Victor Perrier, lic. et doct. en droit; grades conférés.
- F. Gamboni**
- V. Perrier**
25. Du 21 mai, - L'Université de Tribourg fait part du décès de H. le Prof. Cullimore.
- Sté. p. le relèvement de la moralité** 26. Du 24 mai, - Lettre de H. Perquet, Secrétaire du Comité de la Société pour le relèvement de la moralité demandant la remise par l'Université, à chaque étudiant, de la brochure de feu le Prof. Herzog (Science et moralité). Il sera répondu que l'Université ne peut se charger de la chose.
- M. Sirven, privatissim.** 27. Du 24 mai, - La Faculté des lettres informe H. le Recteur que H. le Prof. Sirven désire insérer au programme du prochain semestre d'hiver un cours sur Alfieri comme privatissima. Priavis favorable adopté.
- Sté. d'étudiants "Roumains."** 28. La Société des étudiants roumains envoie ses statuts en date du 27 mai, ils sont approuvés.
- Etudiants russes exam. de latin,** 29. H^{lle} Groushelzka, étudiante en médecine, demande à être autorisée à remettre à plus tard son examen de latin. Refusé.
- Secret de l'étud^t** 30. H^l Prof. Blanc qui s'occupe spécialement de ce qui concerne l'affaiblissement de la red. de l'édit. le livre de l'étudiant enet l'avis que les f. 200 payés jusqu'ici par H. Gack (contribution de 2 années) devraient être affectés à la reclame (annoncée dans la bibliothèque universelle, par ex. pour les cours de vacances).
- Universités Suisses Conf^s des recteurs** 31. La Commission est informée que la prochaine conférence des Recteurs d'Universités suisses aura lieu le 8 juin. Il est décidé que les professeurs seront informés qu'ils pourront assister au banquet du soir de ce jour pour le prix de f. 11.- Les invités seront H. le Chef du Département, H. le Syndic et les membres de la Commission universitaire.

Session de la Commission universitaire
du 25 juin 1907.

Présents: H. De Loo, Recteur; H. M. les Boyens Blanc, Bonnard et Narkel
Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.
Lecture est faite des lettres du Département de l'Instruction publique et des cultes:

- Dispenses** 1. Du 28 mai, - Dispense du paiement de la finance d'études accordée pour le semestre d'été 1907.
- Immatrication** 2. Du 28 mai, - Le Département n'estime pas que la maturité fédérale puisse autoriser l'admission dans la Faculté de droit, cela à propos de la demande de H. Fiquet.
- M. M. Herzog** 3. Du 30 mai, - H. L'Herzog est nommé assistant au laboratoire d'anatomie normale; H. N. Popoff est nommé en la même qualité au laboratoire d'embryologie.
- N. Popoff, assist^t**
- Fac. de droit** 4. Du 3 juin, - Le Département transmet une demande de H. Artkus (Caleb, priv. doc. à l'Université de Genève, tendant à ce qu'il soit autorisé à faire à Sauranne des cours de droit civil et commercial bulgare. Demande de priavis. La Faculté de droit priavise négativement. Adopté.
- M. Caleb, exam. de dr. bulgare**
- M. Sirven** 5. Du 6 juin, - H. le Prof. Sirven est autorisé à faire un cours sur Alfieri à titre de colleg. privat. durant le prochain sem. d'hiver.
- cours privatiss.**
- Colleg. privatissim:** Du 6 juin, - Lettre relative au collegia privatissima.
- M. van Vleuten** 7. Du 7 juin, - Question du traitement de H. le Prof van Vleuten
8. Du 7 juin, - H. le Directeur du Gymnase classique fera subir à H. Piati, étud^t en méd., l'examen complémentaire de français exigé pour donner pleine valeur à son titre de licence locale en vue des examens fédéraux.
- Ex. complet.**
- F. Jaccard.** 9. Du 15 juin, - Modifications diverses à apporter au prog. des cours du sem. d'hiver 1907-1908; Le cours que fait H. F. Jaccard, priv. doc., désire donner sur les déserts actuels et les déserts fossiles ne rentrent pas dans son enseignement, est autorisé seulement à titre exceptionnel.
- priv. doc.**
- Exclusion** 10. Du 18 juin, - Le Département prononce l'exclusion de l'étudiant qui n'a pas payé la finance d'études
- Lettres diverses**
- Marigliano** 11. Par lettre du 15 mai, le Comité des élèves du Sénat Marigliano, professeur de chimie médicale à l'Université de Gènes annonce que le 22 juin le jubilé de la 25^e année de son entrée en fonctions sera célébré.
- Sénateur**
12. Du 30 mai, - H. le Directeur de l'École normale demande des

12. Dict. hist. et géograph. renseignements à propos d'un article, qu'il doit rédiger sur l'instruction publique dans Canton de Vaud, à l'usage du dictionnaire historique et géographique.

Jubilé M.M. Dopplesch et Bugnion Du 30 mai et du 4 juin. Tout en exprimant leur reconnaissance pour cette marque d'attachement, M.M. les Prof. Lapples et Bugnion déclinent l'invitation à un banquet qui leur serait offert à l'occasion de la 25^e année de leur entrée en fonctions.

14. Du 8 juin, - La Direction des chemins de fer fédéraux donne certains détails au sujet des tarifs.

15. Univ. étrangères Northwestern Du 12 juin, - L'Université Northwestern à Chicago nous informe de l'installation d'un nouveau Président, le 21 juin.

16. Prix St. Grenier Du 12 juin, - L'école d'ingénieurs annonce que la commission du prix St. Grenier a décerné un prix de 150 fr. à M. Oswald Mazzolini et une mention à M. Georges Lenoir.

17. G. Lenoir Congrès des pétroles Du 14 juin, - Le congrès des Pétroles à Bucarest sollicite l'honneur de M. le Prof. Lugeon comme délégué. La commission ne juge pas ce voyage opportun.

18. Col d'Olen Du 15 juin, - Circulaire des laboratoires scientifiques du Col d'Olen.

19. Univ. étr. Necès Du 17 dit, - L'Université d'Innsbruck fait part du décès de M. Oppolzer, prof. d'astronomie.

20. Doct. es lettres Ch. Biermann Lecture est faite d'un rapport de la Faculté des lettres sur la soutenance de thèse de M. Ch. Biermann, candidat au doctorat, cette soutenance a été particulièrement brillante. Le grade est conféré.

21. Diplômes d'Ing. En date du 17 juin l'école d'ingénieurs a transmis la liste des candidats auxquels elle propose à la commission de conférer le diplôme. Les candidats sont: Ingénieur-électricien: M^{lle} Rutlicow, M.M. Diamantides, Dufey, Lenoir, Lieffroy, Pletscher, Capara; - Ingénieur-mécanicien: M.M. Girardet, Mazzolini, Stewart-Sandeman; - Ingénieur constructeur: M.M. Ansermet, Brasiliou, Gardin, Hausammann, Hinster, Nicod, Robier; - Ingénieur chimiste: Peccari, Duboux, Duperruis, Pomar. - Ces divers diplômes sont conférés.

22. Collég. privata A propos de la réimpression du Règlement général qui doit avoir lieu, il est décidé qu'une révision de l'art. 41 relatif aux collegia privat. sera proposée au Sénat:

Règl. général mod. au régl.^t Art. 41. La finance de ces cours appartient au professeur. S'il s'agit d'un privatissimum, dont la fréquentation est indispensable pour l'obtention d'un grade, le prix ne peut dépasser celui d'un collegium privatum. Dans le cas contraire le Département fixe ce prix après entente avec le professeur intéressé. Le Sénat sera convoqué pour le vendredi 5 juillet, à 4 h.

Séance du Sénat du 19 juillet 1907.

Présents: M. le Recteur De Looz, M.M. les professeurs Bender, Blom, Boninsegni, Bormard, Brunner, Bugnion, Murnier, de Felice, Et. Dubois, Galli-Valerio, Hoffet, Lugeon, Maurer, Nardel, Necker, Perret, Roguin, Ed. Robier, A. Roud, Giller, Girou, Stilling, Witezek. Total 24. M.M. Chuard, de Molin, Hurvet, Meylan et Mercier se sont excusés.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

1. Lecture est faite du compte rendu de la gestion de la commission universitaire à partir de la susdite séance.

Règl. général modification

Doyens

Allocation

2. La question d'une indemnité à allouer à M.M. les Doyens de Faculté en sus du caucel, vu le travail considérable qui leur incombe et la faible rétribution qu'obtiennent certains d'entre eux, est mise en discussion. Sur la proposition de M. le Prof. Roguin, il est décidé que les vice-doyens seraient traités comme les doyens quand ils remplissent des fonctions semblables à celles de ces derniers. Il en serait ainsi également du professeur chargé de présider aux examens de Sciences Sociales. L'indemnité en cause serait de f. 200.-

3. Sur la demande de M. de Felice il est convenu que cette somme ne serait pas prise sur le Fond universitaire.

4. Le Règlement général de l'Université devant être réimprimé un art. nouveau ^{art. 41 bis} ^{collegia}, par ex. mentionnerait la dite allocation.

Colleg. privata

5. La question des privatissima ayant fait récemment l'objet d'une correspondance avec le Département sur un point donné, l'art. 41 du Règlement général relatif à cette sorte de cours est mis en discussion. Il est décidé, conformément à la proposition de la Commission universitaire, que le 2^e alinea de cet art. devrait être modifié comme suit: "La finance de ces cours appartient au professeur. S'il s'agit d'un privatissimum dont la fréquentation est indispensable pour l'obtention d'un grade, le prix ne peut dépasser celui d'un collegium privatum. Dans le cas contraire le Département le fixe après entente avec le professeur intéressé."

6. Par lettre du 4 juillet, le Département propose l'adjonction suivante à l'art. 46 du Règlement, alinea 4: ou du Directeur de l'école d'ingénieurs, s'il s'agit de grades délivrés par cette école. Il est procédé à une votation sur cette adjonction. La majorité des membres du Sénat présents s'étant abstenue, elle est adoptée par 5 voix contre 3 seulement.

7. Lecture est faite de la liste des diplômés à partir de la dernière séance du Sénat.

Lic. ès sc. sociales ?
Pierre Mermeff
Lecture est faite ensuite d'un rapport sur l'examen de licence ès sciences sociales de M. Pierre Mermeff qui vient d'avoir lieu. Le grade est conféré.

Seance de la Commission universitaire
du 30 octobre 1907.

Présents: M. le Recteur Wind, M. H. les Doyens Bonnard, Hauc, Nardel, et Mercier, M. Manuel, Directeur de l'École d'Ingénieurs.
Lecture est faite du procès-verbal de la séance précédente, il est adopté.

Lettres du Département de l'Instruction publique et des Cultes

Règl. général 1
Finances de grad. général. La finance des grades de l'École d'Ingénieurs sera désormais attribuée au Directeur et non plus au Doyen de la Faculté des sciences

M. Marullax 2
dem. de priv. doc.
Du 1 juillet, - M. le Dr. Marullax sollicite l'autorisation d'enseigner l'anatomie pathologique à titre de privat-docent. Demande priaris.

M. V. Vuilleumier 3
assist.
Du 12 juillet, - M. V. Vuilleumier est nommé 2^d assistant au laboratoire de chimie.

M. Reiss 4
Police scientifique
Du 17 id., M. Reiss est autorisé à faire figurer dans le prog. des cours de sciences sociales son cours de police scientifique et de photographie, en y ajoutant le mot "criminologie". M. le prof. Mercier fait observer que ce terme ne saurait être admis.

M. Manuel 5
Dir. Ecole d'Ing.
Du 18 juillet, - Le conseil d'Etat a nommé M. Paul Manuel, prof. extr., Directeur de l'École d'Ingénieurs en remplacement de M. Bonnard, démissionnaire.

M. M. Piquet 6
Immatri. (voir plus bas)
Du 26 août, - M. M. Piquet demande à être admis dans la Faculté de droit, en vertu du diplôme de maturité réelle du Gymnase de Genève. Priaris requis.

" 7
Du 27 août, - Transmet un nouveau Règlement de l'Université de Zurich concernant l'immatri. culation.

Bibl. cant. achats 8
Du 28 dit, - Les professeurs sont admis à faire des propositions pour achat de livres pour la bibliothèque cantonale jusqu'au 15 nov.

M. De Loës, congé 9
Du 7 sept, - Congé accordé à M. le Prof. Deloës.

" 10
Du 14 sept, - Le Département a répondu négativement à la demande de M. M. Piquet.

" 11
remplacement
Du 19 dit, - Demande de propositions pour le remplacement de M. le Prof. Deloës durant le semestre d'hiver.

M. H. Jusfou 12
remplac. partiellement
par M. P. Mercanton
Du 28 sept, - M. le Prof. H. Jusfou reprendra son cours de physique expérimentale au prochain semestre d'hiver. Il sera remplacé par M. P. Mercanton pour la physique spéciale à l'École d'Ingénieurs.

Conf. publique 13
Aubry
Du 3 octobre, - M. J. Aubry fera une conférence sur Baudelaire à l'aula le 26 octobre.

M. Maillard, rempl. partiellement 14
M. Anstein
Du 10 dit, - M. Maillard est confirmé comme remplaçant de M. Anstein pour le cours de calcul infinitésimal aux étudiants en sciences physiques et naturelles.

Commission des gestions observations 15
Du 24 octobre, - Le Département transmet un exemplaire du rapport de la Commission de gestion pour l'année 1906 ainsi qu'un exemplaire des observations et des réponses que ce rapport a provoquées.

" 16
L'Université est invitée à tenir un compte particulier de quelques unes des dites observations.

Invitation Conséc. des minist. 17
Du 24 oct, - Invitation à la cérémonie de la consécration des ministres le 5 novembre.

M. O. Nicod 18
assist.
Du 26 oct, - M. O. Nicod est nommé assistant au laboratoire de physique pour le semestre d'hiver.

" 19
La Commission ne devant pas se réunir à la fin de juillet, les grades divers à conférer à la suite des examens l'ont été sur la vu des rapports communiqués aux membres de la Commission universitaire. Ces grades sont les suivants

Lic. en droit 20
Se^r Guex.
Licence en droit: M. J. Guex est autorisé à présenter sa dissertation.

Doct. en méd. 21
Docteur en médecine: Conféré à M^lls. Halzoff, Koutout, Smirnov, Theodoroff, Horochkévitch, M. Ottmar Dupont.

Lic. ès lettres cl. 22
Ch. Favre, A. Godet, M^ll. Truan.
Licence ès lettres classiques, - à M. Ch. Favre, André Godet, M^ll. Ch. Favre, A. Godet, Truan.

Ab. Truan 23
Licenciè ed lettres modernes, - à M. A. J. Spiro, Georges Rigassi, M^ll. Euphémie de Ferro, Géraldine Shields, Lenia Katsouff.

Lic. ès sc. sociales 23
Licence ès sc. sociales, - à M. Pierre Mermeff.

Lic. ès sc. phys. math. 24
Berberian, omig.
Licence ès sciences physiques et mathématiques, à M. Omig Berberian.

Lic. ès sc. pharm. 25
Rozanis
Licence ès sciences pharmaceutiques, - à M. Gaël Rozanis.

Doct. ès sciences 25
Louis Grand
Docteur ès sciences, - à M. M. M^ll. Thiébaud et Louis Grand.

M. A. Maillofer priv. doc. 26
La Faculté des sciences ayant priarisé favorablement sur la demande de M. A. Maillofer d'être autorisé à enseigner la botanique à titre de privat-docent, le rapport y relatif a été communiqué aux membres de la Commission par circulaire. Les conclusions en ont été ratifiées et communiquées au Département de l'Instruction publique et des Cultes.

" 26
Les grades suivants sont conférés conformément aux conclusions des rapports sur les examens du présent mois.

- Lic. en théol. 26 Licencié en théologie, - à M. Emil Marion
- M. E. Marion 27 Licence en droit, - à M. Pope Antoff et M^{lle} Pacewitz
- Lic. en droit 28 M. Stubbe, L. com. au doctorat a subi avec succès les examens complé-
Pope Antoff, M^{lle} Pacewitz mentaires de licence, il est autorisé à présenter sa dissertation
- Doct. ès lettres 29 Docteur en médecine, - conféré par circulaire des Rapports à M^{lle}
M. Stubbe Novik Tetounikow et Bernard Schwarzwald.
- Doct. en médecine 30 Licence ès lettres modernes, - à M. Lucien Bourguis
- Lic. ès lettres mod. 31 Licencié ès sciences physiques et naturelles, - à M. Auguste Néglon
et André Jaccard.
- Lic. ès sc. phys. et nat. 32 Licencié ès sciences physiques et mathématiques, - à M. Lucien
M. Lucien Raymond Raymond.
- Lic. ès pharm. 33 Licencié ès sc. pharmaceutiques, - M. M. Rochnakoff et Dimitroff
- Rochnakoff, Dimitroff En date du 5 août, le consulat de Danemark à Zurich transmet
Congrès des orientalistes une invitation du ministre des affaires étrangères de ce pays au
Congrès des orientalistes qui aura lieu à Copenhague dans la 2^{de}
moitié du mois d'août 1908. Il est décidé que M. le Prof. Spiro
sera prié de représenter l'Université à ce congrès et qu'il lui sera
alloué f. 300. pour frais de voyage.
- Etudiants russes 34 LECTURE est faite de l'avis concernant les conditions de l'imma-
triculation des étudiants et étudiants russes réglé en conformité des
renseignements fournis par la légation suisse à St. Pétersbourg.
- Immatri-culation (voir plus bas)

Séance de la Commission universitaire
du 1^{er} décembre 1907.

Texte de la p. 29. XI. 07

- Présents: M. Lind, procureur, M. M. les boursiers Romard, Blane, Vachel et
Hucier, M. Manuel, directeur de l'École d'ingénieurs.
- Obseques 1. Le procès-verbal de la séance précédente (31 octobre) est lu et adopté.
- M. De Loës 2. A propos des obseques de M. le Recteur de Loës qui ont eu lieu le 28 novembre,
M. le procureur rappelle le fait que les différentes Universités Suisses et
l'Académie de Vuchâtel avaient délégué leurs Recteurs et divers
professeurs à cette cérémonie, puis il donne connaissance des
lettres de condoléance qui lui ont été adressées par les Universités de
Bâle, Berne, Fribourg, Genève et Zurich, le Polytechnicum de Zurich,
l'Académie de Vuchâtel, la Faculté de théologie de l'Église indépendante,
la Municipalité de Lausanne et le Tribunal Fédéral.
- 3. Lecture est faite des lettres du Département de l'Instruction publique
du 31 octobre, - L'avis concernant l'immatriculation des étudiants
russes est approuvé.
- Certificat d'études fr. 4. Du 11 novembre, - Le Département ne croit pas utile de modifier le
réglement du certificat d'études françaises dans le sens indiqué par la

- Faculté des lettres.
- St^{es} d'étudiants 4. Du 12 nov; - L'usage de l'Aula est accordé à la St^e Stella pour le
Stella (voir plus bas), 6 décembre (cinquantième)
- M. Hengewald 5 Du 12 nov, - M. Hengewald est nommé assistant au laboratoire de
M. Néglon physico-chimie; - M. Néglon est nommé assistant au laboratoire de minéralogie
- M. Cordes, Eug. 6 Du 12 nov, - M. Eug. Cordes est nommé garçon du laboratoire de chimie
biologique et de photographie.
- M. Arthus 7 Du 22 nov, - L'audit N. XV est accordé à M. le prof. Arthus pour des conférences.
Du 4 déc., - Demande de proposition pour la reprise de la chaire de
- St^e de théologie 8 Théologie pratique.
- Conf. Kuhlentbeck 9 Du 17 déc., - L'Aula est accordée à la Société Stella pour le 20 déc.,
Sternberg Du 9 déc., - Le Département communique le text d'une plainte de M.
Sternberg, prié. dec., contre M. le Prof. Kuhlentbeck. A ce sujet M. le procureur
informe la Commission des faits d'indiscipline qui se sont produits dans
la Faculté de droit et de son intervention.
- Doct. ès lettres 10 Rapports sur les examens. Faculté des lettres. Le grade de docteur
Faitlovitch est conféré à M. J. Faiklovitch.
- Doct. en méd 11 Faculté de médecine, - Le grade de docteur est conféré à M^{lles} Tetounikow,
(7) 11. Bluschnikoff, M. Mahmoud Azmi, Schwarzwald, Hétraux, M^{me} Hebler, M^{lle}
Asnell.
- Lic. en droit 12 Faculté de droit, - Le grade de licencié en droit est conféré à M. M. Anshin,
Anstein, Chessex Chéber, Lucien et Junod Edgq; le grade de docteur en droit est en outre
Junod, Edg. conféré à M. Lucien Chéber.
- Doct. en droit 13 Communications diverses: M. le Doyen de la Faculté de médecine transmet
Chessex, Lucien une lettre de M. Freyer, prié. dec. du 29 octobre annonçant qu'il ne fera
M. Freyer, prié. dec. pas de cours de pathologie interne ce semestre.
- M. A. Mercier 14 En date du 3 novembre, M. le Prof. Mercier a informé M. le Recteur qu'il
absence devrait s'absenter pour quelques jours.
- M. M. De Loës 15 LECTURE est faite de lettres de M. M. De Loës et M. Dupont exprimant leur
K. Thufour reconnaissance de la sympathie que la Commission universitaire
leur a témoignée au sujet de l'état de leur santé.
- M. Marullaz 16 M. le Doyen de la Faculté de médecine a informé M. le Recteur
4. 25. 11. 08. n. 4. en date du 2 novembre que le travail présenté par M. Marullaz
en vue de l'obtention du titre de privat docent a été soumis
à l'examen de 2 experts, conformément au Règlement.
- Bibl. cant^{le} 17 M. le Doyen de la Faculté des lettres a informé M. le Recteur
réclamation par lettre du 16 novembre du refus que la Bibliothèque cantonale
a opposé, sans motif valable, semble-t-il à la demande de
près de certains ouvrages que lui adressait des étudiants. Cette
réclamation sera transmise au Département.
- St^{es} d'étudiants 18 La Société des étudiants helvétiques a fait connaître le 12 novembre
Hellénos la composition de son comité.

- 19. **Mécès Univ. Suisses** - L'Université de Genève a fait part du décès de M. le prof. Hochlin, celle de Bâle a annoncé celui de M. Viedler, l'Académie de Neuchâtel, celui de M. le Prof. Fiebel.
- 20. **Etudiants russes** - L'Université de Genève a répondu en date du 15 novembre à une demande de renseignements que nous lui avions adressée au mois d'octobre au sujet des lettres à produire par les étudiants russes et les étudiants polonais. Lecture est faite de cette réponse.
- 21. **Immatrication** - L'Université de Genève a répondu en date du 15 novembre à une demande de renseignements que nous lui avions adressée au mois d'octobre au sujet des lettres à produire par les étudiants russes et les étudiants polonais. Lecture est faite de cette réponse.
- 22. **Congrès laryngo-rhinolog.** - Un congrès laryngo-rhinolog. devant avoir lieu à Tübingen au mois d'août prochain le Comité a invité l'Université à s'y faire représenter. La Commission décide de charger M. le Prof. Mermoud de cette mission.
- 23. **M. Mermoud** - M. le Président de la Société académique vaudoise informe l'Université par une lettre du 12 octobre que la dite Société fait don à l'Université d'un appareil à projections. Ses remerciements lui sont adressés. L'appareil sera placé sous la surveillance de M. le Prof. Blanc.
- 24. **S^{té} académique** - La Société académique exprime le désir qu'une avis affiché dans la salle de lecture informe les étudiants que le mobilier et les livres qui la garnissent ont été donnés par elle, il sera tenu compte de son souhait.
- 25. **Centenaire Agassiz** - Le Comité du centenaire de L. Agassiz a invité M. le Recteur à assister à la cérémonie qui aura lieu à l'Aula le 9 octobre.
- 26. **Prix Nobel** - Le Comité du prix Nobel a transmis quelques exemplaires à propos de l'octroi de ce prix en 1908.
- 27. **Vacances.** - Les vacances du nouvel an sont fixées du 21 décembre au 11 janvier au soir.

Séance de la Commission universitaire
du 28 janvier 1908.

Présents M. le prorecteur Lind, M. H. les doyens Bormand, Perret, Nardel et Blanc, M. Mermoud, directeur de l'école d'ingénieurs.

Le procès verbal de la séance précédente (18 déc) est lu et adopté après une légère rectification: il ne sera pas affiché à la salle de lecture.

1. **Etudiants russes** - M. le Prorecteur rappelle les faits dont s'est occupé la presse récemment et l'attitude de celle-ci, puis les réponses. Il informe la Commission des recherches du Bureau des étrangers pour l'assurance que les étudiants possèdent tous les papiers voulus. A l'heure présente ceux qui n'en ont pas sont en fait petit nombre (quelques unités).

Lecture est faite des lettres du Département de l'Instruction publique et des Cultes:

2. **off. Schriso** - Du 20 déc., L'Aula est accordée à M. H. les prof. F. Mermoud et A. Petit de

- Conférences publ. Paris pour des conférences.
- 4. **M. Brunhes** - Du 28 déc. - Le Département insiste pour que la qualité de professeur extraordinaire soit conférée à M. Brunhes. En date du 16 janvier, il revient sur sa décision, à la suite des observations de l'Université.
- 5. **prof. et c.** - Du 28 déc. - Le Département transmet une demande, avec pièces à l'appui, de Ecoles libres polon. M. Gorzki, Directeur d'une institution à Katowice, demande tendant à ce que Immatriculat^{on} les élèves de cette école soient, le cas échéant, immatriculés à l'Université comme ils le sont à Fribourg. Il est décidé que des renseignements seraient pris à ce sujet auprès de M. Brunhes.
- 6. **Dispenses** - Du 3 janvier, - dispenses du paiement de la finance d'études accordée à divers étudiants
- 7. **Finances d'études** - Du 3 jan., - Les comptes des diverses finances perçues pour le semestre d'été 1907 Cptes approuvés sont approuvés.
- 8. **Fonds universitaire** - Du 3 jan., - Le budget du Fonds universitaire pour 1908 est approuvé tel que l'établit l'Université.
- 9. **Assur. et salle de lect.** - Du 13, - Le Cpk d'assurance et de la salle de lecture (comptes conjoints) Cptes approuvés pour l'ex 1907 est approuvé.
- 10. **Délai p. fin. d'ét.** - Du 14, - Un nouveau délai jusqu'à fin février est accordé exceptionnellement à l'étudiant Petroff (ong.) pour le paiement de la finance d'études.
- 11. **M. F^d Gauthier** - Du 16, - M. F^d Gauthier est nommé garçon du laboratoire de photographie. Par lettre du 25 janvier, le Département communique une lettre de la Municipalité de Lausanne relative aux rapports de l'Université de la Municipalité de Lausanne relative aux rapports de l'Université. La production d'un permis de séjour ne serait point exigé comme le demande la Municipalité, en revanche les demandes d'immatriculations seraient, au fur et à mesure, communiquées au Bureau des étrangers qui les retournerait avec son visa après le dépôt des papiers. Cette proposition est adoptée.
- 12. **Etudiants étrangers** - La police et propose un mode de faire différent. La production d'un permis de séjour ne serait point exigé comme le demande la Municipalité, en revanche les demandes d'immatriculations seraient, au fur et à mesure, communiquées au Bureau des étrangers qui les retournerait avec son visa après le dépôt des papiers. Cette proposition est adoptée.
- 13. **Expulsion** - Par lettre du 25 janvier le Département informe l'Université de l'expulsion de 3 étudiants prononcée par le Département de justice et police.
- 14. **Noct. au méd.** - Lecture est faite d'un rapport de la Faculté de médecine sur les examens de doctorat des candidats suivants: M. H. Nicod, Remond, Exroz, Delay, M^{lle} Livchitz, Kostora, M^{me} Salzberg-Fäifel, M^{lle} Khourine. Le grade est conféré aux 6 premiers candidats, mais non aux deux autres qui n'ont pas encore déposé leur thèse.
- 15. **S^{té} d'étudiants** - Par lettre du 7 janvier le Forum des étudiants revient à la charge sur quest. des coul. sur les sujets de la question des couleurs et demande cette fois que l'Université consente à prendre l'avis des Sociétés existantes sur le choix que se propose de faire une société qui vient à se fonder.
- 16. **Concours** - Lecture est faite des conclusions des rapports sur les concours pour l'année 1906-1907. En dehors du prix Voltaire, la Faculté de théologie seule est en cause.

Les prix suivants sont décernés:

Le prix Tollope est accordé à M. H. Jaccard, étud. en lettres.

Quatre étudiants en théologie obtiennent les prix suivants:

M. Mayor Louis f. 125. M. Arthur Prof. 100

Subilia 150 Heylan 130

La séance publique pour la proclamation de ce résultat est fixée au lundi 3 février.

À propos du refus de prêt de certains ouvrages à des étudiants par la Bibliothèque cantonale, M. le Recteur a vu le Directeur (de la) et entendu ses explications. La Commission estime que puisqu'il s'agit simplement de la dimension des volumes à propos de laquelle une règle existe, quand l'écart est très faible, et c'était le cas lors du refus en cause, une tolérance devrait être admise. Cette manière de voir sera communiquée au Directeur.

Séance du Sénat universitaire du 3 février 1908.

pour la proclamation du résultat des concours de l'année 1906-1907.

Présents: M. le procureur Lind, M. H. les professeurs Blanc, Boninsegni, Bonnard, Burnier, Sandrian, Emery, Manuel, Heylan, Nardel, Perret, A. Roux, Sivan, Vuillumier.

M. H. les étudiants, un public peu nombreux.

Etudiants russes 1. M. le Procureur adresse une allocution aux étudiants et plus spécialement aux étudiants d'origine russe.

La parole est donnée ensuite à M. H. les Présidents des jurys de concours pour la lecture des rapports sur les travaux présentés. Ces travaux sont au nombre de 5 et 4 ont pour auteurs des étudiants en théologie.

Les noms des lauréats sont proclamés. Ce sont:

2. M. H. Jaccard, étud. en lettres, concours de poésie française: Prix Tollope (f. 100 et une médaille de vermeil).

4. M. Mayor, Louis f. 125. - Sujet: Examen historique et critique des 95 thèses de Luther en 1517.

M. Graf, Arthur, f. 100. même sujet

M. Subilia, Ferdinand, f. 150. Sujet: La crise de la foi chez Edmund Scherer.

M. Heylan, Louis, f. 130. Etude de l'ouvrage: Psyche de Erwin Rohde.

Séance de la Commission universitaire du 6 mars 1908.

Présents M. Lind, procureur, M. H. les doyens Bonnard, Mercier, Blanc et Nardel, M. H. Manuel et Perret se sont excusés de leur absence.

Le procès verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Lecture est faite des lettres du Département de l'Instruction publique et des Cultes.

Catologue 1. Du 29-31 janvier, - Le Département de justice et police demande que le nom et les adresses des auditeurs figurent dans le catalogue.

Etud^s russes 2. L'étudiant luxembourgeois a été expulsé du canton.

Certif. d'études 3. Du 31 janvier, - L'adjonction d'un article 13 au Règlement du certificat d'études fribourgeois est admise.

Aff. Kuhlensbeck 4. Du 3 février, - Lettre relative à la suspension du cours de M. v. Neulen.

Expulsions 5. Du 6 février, - Les étudiants Aleff et Gourevitch sont expulsés.

6. 6-24 février, - L'étudiant Hartmann est autorisé à séjourner dans le canton.

Conciergerie 7. Du 6 février, - Le montant des étrennes données au concierge au nouvel an sur le Fonds universitaire peut être porté à f. 100. - Son travail pour le bureau sera payé à part.

Expulsion 8. L'étudiant Belovitzky est expulsé.

M. Cordey 9. Du 18 février, - M. Eug. Cordey, jusqu'ici chargé de cours, est nommé professeur extraordinaire pour l'enseignement du droit public.

10. Du 18 février, - Le Département propose la création d'une section commerciale qui serait annexée à la Faculté de droit. Consultée, cette dernière admet la chose en principe. Il sera répondu que la Commission partage cet avis et le Département en sera informé ainsi que de son désir d'attendre le résultat de la conférence qui doit avoir lieu pour discuter ce projet avant de se prononcer sur les conditions de sa réalisation.

Immatrication 11. A propos de la demande de M. Gorcki, Chef d'Institution, du canton de Tarsorie, M. le Procureur informe la Commission que les renseignements donnés par M. Krumbes sur cette école sont satisfaisants et qu'il est, en conséquence, entré en pourparlers avec M. Gorcki, d'accord avec le Département (lettre du 4 mars).

Etudiant étranger 12. La conférence des Recteurs ayant décidé qu'une commission composée de délégués des Universités de Berne, Zurich et Lausanne serait chargée d'étudier la question d'un examen d'admission à exiger des étudiants étrangers; les susdites Universités sont priées de désigner leurs délégués et de faire connaître leurs noms à M. le Prof. Bonnard que la Commission charge de représenter l'Université de Lausanne.

13. Lecture est faite de la lettre du 6 février de la Bibliothèque cantonale.

- 13. Bibl. cantonale relative au prêt de certains volumes. Il en est pris acte.
- 14. M. Brunhes, prof. ext. M. le Recteur fait part à la Commission de son entrevue avec M. Brunhes au sujet du titre de professeur extraordinaire que le Département lui avait adjugé. M. Brunhes a fort bien compris les motifs pour lesquels l'Université estime que la dite qualité ne saurait lui être conférée. Le Département a été informé du résultat de l'entrevue. Une copie de la lettre qui lui a été écrite à ce propos a été transmise à M. Brunhes qui a répondu à cette communication. Il est fait lecture de cette réponse.
- 15. Noct. en méd. Rapports sur les examens de doctorat en médecine. Conformément aux conclusions des rapports, le diplôme est conféré à M. H. Ralkera, Gilliard, Richert Girardet, Thelin et Lymont, à M. H. Boulyakoff, Sotok et Vasoumian.
- 16. Vacances La séance du Sénat est fixée au Vendredi 13 mars, à 4 h. —
- 17. Les vacances de Pâques auront lieu conformément au Règlement du 25 mars au 8 avril.

Séance du Sénat
du 13 mars 1908.

Présents: M. le Recteur Hind, M. H. les professeurs Berder, Alanc, Boninégoni, Bonnard J^m, Brunner, Humier, Chuard, Corday, de Holin, de Fourboulon, Dubois C^t, Emery, Galli-Taleris, Hoffet, Joly, Lugon, Manuel, Maurer, Neylan, Hilliond, Hurct, Karbel, Hambott, Roguin, Rossier, Poud Valette, Hulleumier, Wlczek. — Total 30

- 1. Etudiants russes Lecture est faite des procès-verbaux des deux séances précédentes, savoir celle du 12 juillet 1907 et celle du 3 février 1908 (séance des concours). Ils sont adoptés. — M. le Recteur lit certains passages de l'allocation qu'il a prononcée à cette dernière séance passages s'adressant spécialement aux étudiants russes.
- 2. Il fait ensuite lecture du rapport sur la gestion de la Commission universitaire à partir du mois de juillet de l'an passé puis il donne quelques détails sur les expulsions d'étudiants prononcées par le Département de Justice et Police et indique les mesures prises pour les rapports de l'Université avec le Bureau des étrangers. M. le Recteur mentionne ensuite les conflits survenus entre professeurs et étudiants allemands et signale le fait que les professeurs n'ont pas tenu compte du règlement.
- 3. Aff. Kuchlenbeck M. le Prof. Roguin prend la parole. Il annonce à l'Assemblée que M. le Prof. Alfredo Pareto fait don de sa bibliothèque à l'Université avec réserve de jouissance et sous certaines conditions de détail. Le Sénat accepte cette libéralité avec une vive gratitude et donne
- 4. Non de M. Pareto

pleins pouvoirs au Recteur pour l'accomplissement des formalités relatives à cette fondation.

Séance de la Commission universitaire
du 24 mars 1908.

Présents M. le Recteur-Hind, M. H. les Prof. Bonnard, Alanc, Hurlier, Karbel et Mercier.

- Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.
- Lecture est faite des lettres du Département de l'Instruction publique et des lettres
- Police des 1. du 9 mars, — Le Département indique le mode de faire qu'il estime devoir être
- Etudiants étrang. adopté par l'Université pour ses rapports avec la police.
- Faculté de droit 2. du 11 mars, — Convocation de quelques professeurs à une conférence pour
- sect. des sc. commerc. discuter la question de la création d'une section des sciences commerciales
- à la Faculté de droit.
- Fin d'études 3. du 16 mars, — Le Département autorise le remboursement de la moitié de
- remb^{vir plus bas} la finance d'études à l'étudiant Stet (frs.)
- 5^{te} de théologie 4. du 20 dit, — Lettre relative à la répartition des cours de théologie pratique
- enseignement pour le prochain semestre
- Police des études 5. du 20 dit, — Le Département transmet la copie d'une lettre de la Direction
- étrangères de police de Liéssamud, au Département de Justice et Police et la copie de
- la réponse au dit Département.
- 6. Du dit, — Le remboursement de f 150. à l'étudiant Timidarsky est
- autorisé (cours préparatoire).
- Expulsion 7. Du dit, — L'étudiant Katz est expulsé.
- Lecture est faite des rapports des diverses Facultés sur les examens du
- présent mois.
- Lic. en théol. 8. Faculté de théologie. — Le grade de licencié est conféré à M. H. Robert
- Payot, Rob. Genton Payot, Genton, Neyste
- Meystre, Fern 9. Faculté de droit, — M. Robert Mercier a subi avec succès les examens de
- Doct. en droit la 2^e série du doctorat. Il est autorisé à présenter sa dissertation.
- Lic. ès lettres mod¹⁰ Faculté des lettres. Le grade de licencié ès lettres modernes est conféré
- M^{rs} Perrin M^{lle} Henderson 10. à M^{lle} Henderson et Marius Perrin.
- Certif. d'études fr. Le certificat d'études françaises est accordé à M^{lle} Nestoroff, Ostoskoff
- et à Mme Fedequine.
- Lic. ès sc. phys. et nat¹¹ Faculté des sciences, — Le grade de licencié ès sciences physiques
- M. Néverin, Nicod et naturelles est conféré à M. H. Néverin et Nicod, à M^{lle} Wallichard.
- M^{lle} Wallichard 12. La question d'un examen d'admission à imposer aux étudiants
- Etudiants russes russes est introduite. — M. le Prof. Bonnard indique ce qui se
- fait à Berne et à Zurich à ce propos.
- 13. M. le Recteur alexandrine à la Commission si elle estime

13 qu'il serait opportun de rendre les conditions d'admission des étudiants russes plus sévères, ainsi d'exiger d'elles qu'elles aient subi les épreuves voulues pour l'admission dans un institut de médecine en Russie. Il proposerait qu'un examen de français fruste ici fut exigé. H. Bonnard appuie cette proposition ainsi que M. Blanc. Le dernier exprime le désir que la Faculté de médecine soit consultée s'il s'agit d'autres exigences.

Séance de la Commission universitaire
du 22 avril 1908.

Présents: H. le Recteur Lind, H. M. les prof. Blanc, Bonnard, Manuel, Nabel, Gruener et Mercier. H. le Prof. Perret s'est excusé de son absence.

Aff. Kuhlénbeck

1 Cette séance ayant pour but spécial de renseigner la Commission sur les mesures prises à propos des attaques de la Tägliche Rundschau contre l'Université. H. le Recteur expose l'état de la question. Il donne lecture d'une lettre de H. Fuchs, père concernant la situation de son fils, ses rapports avec certains professeurs et informant le Rectorat des agissements de ces derniers dans le milieu de députés au Reichstag.

2 Les articles de la Tägliche Rundschau sont résumés et lecture est donnée de la réponse qui y a été faite. Lecture est faite également de lettres échangées entre le Recteur et H. Kuhlénbeck (allusion à l'allocution adressée aux étudiants russes en février).

3 H. Nabel fait remarquer que la réponse à la F. R. est un peu longue. H. Gruener qui se charge de la traduction sera averti.

4 H. Bonnard insiste sur le fait qu'il faut faire remarquer qu'il n'existe pas de rapports entre les étudiants allemands et les étudiants russes.

5 Lecture est faite d'une lettre de la légation suisse à St. Pétersbourg relative aux conditions d'admission des femmes dans les institutions de médecine.

Etudiants russes
Immatrication

6 H. Bonnard rappelle le fait que d'après les décisions de la conférence des Recteurs de l'an passé, une commission doit se réunir pour étudier la question d'un examen complémentaire d'admission. Il émet l'avis que, quant aux étudiants russes, l'Université, devant s'en tenir aux conditions qui leur sont imposées en Russie.

Séance de la Commission universitaire
du 3 juin 1908 (chef. H. le Prof. Bonnard)

Présents: H. le Recteur Lind, H. M. les seigneurs Bonnard, Blanc, Nabel, Mercier, H. Perret s'est excusé de son absence.

Finances d'études
restitutions

1 Lecture est faite des lettres du Département de l'Instruction publique et des cultes. Du 26 mars, - La moitié de la finance payée pour le cours préparatoire ne peut être restituée aux étudiants Corrupt et Guardé.

M. Joly, malade

2 Du 26 mars, - Le Département demande le préavis de l'Université pour le remplacement de H. le Prof. Joly, gravement malade.

Ecole de commerce

3 Du 28 dit, - Le tableau des examens des écoles supérieures de commerce et d'administration est transmis et l'Université invitée à déléguer tel ou tel professeur pour assister à ces épreuves.

F^d de Cérenville et Hely, assistants

4 Du 1^{er} avril, - H. M. F^d de Cérenville et Hely sont nommés assistants à l'Institut pathologique.

Vacances

5 Du dit, - L'ouverture du semestre d'été est reportée au 21 août.

M. Vallette, congé

6 Du 3 avril, - H. le Prof. Vallette est autorisé à prolonger ses vacances.

M. Thomas, priv. doc.

7 Du 16 avril, - H. Thomas, priv. doc., à Zurich est chargé de remplacer H. Joly.

M. Chuard, congé

8 Du dit, - H. le Prof. Chuard est autorisé à se faire remplacer pendant le semestre d'été pour son cours d'analyse quantitative.

M. Herzog, assist.

9 Du 27, - H. L. Herzog est confirmé comme assistant d'anatomie normale.

Cours préparatoire

10 Du 27, - H. Benj. Grivel est chargé du cours de français à l'école d'ingénieurs.

H. Benj. Grivel

11 Du 2nd mai, - H. le D^r Tourloud demande d'être autorisé à enseigner la microbiologie pratique à titre de privat docent.

M. Vourloud, priv. doc.

12 Du 6 mai, - Le Département transmet des affiches relatives à des sujets de prix qu'il a reçus de Paris.

Bibl. cont.

13 Du 6 mai, - Le Département envoie des formules pour les propositions d'achat d'ouvrages par la Bibliothèque cantonale.

M. Maillard.

14 Du 10 mai, - H. le Prof. Maillard est confirmé comme remplaçant de H. le Prof. Anstein pour le cours de calcul intégral destiné aux étudiants en sciences physiques et naturelles.

F^d des sciences enlargissement

15 Du 27 mai, - L'achat de diverses obligations est autorisé.

Conflit d'heures

16 Lettres diverses:
Du 24 avril, - H. le Prof. Galli se plaint de ce qu'un de ses cours est en conflit avec le cours de chimie médicale de H. Hoggmiski et demande au Recteur d'y mettre fin. L'affaire est encore pendante.

Aff. Kuhlénbeck

17 Du 27 mai, - H. K. Kluden se refuse à répondre à la question qui lui est posée au sujet d'un article de la Bonn Zeitung (à savoir s'il en est l'auteur).

M. Vallette
Allocation

18 Du 2nd juin, - H. le Prof. Vallette demande que l'Université lui accorde un subside pour une publication importante qu'il a en vue. Vu la gravité de la

question elle sera soumise au Sénat.

Gorcki
Immatriculation

Par lettre du 31 mars M. W. Gorcki, Chef d'Institution à Tarnobrzeg accorde réception de notre médaille relative à l'admission de ses élèves dans l'Université.

Minir. étrangères
Strasbourg

Du 2 mai, - L'Université de Strasbourg demande des renseignements sur les conditions d'admission des femmes dans notre institution.

Técès

Du 12 mai, - L'Université de Genève fait part de la mort de M. le prof. Wertheimer, Grand Rabbin.

Univ. Suisses

Du 1 juin, - Convocation de l'Université de Borne à la Conférence des Recteurs, le 20 juin.

Conf. des recteurs

Aula embellissement

Par lettre du 11 avril M. le Président du Forum demande des renseignements sur ce qu'il y aurait à faire pour l'embellissement de l'aula Travail auquel les Sociétés d'étudiants seraient disposées à s'intéresser.

par les Stés d'étudiants

Aff. Kuhlbeck
Sternberg

Du 24 avril, - M. Sternberg se plaint d'une attaque de M. Kuhlbeck dirigée contre lui dans la Gazette de Lausanne.

Stés d'étudiants

En date du 11 avril, la Société Finowia fait connaître la composition de son Comité, le 25 l'Helvetia annonce que la présidence du Forum lui échoit pour la présente année; le 11 mai la G^{te} de Belles-Lettres indique la composition de son Comité.

Minerva, Helvetia
Belles-Lettres

Lecture est faite de divers rapports des Facultés:

Lic. en droit

Ed. Favay

Faculté de droit, - Soutenance de Thèses de M. Ed. Favay, candidat à la licence, le diplôme lui est conféré.

Doct. en médecine

Faculté de médecine, Le grade de docteur est conféré à M. M. François Claude Foch et Alfred Valla, à Mlle Vera Froloff, Emma Kaniuskaia, et Fris Lang, à Mmes Marie Wochine Gilynsky et Lina Lastochinsky-Katz.

Congrès intern. d'hygiène

M. Galli

Allocution

La Faculté de médecine a décidé de charger M. le Prof. Galli de la représenter au XVII^e congrès international à Budapest. La Commission universitaire ratifie ce choix. Un subside de f. 300 est alloué à M. Galli.

Certificat d'études fr.

règlement

Par lettre du 4 mai la Faculté des lettres demande l'autorisation d'introduire une modification à l'art 9 du Règlement pour l'obtention du certificat d'études françaises. Cette demande sera transmise au Département.

Etudiants russes

Immatriculation

En date du 24 mars M. le doyen de la Faculté des lettres a rendu compte de son entrevue avec M. H. Boret et Rosbel, représentant les Universités de Borne et Zurich au sujet de l'examen complémentaire d'admission prévu par la conférence des Recteurs du mois de juin 1907. Dès lors M. le Prof. Bomnard s'est rendu à Borne pour un nouvel examen de cette question. Celle-ci sera définitivement tranchée par la Conférence des Recteurs qui se réunira à Borne également dans le courant du présent mois.

M. le Recteur informe la Commission qu'un conflit est survenu

Conflit Gallé-
Styzyzowski

entre M. M. les professeurs Gallé et Styzyzowski à propos de leur horaire respectif. La question est encore pendante, M. G. ayant tenu à la soumettre au Département.

Aff. Kuhlbeck

Manifestation des
Etudiants allemands

Un certain nombre d'étudiants allemands ayant suivi des cours à Louvain se proposent d'envoyer une adresse à l'Université pour lui exprimer et leur sympathie et l'indignation que provoquent chez eux les attaques odieuses de certains journaux de leur pays. Une délégation sera chargée de remettre ce document aux autorités universitaires. M. le Recteur émet l'avis que cette délégation devrait être reçue à l'Aula en séance solennelle et que la journée en cause devrait être tenue pour dies academicius. Un dîner réunirait à l'hôtel Beau Site la dite délégation la Commission universitaire et les présidents des Sociétés d'étudiants. Le soir il y aurait "commers" à l'Abbaye de l'arc. Ce programme est adopté.

Faculté des lettres
M. Vallette, privatim
G. Volait

M. le doyen de la Faculté des lettres communique diverses demandes qui lui ont été adressées: 1^o M. le Prof. Vallette desire être autorisé à faire des exercices pratiques comme privatim. 2^o M. Georges Totait licencié en lettres de notre Université et docteur en philosophie de Borne désirerait être admis à faire un cours libre sur l'histoire de la philosophie.

Lic. Bourguis

M. le Prof. Simon voudrait être autorisé à recourir aux bons offices d'un assistant pour la correction des travaux écrits et propose en cette qualité M. Lic. Bourguis, auquel le grade de licencié en lettres a été récemment conféré. Le rapport dans lequel M. Simon indique les motifs à l'appui de sa demande circulera parmi les membres de la Commission et sera, le cas échéant, transmis au Département.

Séance de la Commission universitaire du 3 juillet 1908.

Présents: M. le Recteur Lind, M. M. les Prof. Bomnard, Blanc, Manuel, Nabel et Mercier.

Le procès-verbal de la séance précédente (3 juin) est lu et adopté. Lecture est faite des lettres du Département de l'Instruction publique et des Cultes.

Mispense

Du 4 juin, - La dispense totale ou partielle du paiement de la finance d'études sollicitée par divers étudiants pour le présent semestre leur est accordée conformément à leur demande à l'exception de 3 élèves de l'École d'Ingénieurs M. M. René Carin, Ramon Momié et Fernand Rey dont l'application n'a pas été reconnue suffisante et qui pour ce motif sont exonérés du paiement dans une proportion inférieure.

Finance d'étud.
restitution

Du 5 juin, - Le remboursement de la finance d'études payée par M. Belovitch, étudiant expulsé au mois de janvier, remboursement

sollicité par sa femme étudiante en médecine, est refusé.

M. Kohler, assistant 3 Du 12 juin, - M. Kohler, méd. fédéral est nommé assistant à la Polyclinique universitaire; M^{lle} Stanha et Trachtmann tout confondues en la même qualité pour le laboratoire de physiologie.

M. Schacht et Wellauer, priv. doc. 4 Du 13 juin, - M. Schacht et Wellauer sont nommés privat-docent dans la Faculté des lettres.

M. Mallette, priv. 5 Du 15 dit, - M. Vallotte est autorisé à inscrire au programme comme privatissimum les exercices pratiques

M. L. Raymond 6 Du 22 dit, - M. L. Raymond, lic. ès sciences, est autorisé à suivre certains cours.

M. Arthus, privatiss. 7 Du dit, - M. Arthus est autorisé à faire comme privatissimum également, son cours de "Questions choisies de physiologie".

M. L. Bourguès 8 Du 24 dit, - M. L^r Bourguès, lic. ès lettres, est nommé assistant-correcteur de M. le Prof. Girven.

M. Novat, jardinier 9 Du 24 id, - M. Novat est nommé jardinier du jardin pharmaceutique

Service militaire 10 Du 27 dit - Le Département estime que les livrets d'étudiants appelés au service militaire ne doivent être visés par les professeurs que si les cours ont été suivis pendant les 2/3 du semestre.

Aff. Kuhlénbeck 11 Du 27 dit, - Le Département transmet un rapport sur la campagne de presse dirigée contre l'Université par des journaux allemands.

Impressions, typ. 12 Du 27, - L'économat fait observer au Département que les corrections apportées successivement au tableau des leçons avant l'impression définitive sont excessives.

Lecture est faite des rapports suivants:

Doct. en droit et Lic. N. Rosset 13 Faculté de droit. - Gouvernance de thèses de M. Norbert Rosset, cand. à la licence et au doctorat. - Les grades lui sont conférés.

Ing. constructeurs 14 Ecole d'Ingénieurs. Les étudiants dont les noms suivent obtiennent le diplôme: Constructeurs: M. H. Barraud, Bourgeois, Chappuis G., Raymond, Gellibert, Maschoïoff et Napp; Mécaniciens: - M. H. Chabry, Desseyres; - Electriciens: - M. H. Gukierov, Koch, Hairette, Martin, Thierry; - Ingénieurs-chimistes: - M. H. Hojine et Wild.

Prix W. Grenier 15 Le prix Grenier est accordé à M. H. Hairette et Chappuis.

M. Mairesse et Chappuis 16 Faculté de médecine. - Le grade de docteur est conféré aux candidats suivants conformément aux décisions de la Faculté des 11 juin et 2 juillet (11 juin) M^{me} Mperovitch, M^{lle} Tuchs, Schlepianoff, Komaroff, Seratsch et H. Galenas. (12 juillet) M^{lle} Lossoff, Schickheritch, Totobinsky, Kevardrine Galz, Semenovitch, Madeline, - M. Akarsjoff.

M. Sourloud 17 La demande de M. le D^r Sourloud tendant à ce qu'il soit autorisé à enseigner dans la Faculté de médecine en qualité de privat-docent est approuvée. La Commission adopte ce préavis.

M. Spengler 18 M. le Prof. Spinglet est nommé doyen, M. le Prof. Rossier, secrétaire pour les années 1908/1909 et 1909-1910.

M. G. Rossier

M. Galli 19 Une subside de f. 300.- est alloué à M. le prof. Galli pour son voyage à Pruda-Jest.

Allocation 20 Service militaire 20 La Faculté de médecine réclame contre l'appel d'étudiants au service militaire en plein semestre. A propos de ce service militaire, M. le prof. Manuel est d'avis que ce service peut être organisé de manière à avoir lieu pendant les vacances. Le Département devrait être prié d'admettre la chose pour toutes les années. M. le prof. Bonnard estime qu'il appartiendrait à la Conférence des Recteurs de s'occuper de cette question. M. Manuel est prié de vouloir bien prouver à la Commission des renseignements au sujet des armes spéciales.

Aff. Kuhlénbeck 21 v. Reuten Lecture est faite du rapport sur la campagne de presse. Son auteur M. l'avocat Courard, est introduit. A propos des conclusions du dit rapport, M. le procureur jugerait convenable qu'on établit une distinction entre les 2 professeurs en cause. M. v. Reuten étant professeur extraordinaire, son engagement qui expire à la fin du présent semestre pourrait simplement ne pas être renouvelé. Il n'y aurait ainsi pas lieu de recourir à son égard à une destitution. Il est décidé qu'un rapport exposant les faits qui ont successivement contribué à créer la situation présente sera rédigé et soumis au Sénat, ce dernier étant appelé par le Département (lettre du 27 juin) à se prononcer sur la question de savoir si l'art. 27 de la loi sur l'Instruction Supérieure est applicable à M. H. Kuhlénbeck et v. Reuten. La Commission universitaire préconise pour l'affirmative.

Séance du Sénat du 9 juillet 1908.

Présents: M. le procureur Hind. M. H. les professeurs Berdez, Blanc, A. Bonard, Boninsegni, J. Bonnard, Brunner, Bugnion, Burnier, Sandicau, de Felice, Demicville, de Robin, de Schoulenikov, de Tourtoulon, H^e Siefert, P. Dubois, Emery, Galle-Valerio, Herzog, Hoffet, Lugon, Haillard, Manuel, Hawer, Mercanton, Mercier, Neytan, Milloud, H^e Kerech, Warbel, Weder, Perret, Rembert, Roguin, Ed. Rossier, G^{me} Rossier, Aug. Roux, César Roux, Girven, Sprengler, Spiro, Jean, Stoyzinski, Tallette, Thuillier, Wilozek.

Lecture est faite du procès-verbal de la séance précédente (13 mai) et est adoptée. Lecture est faite également du rapport sur la gestion de la Commission universitaire à partir de la susdite séance.

M. le Procureur informe le Sénat que le Département de l'Instruction publique l'invoque par une lettre datée du 27 juin, à se prononcer sur la

Aff. Huklenbeck

question de savoir si l'art. 27 de la loi sur l'instruction publique supérieure n'est pas applicable aux professeurs S. et V. H. lecture est faite de cet article.

Les faits qui se sont produits dans la Faculté de droit sont exposés en détail et la campagne entreprise dès lors dans divers journaux allemands d'un caractère exagéré, cette campagne paraissant avoir été tout au moins inspirée par les dits professeurs.

Lecture est faite du "rapport" de l'avocat chargé par le Département de l'Instruction publique de l'étude de la question au point de vue juridique.

M. le Procureur fait connaître ensuite le préavis de la Commission universitaire. Comme l'avocat précité, la Commission estime que l'art. 27 de la loi sur l'Instruction publique supérieure est applicable à M. H. S. et V. H. Elle propose, en conséquence, au Sénat de décider que le Département sera prié de solliciter le Conseil d'Etat de prononcer leur destitution.

À la suite de ces communications, la discussion est ouverte. M. le professeur Roguin plaide en quelque mesure la cause des inculpés, les lenteurs apportées à l'examen de certains griefs qu'ils articulent à l'origine du conflit atténuant la gravité de leur faute. Il propose que la simple peine de la suspension leur soit appliquée. Cette proposition ne réunit que 6 voix.

M. le prof. Mercier indique les motifs qui ont empêché la Faculté de droit d'intervenir.

M. le Prof de Pétice, lui, exprime l'avis qu'il ne faut pas recourir à une demi mesure et que le Sénat doit prendre la responsabilité d'une décision énergique. Il propose en conséquence le vote de la destitution; 32 membres de l'assemblée se rangeant à cet avis, il est adopté et sera communiqué au Département sans délai.

Allocation

M. le Procureur informe le Sénat que la Commission universitaire désirerait qu'il se prononçât en principe sur la question de savoir si un subside ne pourrait pas, le cas échéant, être accordé, sur le Fond universitaire, à un professeur pour une publication importante d'un coût élevé. Le Sénat se prononce pour l'affirmative, à la condition toutefois que la publication en cause ne soit pas rémunératrice.

M. Hind

M. le Procureur Hind sortant de charge à la fin du présent semestre, M. le Prof J. Bomard lui exprime la reconnaissance de ses collègues pour le soin qu'il a apporté à sa gestion et les services qu'il a rendu ainsi à l'Université. M. Hind adresse, en réponse, quelques paroles à l'assemblée, puis il est procédé à l'élection d'un nouveau

Recteur
Élection

M. Blanc, prop.

Recteur pour une période de deux ans, à partir du 15 octobre prochain. M. le Prof Blanc obtient 32 voix sur 42 votants. Prædombé élu, il remercie

le Sénat du témoignage de confiance qui lui est ainsi donné et déclare qu'il accepte la nomination, malgré les nombreuses charges qui lui incombent d'autre part.

Séance de la Commission universitaire
du 14 juillet 1908.

Présents: M. le procureur Hind, M. H. les Doyens Bomard, Blanc, Mercier et Navel.

M. Walras, prof. hon.
Jubilé

Lecture est faite d'une lettre de M. le Doyen Mercier, du 13 juillet, exprimant au nom de la Faculté de droit, le désir que l'Université témoigne sa gratitude à M. Walras, prof. hon. fondateur de l'École d'économie politique, dite École de Lausanne. La Faculté émet le vœu qu'une somme de f. 1000. soit affectée à ce don, laissant la Commission libre d'en déterminer la nature. Il est décidé qu'une médaille rappelant les traits de M. W. sera commandée à M. R. Lugon sculpteur.

Aides-bibliothéc.

M. le Prof. Bomard entretient la Commission de l'insuffisance de l'indemnité allouée aux aides-bibliothécaires et lui propose de "porter de f. 75 à f. 100. - Adopté. Il émet, en outre, l'avis que le bibliothécaire de la Faculté de théologie, dont la besogne est peu considérable, pourrait être prié de se charger de l'ouverture des ballots de thèses et de la répartition de ces dernières entre les différentes Facultés en lieu et place du Bibliothécaire de la Faculté des lettres qui a seul accompli ce travail jusqu'ici. Adopté.

Allocations

Thèses étrang.

Allocations
à M. le prof
Vallette

Par une lettre du 16 juillet la Faculté des lettres sollicite la Commission d'accorder à M. le Prof Vallette un subside de f. 500. - pour la publication de ses 2 thèses (thèse latine, thèse française), les conditions mises par le Sénat à pareille libéralité étant dûment remplies. Accordé.

Conf. des Recteurs
Univ. Suisses

M. Bomard rend brièvement compte à la Commission des délibérations de la Conférence des Recteurs qui s'est réunie récemment à Bonne. Il est décidé que ce qui concerne l'immatriculation des étudiants russes sera affiché.

Étudiants russes

M. Pareto

Sur la demande de la Faculté de droit, la Commission autorise M. le Prof Pareto à procéder aux examens de sciences sociales du présent semestre à Cligney, lieu de son domicile, en son état de santé.

Séance de la Commission universitaire du 25 juillet 1908.

Présents: M. Lind, procureur, M. H. les Docteurs Bernard, Blum et Verbeke, M. Manuel.

Les procès verbaux des deux dernières séances (3 et 14 juillet) sont lus et adoptés.

Service militaire

À propos du service militaire fait fréquemment à des dates qui empêchent les étudiants de suivre leurs cours, M. le Procureur informe la Commission que des démarches seront faites auprès des autorités fédérales pour que cette situation soit modifiée.

Thèses étrangères

Après une décision prise dans la dernière séance, M. le Prof. Nattel est prié de vouloir bien se charger en qualité de bibliothécaire de l'ouvrage des ballots de thèses et de la répartition de leur contenu entre les Facultés de théologie, de droit et des lettres.

Ecole d'ingénieurs en enseignement

Lecture est faite des lettres du Département de l'Instruction publique. Du 6 juillet, Répertoire de la chaire de géométrie. M. le Directeur de l'École d'ingénieurs fait part à la Commission des démarches qu'il a faites auprès de M. Marius Lacombe actuellement à Zurich. Sa réponse a été favorable. La Commission approuve cette nomination.

M. M^r Lacombe

Du 9 juillet, M. le Dr. Marullax est nommé privat-docent dans la Faculté de médecine.

M. Marullax, priv. doc.

Du 9 juillet, M. Volait, licencié et docteur en lettres, est autorisé à faire un cours libre de philosophie à la Faculté des lettres.

M. Volait,

cours libre.

Du 16 dit, M. Marcel Huboux est nommé assistant au laboratoire de chimie physique.

M. M^r Huboux

assistant

Du 17 dit, Le Département transmet l'arrêté du Conseil d'Etat concernant l'affaire Kuhlénbeck, van Huden.

M. Kuhlénbeck

Du 18 dit, Les cours de droit en allemand n'auront pas lieu dans le prochain semestre d'hiver. La Faculté est invitée à élaborer un projet pour sa propre réorganisation.

Faculté de droit

cours de dr. allemand

Du 23 dit, M. le Dr. Tourloud est nommé privat-docent dans la Faculté de médecine pour l'enseignement de la microbiologie appliquée.

M. Tourloud

priv. doc.

Du 24 dit, M. M^r Ouleray est nommé 2^e assistant au laboratoire de chimie.

M. A. Ouleray,

assistant

Lettres diverses

Univ. Suisses

Condoléances

Des 2/3 juillet, Les Universités de Bâle, Berne, Genève et Zurich ainsi que l'École Polytechnique fédérale et l'Académie de Neuchâtel expriment leurs condoléances à l'occasion de la mort de M. le Prof. Joly.

Bibl. cantonale

Du 6 juillet, La Bibliothèque cantonale indique le jour d'ouverture pour les professeurs au mois d'août.

Monument Haller

Du 10 juillet, Le Comité du monument Haller à Berne invite l'Université à se faire représenter à la cérémonie de l'inauguration, les 15 et 16 octobre. M. le Procureur Lind est prié de vouloir bien accepter les fonctions de délégué.

M. Vallette

Du 24 juillet, M. le Prof. Vallette adresse des remerciements à la Commission universitaire pour le subside qui lui a été accordé.

Lic. en théol.

Lecture est faite des rapports sur les examens du présent mois.

L^r Mayor

Faculté de théologie, Le grade de licencié est conféré à M. L. Mayor. Le Prix Gay est décerné à M. L. Mayor.

Prix Gay-L'Éclaireur

Faculté de droit, Le grade de licencié est conféré à M. H. Antonio Polzani, Thomas Constantino, Cyrille Nascoloff, Zacharie Hoff, Georges Puff, Christo Tanoff, Tenu Katchkoff. M. Rapin est admis à présenter sa dissertation.

Lic. ès sc. sociales

Le grade de licencié en sciences sociales est conféré à Mlle Olga Fiks et à M^{lle} Fiks, Rosentlum Martha Rosentlum.

Doct. en méd.

Faculté de médecine, Le grade de docteur en médecine est conféré à M^{lle} Salzberg-Fajel Rosa Salzberg-Fajel.

Lic. ès lettres clas.

Faculté des lettres, Le grade de licencié en lettres classiques est conféré à M. Jaccard M. H. Jaccard et Paul Pudry.

P^r Pudry

Licencié en lettres modernes: à M. Gustave Cotty.

Lic. ès lettres mod.

Le certificat d'études françaises est accordé à M^{lles} Jelova, Souris, v. Hattou, Gust. Cotty Kuehchi, Tchoumacoff et Taracoff. Le certificat de 2^e série à M^{lle} Nchiline.

Certif. d'études

Faculté des sciences. Les grades suivants sont conférés:

M. Rosselet

Licencié en sc. physiques et naturelles, à M. Alfred Rosselet et M^{lle} Adèle Viret.

Ad. Viret

Licencié en sc. mathématiques, à M. Claudius Boon.

Cl. Boon

Licencié en sc. pharmaceutiques, à M. P. Amutzoff, André Kolar, Walter

Lic. ès sc. pharm.

Reudoeff, Fran. Tschernoff.

Doct. ès sciences

Docteur en sciences, à M. H. Nicolas Timanowsky, Louis Fichomy, Raccio Peccari, Marcel Huboux.

Subite

À propos de la dépense que le médaillon à remettre à M. Walras

Walras

entraîne pour le Fond universitaire, il est décidé que le fait sera signalé au Département de l'Instruction publique comme rectification apportée au budget de 1908. M. le Docteur de la Faculté de droit est prié de vouloir bien rédiger un rapport sur la question du susdit médaillon.

Comité de patron.

M. Kuhlénbeck et Pfleger cessant de faire partie du Comité de patronage, M. le Prof. Rombert et M. G. Kraft sont priés de les remplacer. M. le Prof. Bernard veut bien succéder à M. Blum en qualité de président.

Seance de la Commission universitaire
du 2 novembre 1908.

Présents: M. H. les Doyens Bornand, Blanc, Vatel et Perret. M. de Felice
remplace M. le Doyen Mercier, M. Hamuel, Directeur de l'École d'Ingénieurs.

M. le Procureur Sind absent, M. le Prof. Bornand préside la
séance.

Lecture est faite des lettres du Département de l'Instruction publique.

Fonds universitaire budget Du 27 juillet. - Il est rappelé que le budget du Fonds universitaire doit
être établi au mois de septembre.

Prog. des cours Du 29 juillet. - Le programme des cours du semestre d'hiver 1908/1909
est approuvé.

M. Marius Lacombe Du 29 dit. - M. Marius Lacombe est nommé professeur ordinaire pour
l'enseignement de la géométrie

Certif. d'études fr. Du 31 dit. - La modification à apporter à l'art. 9 du Règlement du
Certificat d'études françaises, demandée par la Faculté des Lettres est admise

Immatriculation Etudiants russes Du 15 août. - Les conditions de l'immatriculation des étudiants russes
sont maintenues.

Du 22 dit. - L'Université est invitée à confier momentanément les
registres de l'ancienne Académie à la Bibliothèque cantonale en vue
de certaines recherches.

Fonds universit^{re} Du 27. - Les modifications apportées au budget du Fonds universitaire
pour la présente année sont approuvées

Folloppe Du 7 sept. - Lettre relative au Fonds Folloppe

Meytard Du 7 " " - " " " " Meytard

Bornand Du 8 " " - " " " " Bornand

L'examen des questions traitées dans ces 3 lettres est renvoyé
à la prochaine séance.

Assur. et Salle de lect. Du 12 sept. - Le compt. de la caisse d'assurance pour le semestre d'hiver
1907/1908 est approuvé.

Du 12 sept. - Les comptes de la Finance d'Etudes, de l'immatricula-
tion etc pour le semestre d'hiver 1907-1908 sont approuvés.

Fonds universit^{re} Du 12 dit. - Le compt. du Fonds universitaire pour l'année 1907 est
approuvé.

Du 19 dit. - Le Département informe l'Université de la démission
de M. le Prof. Pareto et transmet une copie de sa lettre.

M. Pareto, prof. de mission (267) Du 19 dit. - Les professeurs extraordinaires sont confirmés. M. le
Prof. extr. St. Eperon, fait. doc., est nommé professeur extraordinaire

M. Eperon Du 25 dit. - Le Département insiste pour que l'inscription des
Faculté de droit candidats aux examens de la Faculté de droit ait lieu à une
date moins tardive pour permettre la convocation des experts.

M. Léon Helg, assist^{ant} Du 2 octobre. - M. Léon Helg est nommé 1^{er} assistant à l'Institut

M. Bertholet, assist^{ant} 15 pathologique, M. Bertholet, mid. dipl., 2^e assistant au des Institutes, M. V.
N. Popoff, L. Herzog Popoff et P. Herzog sont confirmés comme 1^{er} et 2^e assistant au laboratoire
d'anatomie normale.

M. Goumar 16 Du 3 octobre. - M. Goumar, ancien pasteur, demande à être autorisé à faire
cours libres un cours de lecture cursive du N. T. Lecture est faite du rapport de la
Faculté de théologie sur cette demande. Les conclusions en sont adoptées.

M. A. Maillefer 17 Du 14 oct. - M. A. Maillefer est nommé privat docent pour l'enseignement
priv. doc. de la botanique.

M. Pareto, retiré sa 18 Du 19 dit. - M. le Prof. Pareto retire sa démission. Un congé d'une année
Démission lui est accordé.

M. Néverin, assist^{ant} 19 Du 20 dit. - M. Néverin est nommé assistant au laboratoire de minéralogie.

Consecration 20 Du 24 dit. - M. le Procureur est invité à assister à la consecration des
Invitation ministres.

M. M. M. Arthus 21 Du 26 dit. - La séance publique pour la présentation du nouveau Recteur
et l'installation de M. H. Maurice Arthus et Marius Lacombe en qualité
M. Lacombe de professeurs ordinaires est fixée au Samedi 7 novembre, à 10 h.

Fonds univ. 22 Du 29 oct. - L'achat de 10 obligations est autorisé

Ch. Blanc 3^e assist^{ant} 23 Du 30 oct. - M. Ch. Blanc est nommé 3^e assistant d'anatomie

Rosselet " Du 31 oct. - M. Rosselet est nommé assistant de physique.

M. Bonzon Du 31 oct. - M. Bonzon est confirmé dans ses fonctions de Secrétaire
Secrétaire de l'Université pour une année.

24 Lettres Doyens et Professeurs.

Jubilé Walras Du 14 sept. - M. le Prof. Bonisegni communique le texte de
l'inscription du médaillon de M. Walras.

Faculté de droit 25 Du 21 sept. - M. le Doyen de la Faculté de droit rend compte à M. le Procureur
réorganisation (voir plus bas) sur l'état de la question de la réorganisation de la Faculté de droit.

26 Du 21 dit. - Lettre relative à la démission de M. Pareto.

Décès 27 Du 6 oct. - Mous. le Prof. Mercanton exprime sa reconnaissance
pour la part que l'Université a prise au deuil de sa famille.

28 Du 31 oct. - La Faculté de droit transmet un rapport sur sa
propre réorganisation.

29 Lettres diverses.

Univ. et Cambridge 29 L'Université de Cambridge a adressé une invitation aux
fêtes du centenaire de Darwin en 1909. Il est décidé qu'une
adresse sera envoyée.

Immatriculation 30 Du 29 juillet. - Le Recteur de l'Université de Genève répond à la
question que M. le Procureur lui a posée au sujet des conditions
d'immatriculation.

Ribl. cant 31 Du 3 sept. - La Bibliothèque cantonale a envoyé un exemplaire de chacun de
ses catalogues

Décès 32 Oct. - L'Université de Genève fait part du décès de M. le Prof. Roguin

Univ. Genève L'Université de Rome fait part du décès de M. le Président d'Etat

Univ. Berne Decès
Doct. hon. causa
E. Burnat

Richard, Chef du Département de l'Instruction publique.
Su 28 oct., M. Emile Burnat, à Naut sur Vevey adresse des remerciements pour le grade de docteur en sciences hon. causa que l'Université lui a conféré. La collation de ce grade a été décidée par les membres de la Commission sur le vu du rapport du Sogeu de la Faculté soumis par circulation.

Lecture est faite des rapports des différentes Facultés sur les examens du mois d'octobre.

Lic. en théol.
A. Graf, F. Gubilia
Lic. en droit

Faculté de théologie. Le grade de licencié est conféré à M. Arthur Graf, Fernand Gubilia et Georges Vittor.
Faculté de droit. Le grade de licencié est conféré à M. Kreinoff et Hella Povalichine.

Kreinoff, Hella Povalichine
Lic. es lettres class.
Rob. Eggimann

Faculté des lettres. Le grade de licencié en lettres classiques est conféré à M. R. Eggimann; celui de licencié en lettres modernes à M. H. Gaston Paillard, Walter Rorle, G. Keybat et à Hella H. Milliet.

Lic. es lettres mod.
Cert. d'études fr.
Doct. es sciences

Le certificat d'études françaises, partie moderne, est conféré à Hella Oberle, Lelzig, Sprink et Stricken.

V. Vuilleumier
Aug. Rapin

Faculté des sciences. Le grade de docteur est conféré à M. H. Victor Vuilleumier et Auguste Rapin; celui de licencié en sciences

Lic. es sc. phys. et math.
Lic. es sc. pharm.
Assurances

phys. et mathém., à M. Raphaël Cordone; celui de licencié en sciences pharmaceutiques à M. H. Ozadian, Bonstein et Venhoff.

A propos d'une demande d'indemnité pour frais de maladie, présentée par Hella Korgoumoff, étudiante en médecine, il est décidé que la note du dentiste auquel elle a eu recours sera acquittée par la caisse d'assurance le cas échéant de la médecine.

Séance du Sénat du 7 novembre 1908.

pour la présentation du nouveau Recteur, M. le prof. Henri Blanc et l'installation de M. H. Arthus et Lacombe en qualité de professeurs ordinaires.

La séance est présidée par M. le Chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes.

Sont présents M. H. les Professeurs, M. H. les étudiants, un public plus nombreux que d'habitude.

M. le Chef du Département procède à l'installation des 2 nouveaux professeurs ordinaires M. H. Maurice Arthus, prof. de physiologie et Marius Lacombe, prof. de géométrie, puis M. le prof. Rind, directeur sortant de charge, présent à l'assemblée M. le Prof. H. Blanc en qualité de Recteur pour une période de deux ans. Il lui adresse quelques paroles de bienvenue et prononce un discours dans lequel

Recteur
Installé
M. H. M^{re} Arthus
M^{re} Lacombe
H. Blanc

il signale les faits principaux qui se sont produits sous son administration.

M. Blanc, dans sa réponse, rappelle la mémoire de son regretté prédécesseur, M. le Prof. Deleès, il remercie au nom du Sénat, M. le directeur Rind du soin qu'il a apporté à ses fonctions, puis il fait la lecture d'un opuscule des nouvelles formes de la théorie de l'évolution.

M. H. Arthus et Lacombe prononcent ensuite les discours d'usage.

Séance de la Commission universitaire du 19 novembre 1908.

Présents: M. le Recteur Blanc, M. Rind, directeur M. H. les Doyens Emery, Rambert, Sprungler, Rorle et Haillard, M. Manuel, Sec. de l'Étude d'Ép. S.

Le procès verbal de la séance précédente (2 nov.) est lu et adopté.

Lecture est faite des lettres du Département de l'Instruction publique.

Su 5 nov., M. le Prof. Herzog a retiré sa plainte contre M. Tschlenbeck. En date des 7, 8 sept., le Département a proposé à l'Université de verser au Fonds universitaire:

1^o 2 obligations foncières de f. 500 chacune appartenant au Fond Folloppe afin de diminuer d'autant la dette de ce compte vis à vis du Fonds universitaire

2^o le Fond Armand, l'Etat ayant pris à sa charge la création de la chaire que le legs constituant ce fonds devait faciliter.

3^o Les intérêts du Fond Neylard accumulés jusqu'en 31 déc. 1909 et dès lors les dits intérêts annuellement jusqu'en 1919 date à laquelle aux termes du testament l'Université pourra disposer du capital au profit de l'enseignement.

La Commission admet les propositions du Département quant aux Fonds Folloppe et Armand conformément à l'avis émis par M. le Prof. Emery. Mais quant au Fond Neylard elle estime que la volonté du testateur serait mieux respectée si le Fonds continuait d'être géré séparément.

Par lettre du 11 novembre le Département informe l'Université qu'il a accordé un congé du 1 au 5 déc à M. le Prof. Pelet pour un voyage en Alsace.

Le Chef d'arme de l'infanterie à Berne ayant demandé d'être renseigné sur les dates auxquelles avaient lieu les vacances dans notre Université, il lui a été répondu en date du 28 octobre par une lettre dont il est donné lecture. Cette lettre signale le fait que des examens pourront durer jusqu'à 10 jours ont lieu immédiatement après la rentrée, soit en avril, soit en octobre.

Hella Edwige Diehl qui a étudié jusqu'ici les sciences sociales en

M. S. Pelet
congé
Service milit.

- 8. Inmatriculation *Mlle Nischl* Simple auditrice exprime par lettre du 6 novembre le désir d'être immatriculée sans être tenue de subir un examen de latin. La Faculté de droit sera invitée à se prononcer sur ce sujet.
- 9. Jubile Walras En date du 11 novembre M. le Prof Roguin a adressé à M. le Recteur une lettre relative au monument Walras pour lequel les travaux ne sont pas commencés. M. le Recteur renseigne la Commission sur l'état de la question qui ne sera pas perdue de vue.
- 10. M. C. Jaccottet M. C. Jaccottet, priv. doc., annonce par lettre du 2 novembre, qu'il est empêché par un travail urgent de faire son cours durant ce semestre.
- 11. Expulsion *doc. Probst* L'Université de Berne nous a informé en date du 13 novembre que l'étudiant Oscar Probst, d'origine solenoise, avait été expulsé (de l'Univ.) pour s'être rendu coupable d'un faux.
- 12. Faculté de droit (*réorganisation*) Lecture est faite de la lettre du Département du sur la réorganisation de l'enseignement en allemand dans la Faculté de droit. M. le Prof Rambert informe la Commission que la F^{te} se propose d'intéresser un cours dans les Hochschulk Nach. et que des renseignements sérieux pris verbalement sur place.
- 13. M. Hartung, traducteur A propos de la traduction en français des diplômes en langue russe, M. le Recteur demande à la Commission de nommer M. Hartung, auquel on a eu fréquemment recours jusqu'ici, traducteur officiel. *Adopté.*
- 14. Academia M. R. Nussbaum, professeur à Zurich a adressé le 20 octobre une lettre à M. le Recteur au sujet de rapports réguliers à établir avec l'Academia à la Rédaction de laquelle il est attaché.
Lecture est faite des rapports sur les derniers examens.
- 15. Doct. en méd. Faculté de médecine: Le grade de docteur est conféré à M^{lles} Bronislawa Giedmine; Anne Honoratoff; Bank Housky; M. M. Nicolas Popoff; Fried. Blanchod; Ivan Koitcheff; M^{lle} Vera Lubomouctroff; Sophie Wollmann et Yvonne Khourine.
- 16. Doct. ès lettres Faculté des lettres. - Le grade de docteur est conféré à M. Guglielmi.
- 17. M. Ang. Milli. Chim. analyste A propos de l'examen de chimiste analyste dont le résultat sera communiqué par circulation du rapport de la F^{te} des Sciences, le diplôme y relatif étant conféré pour la première fois, il est décidé que le formulaire qui devra être imprimé sera conforme à celui du doctorat ès sciences.
- 18. Fonds universitaire *Budget* Au sujet du budget du Fonds universitaire pour l'année 1909 dont le projet aurait dû être soumis au Sénat dans sa séance du mois de juillet, il est décidé que la Commission déclarera explicitement qu'elle l'approuve. Cette déclaration destinée à suppléer à un vote du Sénat qui ne peut pas être réuni présentement sera transmise au Département. Ce dernier sera prié de vouloir bien la tenir pour suffisante.

- Conciergerie *Code de méd. 19* M. le Docteur Sprangler entretient la Commission de l'indemnité à laquelle il estime que le Concierge de l'École de médecine aurait droit pour le service qui lui incombe à l'occasion des examens. Il est convenu que la question d'une indemnité de cet ordre sera traitée avec le Département d'une façon générale.
- Séance de la Commission universitaire du 17 décembre 1908.
Présents: M. Blanc, recteur, M. Manuel, Sec. de l'École d'Ing., M. M. les Docteurs Sprangler, Rambert, Pottier, Haillard et Emery.
Lecture est faite du procès verbal de la séance précédente (19 nov.) *Il est adopté.*
- 1. Inmatriculation *Mlle Nischl* M. le Recteur entretient la Commission du cas de M^{lle} Nischl, cand. à la Lic. ès Sc. Sociales qui sollicite son immatriculation sans posséder un certificat d'examen de latin. Sur le préavis de la Faculté de droit, l'immatriculation lui est accordée.
- 2. Jubile Walras Le Département de l'Instruction publique désirant que la cérémonie de l'inauguration du monument (médaillon) en l'honneur de M. le Prof. Walras soit renvoyée au printemps prochain, ce dernier en a été informé et s'est déclaré d'accord.
- 3. Fonds universit. *Budget ? 47.XI.08.?* Le budget du Fonds universitaire devant, suivant le règlement, être approuvé par le Sénat et celui de l'année 1909 ne l'ayant pas été au mois de juillet 1908, date de sa dernière réunion, il est décidé que le Département sera prié de bien vouloir attendre la solution de cette question jusqu'au mois de février prochain, le Sénat devant être convoqué à cette époque pour la séance des concours.
Lecture est faite des lettres du Département.
- 4. Fonds Neylard Du 30 novembre, - Le statu quo est conservé pour le compte du Fonds Neylard.
- 5. Fonds Folloppe Du 4 déc., Les obligations possédées par le Fonds Folloppe sont versées au Fonds universitaire.
- 6. Fonds Bornand Du 4 déc., Le Fonds Bornand sera également versé au Fonds universitaire le 31 décembre.
- 7. Etudiants persans Du 5 déc., - M. Kitarogi-Khan, Conseiller légiste du Ministère des affaires étrangères de Perse s'est adressé au Département en vue d'élaborer un accord pour l'admission des étudiants persans à l'Université de Lausanne. M. le Docteur de la Faculté de droit, M. le Directeur de l'École d'Ingénieurs sont entrés en relations avec lui à ce propos. M. le Docteur de la Faculté de médecine est prié de le faire également. Il est décidé que l'immatriculation pourrait être accordée et que la Faculté de droit sera consultée.

au sujet de la connaissance du latin à exiger.

M. Bonifazi, assistant 8. Du 8 déc. - M. A. Bonifazi est nommé assistant à la Polyclinique.

Fonds universitaire 9. Par lettre du 9 décembre le Département adresse le renvoi de la décision du Sénat relative au budget du Fonds universitaire pour 1909. à la séance de janvier.

M. Ar. Ceresole, déca 10. M. Arnold Ceresole, cand. à la lic. en droit, sollicite un délai pour la présentation de sa thèse. Accordé.

Lic. et doct. en droit 11. Rapports de la Fac. de droit.

Ch. Colomb, M. Hatzenberger 11. Les grades de licencié et de docteur sont conférés à M. H. Ch. Blomb et Max Hatzenberger qui ont soutenu leurs thèses avec succès dans le courant de ce mois.

Les grades suivants ont été conférés par la Commission universitaire sur le vu des rapports qui lui ont été communiqués par circulation:

Lic. es sc. Sociales 12. Faculté de droit: Licencié es sc. sociales à M. Pierre Dyakoff.

P. Dyakoff 13. Faculté des Sciences, - à M. H. Ch. Cherix et Nils Anderson;

Doct. es sciences 4. chimiste analyste: à M. H. Alexis Rothod; Gustave Bonifazi; Edouard Schuchardt; Marcel Bornand; Walther de Peyer.

Academia 14. La question des rapports à établir avec l'Academia de Zurich a été soumise à la Commission par circulation d'un exposé, le 25 novembre.

Univ. Genève 15. L'Université de Genève a fait part du décès de M. Jacques Aron, prof. hon., survenu le 12 novembre.

Vacances 16. Les vacances du Nouvel an sont fixées du jeudi 24^e au mardi 5 janvier inclusivement.

Aff. Huklenbeck 17. H. H. Twele, domicilié à Berlin, ancien étudiant de l'Université a transmis quelques signatures d'étudiants allemands à ajouter à celles de l'adresse qui nous a été remise au mois de juin passé.

Sté d'étudiants 18. Etud. israélites. quelques étudiants d'origine israélite désirent fonder une société ont soumis leurs statuts à M. le Recteur. La casquette est produite. Les couleurs sont admises sauf le consentement de Genève. Elles ont été adoptées d'accord avec le Furnus universitaire.

Sté d'étudiants 19. Polonais. Des étudiants polonais ont aussi formé le projet de fonder une société et transmettent, en conséquence, leurs statuts en sollicitant l'approbation de l'Université. Il leur sera demandé de demeurer association universitaire, non politique, les couleurs ont été approuvées.

Aides bibliothécaires 20. M. le Prof. Rottier propose à la Commission d'augmenter quelque peu le traitement des aides-bibliothécaires des Facultés des lettres et de droit et de le porter à fr. 1000 pour chacun. Adopté.

Bibl. des étudiants 21. M. le Prof. Emery rappelle le fait qu'il avait été décidé il y a de nombreuses années que la Bibliothèque des étudiants serait

21. transférée à la Bibliothèque cantonale et universitaire et désirait que la chose eût lieu. M. le Prof. Rottier insiste, au contraire, à Paris que le statu quo devrait être maintenu. Et deux messieurs sont priés d'examiner conjointement la question.

Séance de la Commission universitaire du 26 janvier 1909.

Présents: M. le Recteur Blanc, M. H. les Prof. Emery, Manuel, Angler, Maillard et Rottier.

Le procès-verbal de la séance précédente (17 déc.) est lu et adopté après une légère modification.

Lecture est faite des lettres du Département de l'Instruction publique.

Vacances 1. Du 24 déc. - Le Département fait observer à propos des vacances que l'interruption des cours que l'Université a admise comporte 12 jours au lieu de 8 comme le veut le Règlement.

Finance d'étudiés 2. Du 29 déc. - Les comptes du semestre d'été 1908 sont approuvés.

Dispenses 3. Des 4 et 6 janv., 1909, - Le Département indique les dispenses de paiement accordées pour le semestre actuel, à divers étudiants.

Assur. et Salle de H. 4. Du 6 dit, - Les comptes assurances, et salle de lecture pour les semestres d'hiver et d'été 1907/1908 sont approuvés.

Faculté de droit 5. Du 21 dit, - M. le prof. A. Mercier est chargé de l'enseignement du droit public international à partir du sem. d'hiver 1909/1910.

M. Sternberg 6. En date du 9 janvier M. Rambert a communiqué une lettre qu'il a reçue de M. Sternberg. M. le Recteur a prié M. Rambert en sa qualité de boyen de faire connaître à M. le Chef du Département la réclamation de M. Sternberg.

Immatrication 7. L'Université de Sofia a répondu en date du 19^e v. st. à notre demande relative à la valeur d'un certificat produit par un étudiant sollicitant l'immatrication (Certificat de l'École civile médicale des infirmiers). Le dit certificat ne permet pas aujourd'hui l'admission à l'Université en Bulgarie, mais à l'époque où il a été délivré il en était autrement selon M. le Prof. Stejznowski qui a indiqué jadis dans l'école en cause. L'immatrication est en conséquence accordée à l'intéressé M. Bourdjiéff.

Ecoles priv. polon. 8. M. Kreizmar, Directeur d'une école privée à Tartorie dit école philologique et réelle ayant demandé par une lettre datée du 27 novembre que l'immatrication fût le cas échéant accordée à ses élèves. Les Universités de Fribourg et de Genève ont été priées de nous communiquer la liste des établissements privés polonais dont elles reconnaissent les diplômes, ce qu'elles ont

8. bien voulu faire. L'école K. ne figure sur aucune de ces listes, sans doute parce qu'elle n'existe que depuis peu de temps, mais les renseignements obtenus d'autre part nous ont permis de répondre favorablement à son directeur.

Université de Genève
Jubilé

9. L'Université de Genève nous ayant convié à nous faire représenter aux fêtes du 350^e anniversaire de sa fondation qui auront lieu au mois de juillet prochain, H. le Recteur, H. le Prorecteur et H. le Prof Emery sont désignés comme délégués.

Univ. de Leipzig
5^e cent.

10. L'Université de Leipzig fête de son côté son 5^e centenaire au mois de juillet également. H. le Boyer de la Faulté de droit sera prié de représenter l'Université à ce jubilé.

Univ. Cambridge

11. Il est décidé qu'une adresse sera envoyée à l'Université de Cambridge à l'occasion de la célébration du centenaire de Darwin au mois de juin.

Rapports sur les examens.

Doct. es sc. Sociales

12. Faculté de droit. Le grade de docteur es sc. sociales a été conféré à H. F. di Martino par circulaire du rapport. Il en a été de même pour les grades de licence et doctorat en droit qui ont été conférés à H. A. Charannes et celui de licence en droit conféré à H. H. Mengola, Samardjiev, Trifonoff.

M. F. di Martino

Lic. et doct. en droit

M. A. Charannes

Mengola, Samardjiev, Trifonoff

Doct. en méd.

13. Faculté de médecine. Lecture est faite du rapport sur les examens de doctorat de H. S. Chapuis. Le grade lui est conféré.

S. Chapuis

Doct. en théologie

14. Faculté de théologie. Rapport sur la soutenance de thèses de H. Perriraz. Le grade de docteur est conféré au candidat.

M. Perriraz

Fonds universitaire

15. H. le Recteur communique à la Commission le projet de budget établi pour l'année actuelle. Il est adopté.

Budget

Concours

16. Les conclusions des rapports sur les concours de l'année 1907-1908 sont lues et approuvées et les prix suivants décernés :

M. Tripod

F. Nelesert

M. Tripod

F. Vaney

- N° 1 à H. Albert Tripod, étudiant en théol. un prix de f. 80.-
- 1 à F. Nelesert " " f. 70.-
- 5 à M. Tripod " " 125.-
- 1 à F. Vaney " Sciences " 100.-

17. La séance publique pour la proclamation de ces résultats est fixée au jeudi 4 février, à 10h.

Prix Whitehouse

18. H. Whitehouse d'origine américaine, domicilié depuis long-temps à Lausanne a informé H. le Prof Rossier qu'il offrait à l'Université une somme de f. 350.- pour un prix à décerner au meilleur travail traitant de l'influence du romantisme français sur la littérature de la Suisse romande. Des remerciements sont adressés à H. Whitehouse.

Prix de Faculté

19. A propos de prix H. le Prof Emery exprime l'avis que le taux de certains prix de Faculté devrait être augmenté, le capital n'étant

Conférence publique

M. Léger

20. Lecture est faite d'une lettre de H. le Prof. Vallette demandant à la commission si elle serait disposée à inviter H. le Prof. Léger, de Paris à répéter à Lousanne une ou deux conférences qu'il fera prochainement à Genève et à la rétribuer sur le Fond universitaire. Le budget de ce Fond ne prévoyant pas de dépense de cet ordre pour cette année, la chose ne sera pas possible.

Prof. Emman

21. H. le Prof. Herzen a informé H. le Recteur que H. le Prof. Emman, son beau-frère venait d'être nommé Recteur de l'Université de Hünster et conseiller intime de l'empereur allemand. Une fête aura lieu à Hünster à ce propos ainsi que pour la célébration du 25^e anniversaire d'entrée en fonctions de H. Emman comme professeur. Une adresse lui sera envoyée à cette occasion.

Etudiants persans

22. La Commission est informée que les ² ² de droit et de médecine admettant les propositions de H. P. Kitaragi pour l'admission des élèves d'écoles persanes dans l'Université à titre d'étudiants réguliers. H. le Prof. Manuel déclare se ranger à cet avis en ce qui concerne l'école d'ingénieurs.

M^{lle} Dizerens

23. H. le Recteur fait part à la Commission d'une demande qu'il a reçue de M^{lle} Anne Dizerens dont la famille la Russie, mais d'origine vaudoise, demande tendant à ce qu'elle soit admise à l'école de pharmacie en qualité d'étudiante régulière. Les titres qu'elle produit seront communiqués à H. le Prof. Brunner et son avis sera requis.

Date de rentrée

24. H. le Dir. de l'école d'ingénieurs exprime le désir que la date de la rentrée pour le prochain semestre d'été soit fixée au 14 avril.

Anc. salle du Sénat

25. H. le Prof. Rossier demande que les examens de la Faculté de droit aient lieu désormais dans un local autre que l'ancienne salle du Sénat vu les inconvénients que présente l'état de choses actuel.

Finance d'études

26. H. le Recteur fait savoir à la Commission qu'il n'y a plus maintenant que 2 étudiants qui n'ont pas acquitté la finance d'études du présent semestre. Il est décidé à propos de l'un d'eux, A. Pirry, d'Alexandrie (Egypte) que son père sera prévenu.

Séance publique du Genat
du 4 février 1909.

pour la proclamation du résultat des concours de l'année 1907-1908.

Présents H. le Recteur Blanc, H. H. les professeurs A. Amard, J. Bormard, Bannier, Wanderson, H. Sufour, Emery, Lacombe, Louventhal, Haillard, Mercanton, Heylam, Karbel, G. Rossier, Aug. Rouel, Sprengler, Vallette, Tuillumin, Klotz (Chavan) H. H. les étudiants; un public peu nombreux.
H. le Recteur fait la lecture d'une notice sur les discours de Goethe

Séance publique
des
Concours

dans le domaine de l'anatomie comparée.

La parole est donnée ensuite à M. H. les Présidents des jurys d'examens pour la lecture des rapports sur les travaux présentés. Ces travaux sont au nombre de 4. Trois des concurrents appartenant à la Faculté de théologie, le 4^e à la Faculté des sciences.

Les noms des Lauréats sont ensuite proclamés. En voici la liste:

M. A. Tripod, une prise de 80 f. pour une Etude exégétique et critique du livre des Lamentations

M. F. Hebest, une prise de 70 f. - même sujet

M. Tripod id 125 f. - Sujet: L'inspiration religieuse de la Réformation du XVII^e siècle.

M. F. Vaney, une prise de 100 f. - Sujet: Résolution algébrique des équations du 4^e degré au moyen de la fonction elliptique de Weierstrass. Un exemple.

Séance de la Commission universitaire
du 11 février 1909.

Présents: M. le Recteur Blanc, M. Sind, procureur, M. H. les doyens Vissier, Emery, Sprengel, et Rambert. M. Manuel, Sec. de l'Etat d'Emp., M. Neillard excusé.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Cerey, priv. doc. 1. Le Département de l'Instruction publique communique une lettre de M. le D^r Cerey demandant l'autorisation d'enseigner à titre de privat-docent dans la Faculté de médecine. Cette lettre sera transmise au Conseil de cette dernière pour avis.

Prof. Erman 2. M. le Recteur rend compte à la Commission sur la fête célébrée à Münster en l'honneur de M. le Prof. Erman récemment nommé Recteur de l'Université de cette ville et conseiller intime de l'empereur allemand, double événement coïncidant avec le 25^e anniversaire de son entrée en fonctions comme professeur et cela à l'aube où il a enseigné pendant 19 ans. Une adresse lui a été envoyée à cette occasion et il en a témoigné sa reconnaissance par lettre à M. le Recteur et à M. le Doyen de la 1^{re} de droit.

Immatriculation
Mlle Nizerens 3. M. le Recteur fait part ensuite à la Commission de l'avis de M. le Prof. Brunner sur le cas de Mlle Nizerens dont il a question précédemment. Cette jeune personne pourra être immatriculée, mais ne sera pas admise à se présenter aux examens pour l'obtention d'un grade du fait de ses titres actuels.

M. Sternberg
(M. Nublenbach) 4. La question du sort réservé à M. Sternberg ayant été de nouveau soulevée, la Commission est informée que le

4. Département est présentement occupé à la résoudre. M. le Prof. Sind demande à ce propos si dans le cas présent le préavis de la Faculté de droit ne devrait pas être requis aussi bien qu'il doit l'être lorsqu'il s'agit de la nomination d'un privat-docent. L'attention du Département sera appelée sur l'opportunité de pareille procédure.

Faculté de droit
reorganisation

5. M. le Doyen de la Faculté de droit fait la lecture d'un rapport concernant la réorganisation de la Faculté de droit, rapport touchant par la présentation de M. Max Faguschek actuellement privat-docent à Wurzbourg en qualité de professeur extraordinaire pour l'enseignement en allemand du droit civil allemand et de l'histoire du droit romain allemand. M. le Recteur remercie M. Rambert de son exposé. M. le procureur Sind fait remarquer que l'enseignement du droit romain reste en souffrance et que l'étude de cette branche est obligatoire pour les étudiants de 1^{er} semestre dont se compose ^{notamment} notre clientèle. M. Rambert rappelle la décision du Conseil d'Etat sur ce sujet et explique que l'étude de l'histoire du droit allemand est imposée au même titre que le droit romain aux étudiants du susdit semestre. M. le Procureur estime néanmoins que la Commission doit émettre le vœu que l'enseignement du droit romain ne demeure pas longuement dans un état provisoire. Une lettre sera adressée sur ce sujet à la Faculté de droit. Les conclusions du rapport lu par M. le Doyen Rambert sont adoptées.

M. Hollatz
priv. doc.

6. M. le D^r Hollatz, de Charlottenburg ayant demandé en date du l'autorisation de faire comme privat-docent un cours de droit public international, M. Rambert communique le préavis de la Faculté sur cette demande. Ce préavis est négatif. Il est approuvé.

Fac. des lettres 7

Fac. des sciences
conseil pedag.

la question de l'enseignement pédagogique à la Faculté des lettres et à la Faculté des sciences est renvoyée à la prochaine Commission universitaire étant donné l'heure avancée.

Fac. des sciences
note éliminatoires

8. Lecture est faite d'un rapport de la Faculté des sciences sur les notes à considérer comme éliminatoires aux examens de licence. M. Emery ayant constaté les inconvénients de cette mesure dans la Faculté de théologie, la question est renvoyée à la Faculté des sciences pour nouvel examen.

Doct. en méd. 9

Mlle Tolloteko
Tasorkoff

Rapports: Conformément à un rapport de la Faculté de médecine le grade de Docteur est conféré à Mlle Tolloteko et Tasorkoff. La Commission est informée que la Faculté des lettres a élaboré un règlement pour le prix offert par M. Whitehouse.

Prix Whitehouse

10. M. le Prof. Rossier rappelle la question du local à attribuer à la Faculté de droit pour les examens.

Jubilé Walras 12

M. Rambert exprime le désir que l'on ne tarde pas à décider des mesures à prendre pour la cérémonie de la remise du médaillon de M. Walras. M. le Recteur informe la Commission

que le Département est décidé à faire le nécessaire pour le commencement du semestre prochain.

Séance de la Commission universitaire du 25 mars 1909.

Présents M. le Recteur Blanc, M. H. les doyens Sprigler, Emery, Lombard et Rodière, M. Manuel, dir. de l'École d'ingénieurs. M. le doyen Hailland n'est excusé de son absence.

Le procès-verbal de la séance précédente (11 fév.) est lu et adopté.

Lettres du Département de l'Instruction publique et des cultes.

Instruction publique
secondaire

Du 10 février. - Le Département envoie quelques exemplaires du Règlement pour les établissements d'Instruction publique secondaire. M. H. les doyens des Facultés des lettres et des sciences ont été invités à prendre part aux délibérations de la Commission chargée d'élaborer de nouveaux plans d'études.

Fonds universit
budget

Du 13 février. - Le conseil d'Etat a approuvé le budget du Fond universitaire pour 1909.

Patronage des études

Du 15 février. - L'ouverture d'un compte intitulé "Patronage des étudiants" est autorisée mais cela à la limite d'épargne cantonale.

M. Max Pagenstecher
prof.

Du 22 février. - M. Max Pagenstecher, priv. doc., à l'Université de Würzburg est nommé professeur de droit civil allemand et d'histoire du droit germanique.

Faculté de théologie
cours libre

Du 27 février. - M. L. Goumaz, ancien pasteur, est autorisé à faire un cours libre d'exégèse ancienne du Nouveau Testament.

M. L. Goumaz
Fonds universit
placement de fonds

Du 18 mars. - La Commission financière est autorisée à effectuer certains placements de fonds sans autorisation préalable du C. d'Etat. Rapports sur les examens du mois de mars.

Lic. en théologie
Emile Borle

Licence en théologie. - Le grade est conféré à M. E. Borle.

Lic. en droit

Licence en droit. - Le grade est conféré à M. H. Pierre Gitaroff et Pierre Karaminitchef, à titre étranger.

Doct. ès sc. sociales

Docteur ès sc. sociales. - M^{lle} Eugénie Ferron est autorisée à présenter sa thèse.

Doct. en méd.

Doctorat en médecine. Le grade de docteur est conféré à M^{lle} Marie Tokatsoff, M^{lle} Emma Giudici, M^{lle} Manuel Chester, Ruij. Ferron, also Parastheopoulos, Ernest Gay.

Lic. ès lettres class.
H. J. Wagner
Lic. ès phys. et mathém.

Licence ès lettres classiques. - Le diplôme est conféré à M. J. Wagner. Licence ès sc. phys. et mathém. Le diplôme est conféré à M^{lle} Laure

19

Fiance et jeune Paschoud, M. Ch. Tancay.

Doct. ès sciences

Docteur ès sciences. - Conféré à M. Louis Bourgeois, quarles van Efford, Ch. Tess.

M. Chateletat 13.

Lecture est faite d'une lettre de M. Chateletat, priv. doc., exprimant le désir d'être nommé professeur extraordinaire. La Faculté des lettres propose dans son priavis dont il est également donné lecture que M. Chateletat conserve le titre de priv. docent, mais cela pour l'enseignement de l'archéologie, comme pour celui de l'histoire de l'art et qu'une somme de f 1200 lui soit allouée annuellement pour les frais de matériel qui lui incombent. adopté.

Discipline 14
suspension

Par lettre du 18 mars M. le Directeur de l'École d'ingénieurs a informé M. le Recteur que le conseil de l'École avait prononcé, le 16 mars, une suspension de 8 jours contre M. Armand Benegger, étud., coupable de s'être livré sur la personne d'un de ses condisciples à des voies de fait ayant nécessité une intervention chirurgicale. Un blâme a été infligé aux 8 autres étudiants de sa section.

Fonds p^r subsides
de voyage

M. le Prof. Heylau demande, par une lettre en date du qu'il soit constitué un fond spécial pour des subsides à accorder à des étudiants de la Faculté des lettres en vue de voyages. La question ayant déjà été soulevée antérieurement, M. le doyen de la Faculté est prié de transmettre au Recteur le priavis émis à ce propos.

M. Pareto 16
reprise de cours

Lecture est faite d'une lettre de M. le doyen de la Faculté de droit relative à une reprise partielle par M. Pareto de son cours de sociologie. L'intention de M. Pareto serait de donner 2 leçons par semaine durant le mois de mai. Le Département en sera informé, ainsi que des conditions dans lesquelles ce cours aurait lieu.

Enseignement
pédagog.

Lecture est faite des rapports des Facultés des lettres et des sciences sur l'enseignement pédagogique. M. H. les doyens de ces deux Facultés sont priés de rédiger un rapport commun qui sera adressé au Département.

Faculté des sciences
notes éliminatoires

Lecture est faite d'un rapport de la Faculté des sciences sur l'admission de notes éliminatoires pour les examens de licence. Certaines objections ont été présentées à la Faculté, mais elle maintient sa décision. La Commission se range à cet avis.

Assur. maladies

M. le Recteur entretient la Commission de la question de l'indemnité réclamée de la Caisse d'assurances en cas d'opérations. Cette question sera mise à l'étude.

Prix Whitehouse 20

Lecture est faite d'un avis annonçant aux étudiants que M. Whitehouse a mis une somme de f 350. à la disposition de l'Université pour un prix de littérature.

Exposition de
Leipzig

M. le Recteur informe la Commission de l'envoi qui sera fait prochainement au Comité de l'exposition de Leipzig de photographies de l'église de Rummel.

St^e Alar 22

La Société d'édition Otar de Cerny projetant la publication d'un almanach à l'usage des étudiants de la Suisse romande, l'étudiant a sollicité un subside de l'Université. Cette demande n'a pas été

- 22. cette publication ne paraissant guère utile et ne pouvant être sous notre contrôle. La Commission partage cette manière de voir.
- 23. Miss Ruth institutrice à l'école Truch exprime par lettre le désir que M. Hamon, de soit autorisé à donner des conférences à l'Université. M. le doyen de la Faculté des lettres est prié de demander un préavis à son Conseil.
- 24. M^{lle} Luquiens avait l'intention de donner un récital prochainement désirerait qu'une certaine somme fut allouée à ce propos. Un compliment d'informations sera demandé à M^{lle} Luquiens.
- 25. M. Lambert, doyen de la Faculté de droit, entretient la Commission de la cérémonie qui aura lieu en l'honneur de M. Walras. Le programme de cette cérémonie est présentement à l'étude et la date de la cérémonie sera fixée ultérieurement.

M. Hamon conf.

M^{lle} Luquiens récital

Jubilé Walras

Séance de la Commission universitaire du 6 mai 1909.

Présents: M. le Recteur Blanc, M. le doyen Emery, Rombert, Sprengler, Rottier et Maillard, M. Manuel, dir. de l'école d'ing.; M. le Procureur Sind s'est excusé de son absence.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Lecture est faite des lettres du Département de l'Instruction publique et des Arts

M^{lle} Tschikalenko assist.

Du 25 mars, - M^{lle} Tschikalenko est nommée assistante au laboratoire de zoologie.

M. M. Wild assist.

Du 25 mars, - M. M. Wild est confirmé en qualité d'assistant de chimie industrielle.

Quarles van Ufford assist. de botan.

Du 29 mars, - M. Quarles van Ufford est nommé assistant de botanique.

M. M. Ch. Bertholet

su dit, - M. Ch. Bertholet est nommé l'assistant, M. F. Augsbourger 1^{er} assistant à l'Institut pathologique.

Eug. Melessert

Du 20 avril, - M. Eug. Melessert est nommé assistant d'histologie.

Mad. Nabel

du 28 des, - M^{lle} Madeleine Nabel est nommée assistante de dermatologie.

M. Sternberg priv. doc.

Du 3 mai, - Le Département estime qu'il n'y a pas lieu de demander à M. Sternberg un programme de cours pour le prochain semestre d'hiver, la réorganisation de l'enseignement en allemand dans la Faculté de droit n'étant pas terminée.

Jubilé Walras

M. le Recteur entretient la Commission de la cérémonie qui aura lieu en l'honneur de M. le Prof. Walras. La date en a été

fixée au 10 juin, à 10h. du matin, d'accord avec le Département (lettre du 4 mai). Un chœur des étudiants ouvrira et terminera la séance. M. le Recteur et M. Dominiqui puis M. Walras parleront successivement.

Lecture est faite de lettres diverses:

Invitation aux Promotions

Su 26 mars, - Le directeur de l'école et du Gymnase scientifique invite M. le Recteur à assister à la cérémonie des promotions.

Univ. Suisses conf^s des Recteurs

A la même date l'Académie de Neuchâtel adresse une circulaire concernant la réunion des Recteurs. M. le Recteur Blanc, M. Sind, M. Romard et M. Geniet ont été désignés comme délégués par circulation.

Trécès

L'Académie de Neuchâtel a fait part également le 26 mars du décès de son recteur M. Alex. Perrochet. M. le Prof. Emery a représenté l'Université aux obsèques.

Univ. Breslau Expulsion.

L'Université de Breslau nous a informé le 27 mars de l'expulsion de l'étudiant Richard Wylisch.

Locaux p^r cours

La Municipalité de Lausanne a fait savoir le 1 avril que selon notre désir elle mettrait la salle du musée industriel à notre disposition pour certains cours durant le présent semestre d'été. Depuis nous n'avons pas eu besoin de ce local.

L'Université de Genève nous a accusé réception en avril de notre communication concernant notre délégation aux Jéko de juillet.

Doct. en méd.

Rapport sur les examens.

F. de Cèrenville

Faculté de médecine, - Le doctorat est conféré à M. F. de Cèrenville.

Assurances

M. le Recteur invite la Commission universitaire à nommer une Commission de trois membres qui sera chargée de procéder à la révision du Règlement pour la caisse d'assurances, cette révision lui paraissant nécessaire; sont désignés M. le Recteur M. M. Sprengler et Romard.

Enseignem^t pédag.

M. le Prof. Rottier fait la lecture d'un rapport de la F² des lettres sur l'enseignement pédagogique secondaire. M. le doyen de la Faculté des Sciences fait certaines objections. M. le Recteur invite M. M. les doyens des 2 Facultés à se mettre d'accord, un rapport qui leur serait commun devant être adressé au Département sur la demande de M. le doyen Maillard, il est convenu que M. le Recteur assistera à l'assemblée.

Fac. des sciences

Lecture est faite de diverses lettres relatives à la question de l'enseignement du calcul différentiel et intégral puis d'un rapport de la Faculté des sciences sur ce sujet. M. le directeur de l'école d'Ingénieurs n'ayant pas eu connaissance de ce rapport, il est décidé qu'il lui sera remis avant qu'aucune décision interne soit prise.

Jubilé M. Musy

En date du 27 avril, les Conseils de l'Asile des Aveugles ont informé M. le Recteur qu'ils se proposaient d'offrir un souvenir à M. le Prof. Dr. M. Musy, médecin en chef, comme témoignage de gratitude pour les éminents services qu'il a rendus à l'Asile durant 41 ans. Les dits conseils sollicitent l'Université de participer

Allocution

19. à une souscription ouverte à ce propos chez M. le banquier Tissot. Il est décidé que l'Université souscrira pour la somme de f. 100.-

Séance de la Commission universitaire du 1 juin 1909.

Présents: M. le Recteur Blanc; M. H. les Doyens Sprengler, Emery, Hailland, Bossier et Lambert, M. Manuel, Directeur de l'École d'ingénieurs; M. Brummer, Directeur de l'École de pharmacie, s'est excusé de son absence.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Lecture est faite des lettres du Département de l'Instruction publique.

Faculté des sciences 1. Du 5 mai, - La modification de l'art. 22 du Règlement de la Faculté des sciences est adoptée.

M. Rosselet, assist. 2. Du 8 mai, - M. A. Rosselet est confirmé comme assistant de physique.

Ald. Raymond, priv. doc. 3. Du 17 mai, - M. Arnold Raymond demande à être autorisé à enseigner, à titre de privat-docent, l'histoire de la philosophie des sciences.

Jubilé Walras 4. Du 20 mai, - M. le Chef du Département assistera à la cérémonie de l'inauguration du médaillon de M. le Prof. Walras, cérémonie fixée au 10 juin.

Fonds universit. 5. Du 21 dit, - L'achat de 20 obligations diverses pour le Fonds universitaire est autorisé.

Lieut. col. Feyler 6. Du 2 juin, - M. le lieutenant colonel Feyler sollicite l'autorisation d'enseigner, comme privat docent, l'histoire de la guerre. La Faculté des lettres sera invitée à donner son avis.

Lecture est faite de rapports sur les examens:

Doct. en droit 7. Faculté de droit, - M. Adolphe Lemhauser a soutenu avec succès sa dissertation en date du 7 mai. Le grade de docteur en droit lui est conféré.

Lic. en droit S. Guex Le grade de licencié est conféré à M. S. Guex qui a passé ses examens au mois de février déjà.

Doct. en méd. 8. Faculté de médecine, - Le grade de docteur est conféré à Melle Dorfmann, Kinsky, Thérèse Chapiro, Lubarsky, Mhamime (rapport du 9 mai); M. H. Nicolas Korovinkine, A. Selzer, Mme Freimann-Hisberg, Melle A. Larenontka et Ketchekian. (rapport du 30 mai).

Doct. ès sciences 9. Faculté des sciences, - Le diplôme de docteur est conféré à M. H. Emile Argand; Pierre Hojine; Alfred Witel.

M. Cevy, priv. doc. 10. Par lettre du 6 mai, la Faculté de médecine émet un avis favorable pour l'admission de M. le Dr Cevy comme privat-docent de médecine interne. Adopté.

F. de médecine 11. M. le doyen Sprengler communique à la Commission une lettre de M. le Prof. A. Paul, datée du , par laquelle il exprime le désir que ses "conférences anatomiques", jusqu'ici gratuites se paient dorénavant à raison de f. 10 pour la série hebdomadaire de 5 conférences.

Conf. anatom. 12. M. le doyen Sprengler communique à la Commission une lettre de M. le Prof. A. Paul, datée du , par laquelle il exprime le désir que ses "conférences anatomiques", jusqu'ici gratuites se paient dorénavant à raison de f. 10 pour la série hebdomadaire de 5 conférences.

Conf. anatom. 13. M. le doyen Sprengler communique à la Commission une lettre de M. le Prof. A. Paul, datée du , par laquelle il exprime le désir que ses "conférences anatomiques", jusqu'ici gratuites se paient dorénavant à raison de f. 10 pour la série hebdomadaire de 5 conférences.

Conf. anatom. 14. M. le doyen Sprengler communique à la Commission une lettre de M. le Prof. A. Paul, datée du , par laquelle il exprime le désir que ses "conférences anatomiques", jusqu'ici gratuites se paient dorénavant à raison de f. 10 pour la série hebdomadaire de 5 conférences.

et cela au profit de l'assistant. - La Commission priera favorablement.

Fête fédérale de gymnastique 12. Au sujet de la fête fédérale de gymnastique qui aura lieu dans la 1^{re} quinzaine de juillet, il est décidé que M. le Recteur demandera à M. le Chef du Département s'il n'y aurait pas lieu d'accorder un congé aux étudiants.

Étudiants persons 13. M. le Recteur informe la Commission que la convention conclue entre le Département de l'Instruction publique et le gouvernement impérial par M. Paul Kitabgi-Khan, pour l'admission des étudiants originaires de la Perse dans l'Université a été signée de M. le Recteur représentant le Département et approuvée par le Conseil d'Etat, en date du 19 juin.

Enseign. pédagog. 14. Le rapport concernant l'enseignement de la pédagogie, rédigé en commun par les Facultés des lettres et des sciences est approuvé et sera transmis au Département.

Institut de pol. scient. 15. M. le Prof. Reiss informe M. le Recteur par lettre datée du , de son désir de fonder un institut pour l'enseignement de la police scientifique. Il est convenu que la question sera soumise aux Facultés de droit, de médecine et des sciences pour avis.

Ald. Raymond 16. Au sujet de la demande de M. A. Raymond tendant à ce qu'il soit autorisé à enseigner comme privat docent, il est décidé qu'un avis sera demandé aux Facultés des lettres et des sciences.

Conférences 17. En ce qui concerne les conférences que Melle Luquiens désire donner à l'Université, conférences dont il a été question dans une précédente séance de la Commission, il est convenu que M. le Chef du Département sera prié de s'intéresser à la chose.

Fac. des sciences 18. La question de l'enseignement du Calcul différentiel et intégral est de nouveau mise en discussion. Le rapport de M. le Directeur de l'École d'ingénieurs a été communiqué à la Faculté des sciences qui a rédigé au 2^e rapport en réponse. Lecture est faite de ce rapport. M. Manuel désire répliquer, aucune décision ne peut intervenir dans la présente séance, la Commission se réunira de nouveau à bref délai.

Séance de la Commission universitaire du 5 juin 1909.

Présents: M. le Recteur Blanc, M. le Procureur Lind, M. H. les doyens Emery, Lambert, Sprengler, Bossier et Hailland, M. Manuel, Directeur de l'École d'ingénieurs, M. Brummer, Directeur de l'École de pharmacie.

Lecture est faite des lettres du Département:

Fac. des sciences 1. Du 1 juin, - Le Département admet la 2^e rédaction de l'art. 22 du Règlement de la Faculté des sciences que nous avons eu devoir lui proposer.

2. Du 3 juin, - Le Département transmet une note d'insertion de H. et

Inscriptions

dont le montant lui paraît très élevé. Ses explications lui seront données à ce sujet.

Enseig^t du calcul diff^s

voir plus bas

Lecture est faite du contre-rapport de M. le Directeur de l'École d'ingénieurs sur la question de l'enseignement du calcul différentiel et intégral.

M. le Recteur informe la Commission qu'il a demandé une entrevue à M. le Chef du Département pour l'entretien de ce sujet, puis il donne lecture d'une lettre à lui adresser et expose son propre point de vue.

Après discussion, il est décidé que les divers rapports relatifs à l'enseignement du calcul intégral et différentiel à la Faculté des Sciences et à l'École d'ingénieurs seront transmis au Département accompagnés d'une lettre de la teneur suivante :

« La Commission universitaire prend la liberté d'attirer votre attention sur le fait que les Conseils de l'École d'ingénieurs et de la Faculté des Sciences, à l'unanimité des membres présents à la séance dans laquelle la question a été discutée ont estimé que la division de cet enseignement entre deux professeurs serait une faute.

« La Commission se permet de rappeler à cette occasion qu'une mesure qui tend à enlever à un professeur contre sa volonté une partie de son enseignement ne saurait être prise sans le préavis de l'Université. »

Séance de la Commission universitaire du 1 juillet 1909.

Présents M. le Recteur Blanc, M. H. les prof. Emery, Lambert, Spengler, Rostier, Haillaud, Manuel. M. le S^r Grand s'est excusé de son absence.

Lecture est faite des procès verbaux des 1^{er} 5 juin; ils sont adoptés.

M. le Recteur dit quelques mots de son entrevue avec M. le Chef du Département au sujet de la question de l'enseignement du calcul intégral. Le statu quo sera maintenu en ce qui concerne la position de M. Amstein. - M. le Recteur fait observer que la question de la façon dont il doit être aidé par des assistants a lieu d'être examinée. Il est entendu que M. H. Manuel et Amstein l'étudieront de concert.

Lettres du Département de l'Instruction publique et des cultes:

Privatissima

Du 9 juin, - M. le prof. A. Roud est autorisé à faire des conférences anatomiques comme privatissima au prix de fr. 10. qui seront attribués à l'assistant.

Du 12 juin, - Le Département rectifie certaines indications de sa lettre

Dispendes

du 5 juin relative aux dispendes.

Inscriptions

Du 12 juin, l'Université est invitée à insérer un avis dans la *Revue* universelle.

Prog. des cours appr.

Du 26 dit, - Le programme des cours du sem. d'hiver 1909-10 est approuvé sous certaines réserves.

Popoff, assist^t

Du ? dit, - M. N. Popoff est confirmé comme 1^{er} assistant d'anatomie, Mlle Christinger Aug. Christinger et M. Hug, César, comme 2^{es} assistants.

Fonds universit.

Du 30 dit, - L'achat de 10 obligations de *Revue* est autorisé. Lecture est faite de quelques rapports d'examen.

Lic. et doct. en droit

Faculté de droit, - Le grade de docteur ^{et de licencié} est conféré à M. Cl. Du Pasquier qui a soutenu ses thèses.

Lic. es sc. pharm

Faculté des Sciences, - Le grade de licencié en sciences pharmaceutiques est conféré à M. Petroff.

M. Petroff

Quant aux diplômes à conférer par l'École d'ingénieurs le rapport sera communiqué aux membres de la Commission par circulation.

Institut de pol. scient.

Lecture est faite de rapports de la Faculté de droit et de la Faculté de médecine sur la demande de M. le prof. Reibet relative à la création d'un Institut de police scientifique. Préavis favorable.

Facultés des lettres

Lecture est faite d'une lettre du 26 juin de M. le Boyer de la Faculté des Lettres relative à l'enseignement de M. Bourguès. Le renouvellement de la nomination de ce dernier sera demandé au Département.

Enseig^t

Bourguès

M. M. Hausknecht

Lecture est faite d'une lettre du susdit concernant M. H. Raymond, Hausknecht et Teyler. - M. Teyler, Lt. col. demandant à être autorisé à faire au cours d'histoire de la guerre comme privat docent. Le préavis de la Faculté est favorable. Quant à M. Hausknecht, le Département lui a fait connaître sa réponse.

Teyler

priv. doc.

A. Raymond

La Faculté prie avec en faveur de la nomination de M. A. Raymond comme privat docent. Son cours pourra être inscrit dans les Facultés des Lettres et des Sciences, si cette dernière y consent, mais M. Raymond appartient en droit à la Faculté des Lettres.

priv. doc.

Jubilé Watras

M. Roquin a informé M. le Recteur que M. Watras lui a écrit en date du 20 juin une lettre dans laquelle il annonce qu'il exprime par écrit sa reconnaissance au sujet de la cérémonie du 10 juin.

Etudiants persans

M. P. Khatagi a transmis en retard, muni de sa signature, en date du 11 juin, la convention passée avec le gouvernement persan pour l'admission d'étudiants.

Univ. de Genève

350^e anniv.

M. le Recteur informe la Commission que M. Emery a bien voulu se charger, en collaboration avec M. Sandriau, de la rédaction de l'adresse qui doit être remise à l'Université de Genève à l'occasion de la célébration du 350^e anniversaire de sa fondation.

M. Sternberg

M. le Boyer de la Faculté de droit entretient la Commission d'une demande que M. Sternberg a adressé au Département, demande tendant à ce qu'il soit autorisé à enseigner à titre de privat docent pendant

41.225
17. Le semestre d'hiver 1909-10. La Faculté de droit est disposée à priver favorablement, toutefois à la condition expresse qu'il s'agira du dit semestre seulement. Une lettre de M. Sternberg est encore attendue.

F^{de} des sciences 18. Lechere est faite d'un rapport de la Faculté des sciences sur l'enseignement du calcul intégral destiné aux étudiants en sciences naturelles. La Faculté propose que M. le Prof. Austerin soit déchargé de cet enseignement et que M. le Prof. Maillard en soit définitivement chargé. Ordonné pour être transmis au Département.

Fonds univ.^{re} 19. La séance du Sénat est fixée au jeudi 12 juillet.
20. Le projet de budget du Fonds Universitaire pour l'année 1910 est mis en discussion.

Séance du Sénat universitaire du 15 juillet 1909.

Présents: M. le Recteur Blanc, M. le Prof. Bourdier, Boninsegni, Bonnard, Brunnet, Burnier, Gallé-Vallier, Hoffel, Lacombe, Maillard, Maurice Mercier, Nèder, Lambert, Roguin, Rossier, Roux, Sirey, Stazymski, Tallette et Thuillier.

1. Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.
2. Lechere est faite du compte-rendu de la gestion de la Commission universitaire depuis la susdite séance ainsi que de la liste des gradués à partir de la même date.
3. M. le Prof. Bonnard exprime le désir que la proposition de M. le Prof. Heylan ayant trait à la constitution d'un Fonds spécial pour permettre des voyages d'études à des étudiants qualifiés reçoive enfin une solution. M. le Recteur donne l'assurance à l'Assemblée que cette question sera traitée dans une prochaine séance de la Commission universitaire.
4. Le projet de budget pour l'année 1910 est soumis au Sénat. M. le Recteur donne quelques explications sur certaines rubriques puis le projet est adopté.

Fonds spécial n° voyages

Fonds univ.^{re} budget

Séance de la Commission universitaire du 23 juillet 1909.

Présents: M. le Recteur Blanc, M. le Prof. Maillard, Lambert, Emery, Hamuel, Sprengler et Rossier.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté. Lettres du Département de l'Instruction publique et des Cultes: du juin, M^{lles} Staroska et Frackmann sont confirmées en

M^{lle} Staroska Frackmann qualité d'assistantes au laboratoire de physiologie pour l'année 1909-1910.
M. Sternberg 2. Du 7 juillet, - La démission de M. Sternberg, priv. doc., est acceptée pour la fin du semestre d'hiver. Il est autorisé à faire certains cours pendant le dit semestre.

M. Bourguès 3. Du 13 juillet, - M. L. Bourguès est confirmé dans ses fonctions d'assistant correcteur de M. le Prof. Sirey pour le sem. d'hiver 1909-1910.

M. M. Milliod 4. Du 14 dit, - M. M. les Prof. Milliod et Boninsegni sont chargés de remplacer M. Pareto pour le dit semestre.

Privatissima 5. Du dit, - M. le Prof. Heyer est autorisé à faire comme privatissima son cours de exercices de droit romain.

M^{lle} Tchikalenko 6. Du 16 dit, - M^{lle} Tchikalenko est confirmée comme assistante au laboratoire de zoologie pour l'année 1909-1910.

Prép. pédagogique 7. Du 17 dit, - Le projet de règlement pour la préparation pédagogique est approuvé.

L^e Col. Feyler 8. Du 17 dit, - M. le lieutenant-colonel Feyler est autorisé à faire dans la Faculté des lettres un cours sur l'histoire des guerres à titre de privat-docent.

F^{de} des sciences 9. Du 16 dit, - Le Département désirant laisser la chaire de mathématiques enseign. des mathém. intacte, le statu quo quant au cours d'éléments de calcul différentiel doit être maintenu.

A propos du cours d'éléments de calcul différentiel, la Commission décide que le Département sera prié d'en charger M. le Prof. Maillard pour l'année 1909-1910.

10. Il est rappelé à la Commission qu'en date du 6 juillet la question de l'autorisation accordée à M. Sternberg de continuer ses cours en sa qualité de privat-docent durant l'hiver prochain lui a été soumise par circulation et que la majorité des membres s'est prononcée en faveur de cette mesure.

Lechere est faite des rapports sur les examens:

Fac. Théologie 11. Faculté de théologie; M. M. Phil. Gém et Albert Feipod ont subi avec succès l'examen propédeutique.

Lic. et doct. en d^{roit} 12. Faculté de droit; M. Hermann Barraud a soutenu ses thèses avec succès; Herm. Barraud les grades de licencié et de docteur lui sont conférés.

Lic. ès sc. sociales 13. Le grade de licencié ès sciences sociales est conféré à M. M. Est. Haas et Simon Haas et Hakobian Hakobian.

Doct. en méd. 14. Faculté de médecine. Le grade de docteur est conféré à M^{lles} Apherovitch, H. Bertholet, M^{lles} Anady-Konoshka, Bektorsky, Janovskiy, Nikaïloff, Ogorodnikoff, N. Souritz; M^{lles} Ryttenberg, Alexandrine Satz, Semnikine, Sinoff et Terletzka.

Lic. ès lettres cl. 15. Faculté des Lettres. Le grade de licencié ès lettres classique est conféré à M. M. Boris Coronelli, Pierre Köhler, Paul Rumpf, Ed. Schaffner et Aug. Taubier.

Chim. analyste 16. Faculté des Sciences. Le diplôme de chimiste-analyste est conféré à M. M.

M. Normand, Schuchardt
 M. Normand et Edouard Schuchardt.
 Dipl. d'Ingenieurs 17 Le rapport de l'École d'Ingenieurs sur les examens du diplôme sera communiqué par circulation aux membres de la Commission. Ils copieront les grades.
 Lettres diverses:
 Congrès de résist^a 18 En date du 6 juillet la Direction de l'École d'Ingenieurs propose à la Commission de charger M. le Prof. Sommer de représenter l'Université au Congrès de l'Association internationale pour l'essai des matériaux qui se réunira à Copenhague au mois de septembre. La Commission se déclare d'accord avec cette proposition et alloue à M. Sommer un subsid. de f. 500.- pour frais de voyage.
 Fonds universit. Allocation. L'Université de Genève a fait part des décès de M. H. les professeurs G. Naville et Gourde. Des condoléances lui ont été adressées. Notre reconnaissance pour la collation du diplôme de docteur h. c. à M. le prof. Emery lui a été exprimée.
 M. L. Emery doct. hon. causa 19 L'Université de Genève a fait part des décès de M. H. les professeurs G. Naville et Gourde. Des condoléances lui ont été adressées. Notre reconnaissance pour la collation du diplôme de docteur h. c. à M. le prof. Emery lui a été exprimée.
 Oeuvres Euler 20 Lecture est faite d'une lettre de M. Jacottet, priv. doc., concernant la publication des œuvres d'Euler. L'Université voudrait pour un ex. plus une somme de f. 500.- à verser dans le cours de 5 ans soit à raison de f. 100.- par an.
 Manège Dufour 21 M. le prof. Berder informe M. le Recteur par lettre que les étudiants ne sont pas traités pour les leçons d'équitation sur le même pied que les étudiants. M. le Recteur est prié de vouloir bien demander au Département que les conditions du manège soient les mêmes pour les deux sexes.
 Traitement des études.
 Allocation 22 M. le prof. Rostier fait un rapport oral sur la proposition de M. le prof. Heylan relative à des subsid. à accorder à des étudiants pour des voyages d'études. Une commission composée de M. H. Emery, Rostier et Maillard est chargée d'étudier la question. M. le prof. Emery la présidera.
 Voyages d'études.
 Faculté de droit 23 Par lettre du 2 juillet la Faculté de droit demande à la Commission universitaire de vouloir bien solliciter le Département d'autoriser M. le prof. Heygen à faire comme privatissimum son cours allemand d'exercices de droit romain. Adopté.
 cours privatiss.
 M. M. Milloud 24 La dite Faculté demande par une lettre de même date que M. H. Milloud et Boninsegni soient chargés des cours de M. Pareto pour le prochain sem. d'hiver. Adopté.
 Boninsegni
 Prix W. Grenier 25 La Direction de l'École d'Ingenieurs a informé M. le Recteur, en date du 6 juillet, que le jury chargé de l'attribution du Prix W. Grenier, l'avait désigné à M. Louis Componde.
 Louis Componde
 J. J. Mercier 26 Par lettre du 22 juillet, la Faculté de droit propose à la Commission universitaire d'accorder à M. J. J. Mercier un délai supplémentaire d'une année pour présenter sa dissertation de doctorat. Adopté.
 délai p. thèse

Séance de la Commission universitaire du 11 novembre 1909.

Présents: M. le Recteur H. Blanc, M. H. les doyens Spengler, Lambert, Rostier, Emery et Haillaud. M. Hamul, Directeur de l'École d'Ingenieurs s'est excusé de son absence.
 1. Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.
 L'écrit est fait des lettres du Département de l'Instruction publique et des Lettres du 3 août. - Le nouveau règlement relatif à l'admission des privat-docents dans la Faculté de médecine est approuvé sous certaines réserves.
 Faculté de méd. 2 M. Siegrist, assist. 3 du 24 août. - M. Siegrist est nommé assistant au laboratoire de chimie indus.
 M. A. Raymond 4 du dit. - M. Dr. Raymond, b. ès sc. est autorisé à faire un cours sur "l'histoire de la philosophie des sciences" dans les Facultés des Lettres et des Sciences.
 priv. doc.
 M. Maillard 5 du 25/30 août. - M. le Prof. Haillaud est confirmé comme remplaçant de M. le prof. suppl. M. Anstein Anstein pour le cours de calcul infinitésimal destiné aux étudiants de la Section des sciences physiques et naturelles.
 Fonds universit. 6 du 31 dit. - L'achat de titres pour le compte du Fonds universitaire est autorisé. Gtes approuvés 7 du 15/17 sept. - Le cpte des finances d'études et de laboratoires pour le sem. d'hiver 1908-1909 est approuvé.
 Alliance française 8 du 17 dit. - Le Département transmet une note de l'Ambassade de France à Rome, reçue du Département fédéral de l'Intérieur, demandant que le diplôme de l'alliance française soit officiellement admis pour l'enseignement du Français dans le Canton de Valais. Un rapport est requis. Le procès-verbal de la Commission ne sera pas favorable.
 9 du 22 dit. - Le projet du budget du Fonds universitaire fr. 1910 est approuvé.
 10 du 22 dit. - Le cpte du Fonds universitaire pour 1908 est approuvé sous réserve des sommes arriérées non encore réparties.
 11 du 23 dit. - Mlle Josephine Charvonnat a fait don à l'Etat de la maquette du buste de son grand-père M. Alex. Charvonnat.
 12 du 25 Sept. - Le Département transmet le texte de la loi du 1 sept 1909 modifiant l'art. 1^{er} de la loi sur l'Instruction publique supérieure (adjonction du grade "diplôme d'études de police scientifique").
 13 du 1 octobre. - M. F. Hugbarger est nommé assistant à la Polyclinique.
 14 du 7 octobre. - M. Frédéric Henry est nommé assistant au laboratoire d'électrochimie, - M. L. Calame est nommé assistant au laboratoire d'anatomie pathologique.
 15 du 14 octobre. - La situation budgétaire ne permet pas actuellement la nomination d'assistant des professeurs chargés de l'enseignement du Calcul différentiel.

Cette nomination doit être renvoyée jusqu'au début du semestre d'été 1910.

16. Du 14 octobre, - Le Département réclame un prochain envoi du règlement pour l'obtention du diplôme de police scientifique.
17. Du 15 octobre, - H. le st Cury est autorisé à faire un cours de médecine interne à titre de privat docent.
18. Du 19 dit, - Demande de préavis sur la confirmation de H. Bouzon comme secrétaire de l'Université pour l'année 1910.
19. Du 2 novembre, - Les propositions de H. le prof. Reist pour les prix de ses cours et laboratoires sont admises.
20. Du 2 novembre, - H. L. Liverin est nommé assistant au laboratoire de minéralogie.
21. Du 2 novembre, - H. M^{me} Oulvay est nommé assistant de chimie.
- Lettres diverses:
22. Du 17 juillet, - H. le prof. Perdez demande que les étudiants soient traités sur le même pied que les étudiants pour le prix de l'équitation. Le Département consulté déclare que le statu quo doit être maintenu présentement.
23. Du 2 octobre, - H. le prof. Galli-Tatieris transmet un rapport sur le congrès de médecine de Budapest auquel il a représenté l'Université.
24. Du 23 oct. - H. le prof. Maillard a informé H. le Recteur que Madame Hattley Recordon avait fait don au Cabinet d'astronomie d'une lunette usagée mais pouvant encore être utile.
25. Du 26 oct., - H. le prof. Reist indique les prix qu'il désirerait voir fixés pour ses cours et laboratoires.
26. Du 4 août, - L'Université de Leipzig exprime sa reconnaissance de ce que son invitation à la célébration du 500^e anniversaire de sa fondation a été acceptée.
27. Du 6 août, - H. le prof. Rudis à Zurich remercie l'Université pour sa participation financière à la publication des œuvres de Léon Euler.
28. L'Université a reçu successivement en septembre et en octobre les faire-part du décès du professeur de géologie Elatanski à Sofia, de H. Hély, professeur de droit civil à Berne, de Mad^e Ruchet épouse de H. le conseiller fédéral Ruchet. Ses condoléances ont été adressées aux Universités en cause plus particulièrement à H. Ruchet. Ce dernier en a exprimé sa reconnaissance par une lettre du 4 nov.
- Rapports sur les examens:
29. Faculté de théologie. Le diplôme de licencié est conféré à H. H. M. Haermoz, H^{me} Tripod et Louis Vuilleumier.
30. Faculté de droit. - Le diplôme de licencié est conféré à H. H.

31. Robeff, Gheleff, Kalenderoff, Pevner, Sprostranoff, Trenchek et à H^{elle} Vichniack. H. Arnold Ceresole ayant soutenu ses thèses avec succès les diplômes de licencié et de docteur lui sont conférés.
31. Faculté de médecine. Le grade de docteur est conféré à H. Alex. Feldmann, H^{me} Olga Trofimoff; arquite Théodoroff; Fanny Brodsky; à H. H. Nicolas Gradetsky; Grigorie Feldmann; Werner Ruder; Alex. Gyzonoff; H^{me} Marie Pouchkova et Vaschenky Katz.
32. Faculté des Lettres. - Le grade de licencié en lettres classiques est conféré à H. H. Ernst Rosshardt; Florian Nelhorbe et Ch. De Rham; - celui de licencié en lettres modernes est conféré à H. René Landry.
33. Faculté des sciences. - Le grade de docteur est conféré à H. Rf. Rottel. Le diplôme de chimiste analytique est conféré à H. Nicolas Roubloff. Le diplôme d'ingénieur-constructeur est délivré à H. Cecil Leffrey.
34. H. le boyer de la Faculté de droit fait observer que certains étudiants inscrits en vue des examens ne se présentent pas. Il est décidé que désormais les étudiants dans ce cas seront considérés comme ayant échoué. Il est décidé également que la production du reçu du paiement effectué sera réclamé du candidat.
35. H. le Recteur enseigne la commission sur l'inauguration de l'Université de Neuchâtel à laquelle il a assisté. H. le prof. Fehrich, Recteur de l'Université de Berne a pris la parole au nom de toutes les Universités Suisses.
36. La question de la révision du règlement pour les assurances est introduite. H. le Recteur informe l'assemblée des modifications que la Commission chargée de l'étude de cette question proposera. Les décisions sur les suivantes:
- 1^o Les maladies aiguës seraient seules indemnités.
 - 2^o Un formulaire voire deux formulaires destinés aux médecins seraient imprimés.
- Le séjour à Leylin sera payé dans les mêmes conditions que le séjour à l'Hôpital Cantonal.

Séance de la Commission universitaire du 16 décembre 1909.

- Présents. H. le Recteur Blanc, H. H. les prof. Rambot, Ramuel, Rossier, Maillard et Sprugler. H. Emery s'est excusé de son absence.
- Lechere est faite du procès-verbal de la séance précédente. Rien adopté.
- Lettres du Département de l'Instruction publique et des cultes.
1. Du 20 novembre, - Le Département transmet ses observations au sujet du projet de règlement pour l'Institut de police scientifique.
 2. Du 23 dit, - Le Département attire l'attention de l'Université sur le fait qu'une Imprimerie de la Ville a pris le nom d'Imprimerie de l'Université. Demande de préavis.
 3. Du 24 novembre, - Lettre relative à certaines modifications à apporter au règlement de l'Institut de police scientifique.

4. Du 26 nov. - Concernant l'interprétation de l'art. 7 du Règlement sur la préparation pédagogique des candidats à l'enseignement.
5. Du 7 déc. - M. Nicole, professeur, à Genève est autorisé à donner à l'aide de conférences que le Département de charge d'organiser.
6. Du 13 déc. - M. Félix Tancy est agréé comme assistant du professeur de mathématiques.
- Du 11 déc. - M. A. Emery est nommé assistant du laboratoire de physique.
7. Lecture est faite d'un rapport de la Faculté de droit sur la soulevance de thèses de M. Ch. Reynaud candidat à la licence et au doctorat. Les deux grades lui sont conférés.
8. Par lettre du 4 déc. M. le Doyen de la Faculté des Lettres a informé M. le Recteur que M. Jean Bonnard avait dû renoncer à la direction des cours de vacances pour des raisons de santé et que les professeurs qui assurent le fonctionnement de ces cours avaient désigné M. Tallette pour lui succéder.
9. L'Université de Bristol a informé l'Université en date du 19 novembre que l'étudiant Ephraïm avait été exclu.
10. Le Comité du Prix Nobel à Christiania a adressé, dans le courant du présent mois, à l'Université, une circulaire relative au prix à décerner en 1910. - M. le prof. Rossier exprime à ce propos l'avis que M. Edouard Rod pourrait être proposé. La Faculté des Lettres est priée de suivre à cette affaire.
11. M. le Recteur communique à la Commission deux formulaires relatifs à la faiblesse d'assurances, l'un concernant la déclaration de maladie, l'autre le certificat de guérison. Il est décidé que le Règlement des assurances sera envoyé à tous les médecins de la ville ainsi que les deux formulaires ci-dessus indiqués. Une affiche informera les étudiants de l'usage qu'ils auront à faire de ces formulaires.
12. L'Association chrétienne d'étudiants ayant l'intention d'inviter les étudiants étrangers des diverses Facultés à un arbre de Noël au Casino-Théâtre sollicite un subside à cet effet. La Commission alloue f. 100.- au titre de patronage en le laissant libre de décider de l'emploi de cette somme. Les Statuts de la susdite association, présentés par M. le Recteur sont admis.
13. Il est convenu que les professeurs devant participer aux exercices pratiques d'enseignement seront invités par M. le Doyen des Facultés ^{des Lettres et des Sciences} à se réunir pour s'entendre sur la marche à suivre pour ces exercices qui commenceront immédiatement après le Nouvel An.
14. Les vacances du Nouvel An sont fixées du jeudi soir 23 déc. ou mercredi soir 5 janvier. Reprise jeudi matin 6 janvier. (au matin).

Session de la Commission universitaire
du 13 janvier 1910.

Présents: M. le Recteur Blanc, M. Sind, procureur, M. M. les Doyens Hailland, Rossier, Emery et Spungler. M. M. Manuel et Lambert se sont excusés de leur absence.

1. Au début de la séance M. le Recteur rappelle le décès de M. M. les prof. Walras et Brunnet. Il donne lecture d'une lettre de remerciements de M. Walras, fils.
- Lecture est faite des lettres du Département de l'Instruction publique et des Lettres.
2. Du 30 déc. - Un congé est accordé à M. le Prof. Hailland pour la présente année universitaire.
3. Du 30 déc. - M. Gilet est confirmé en qualité de professeur extraordinaire.
4. Du 4 janv. - Lettre relative à un vol commis à l'Université et à un avis à afficher concernant les vestiaires.
- Lecture est faite de rapports sur les examens:
5. Faculté de droit. - M. Poreau est autorisé à présenter sa dissertation de licence, M. Paillard sa dissertation de licence et doctorat. Le diplôme de licencié à titre étranger est conféré à M. M. Kissel's et Tschackovsky.
6. Faculté des Lettres. - Le grade de docteur est conféré à M. Hadjimaximoff Athanassoff.
7. M. le Recteur fait connaître à la Commission les mesures qui ont été prises pour le remplacement provisoire de M. le prof. Brunnet. Lecture est faite d'une lettre de M. le prof. Chuard. La Commission prend acte de ses propositions. Des renseignements seront demandés à différentes Universités au sujet de l'enseignement de la chimie aux diverses catégories d'étudiants: pharmaciens, médecins, techniciens. Une commission préconsultative sera convoquée très prochainement.
8. M. le prof. Bonnier a transmis un rapport sur le congrès de Copenhague auquel il a assisté, congrès ayant trait aux "Essais concernant la résistance des matériaux". A cette occasion, il fait don à l'Université d'une somme de f. 300.- qu'il portera plus tard à f. 1000.- pour faciliter la création d'un laboratoire chargé de pratiquer ces essais. Lecture est faite de la réponse adressée par M. le Recteur à M. Bonnier. Ce dernier sera prié de présenter un projet pour la susdite création. La Commission décide de s'intéresser en principe à celle-ci. Sur la proposition de M. le D. Sind, M. le Doyen de l'École d'Ingénieurs sera prié d'entretenir différents industriels importants du pays de ce projet de laboratoire.
9. Lecture est faite d'une lettre de la Bibliothèque cantonale demandant entre autres que la "Literatur-Zeitschrift" soit désormais laissée à la Bibliothèque et ne soit plus transmise à l'Université vu les trop nombreux fascicules disparus. M. le Recteur est prié sur la proposition de M. Emery de veiller à ce que les

periodiques déposés dans l'ancienne salle du Sénat y paraissent plus régulièrement.

10. Une députation devrait être nommée pour faire partie du Comité de l'Exposition nationale qui aura lieu à Rome en 1913. M. le Recteur est chargé de cette mission. Il accepte à la condition de pouvoir, le cas échéant, se faire remplacer.
11. Les formulaires imprimés en vue de régulariser les rapports de M. H. les médecins (caisse d'assurance) ainsi que le type de circulaire adressée à ces derniers.
12. L'Université de Genève a fait part du décès de H. Nassol.
13. L'Université de Berne a transmis une brochure concernant les conditions d'immatriculation dans les universités étrangères et l'admission des élèves d'écoles primaires secondaires polonaises.
14. L'Université de Strasbourg nous informe de l'expulsion de l'étudiant v. Rendell.
15. L'Association des étudiants en sciences sociales a envoyé ses statuts. Ils sont approuvés. A cette occasion les dits étudiants demandent que l'Université veuille bien leur accorder l'usage d'une salle dans l'ancien bâtiment académique. Il sera répondu que la chose n'est pas possible.
16. La séance de la proclamation du résultat des concours de l'année 1908-09 est fixée au jeudi 17 février.

Séance de la Commission universitaire du 21 février 1910.

Présents: M. le Recteur Blanc, M. H. les doyens Spengler, Maillard, Drossier et Rampet, M. H. les prof. Monnet, Emery et Binet se sont faits excuser.

1. Lecture est faite du procès-verbal de la séance précédente. Il est adopté après une légère modification.
2. M. le Recteur rappelle la mort de M. le Prof. H. Dupret et fait la lecture d'une lettre de M^{me} D. en réponse à celle qu'il lui avait envoyée. La mort de H. Ed. Rod est également rappelée. Lecture est faite de la lettre adressée à M^{me} Rod.
3. A propos des obseques de professeurs en général, M. le Doyen Spengler fait observer que la famille devrait être priée de venir à ce que les discours eussent tous lieu dans un local fermé. Adopté. Lecture est faite des lettres du Département de l'Instruction publique et des Cultes.
4. Le 13 janvier, envoi de circulaire relative aux examens febbraio de maturité.

5. Du 17 janvier, Le prog. des cours du prochain semestre d'ét. est approuvé sous certaines réserves.
6. Du dit, Demande de priavis pour le remplacement de M. le Prof. Brunet.
" Répartition de l'enseignement de la chimie entre divers professeurs. Du 21 janvier, Le Département demande que l'avis de M. le Doyen de la Faculté de médecine soit requis à propos du remplacement de H. Brunet et de l'organisation de l'enseignement de la chimie.
7. Du 21 dit, M. Truchinet Porchet est autorisé à enseigner dans la Faculté des sciences à titre de privat-docent. Le Département demande que les priavis de l'Université concernant la nomination de privat-docent soient dûment motivés.
8. Du 22 janvier, M^{lle} Goldstark est nommée assistante au laboratoire de physiologie.
9. Du 24 " Le programme des concours de l'année 1909-1910 est approuvé.
10. Du 25 " L'entrée des classes de l'École Supérieure des jeunes filles est accordée aux participants aux exercices pédagogiques.
11. Du 3 février, La petite salle attenante à celle dite des Commissions sera mise à la disposition de l'association chrétienne d'étudiants au commencement de chaque semestre pour les renseignements à donner aux étrangers sur les pensions.
12. Du 16 février, L'Université est invitée à examiner la question de modifications à introduire, le cas échéant, dans l'enseignement de la physique, cela à propos du remplacement de H. Dupret.
13. En date du 19 janvier, le Département fédéral de l'Intérieur réclame de nouveau les renseignements demandés par le Gouvernement bulgare. Ces renseignements et divers documents ont été transmis à Berne. Sur la demande de M. le Doyen de la Faculté des lettres, M. le Chef du Département fédéral de l'Intérieur a été prié de faire savoir au Gouvernement bulgare ce qu'il en est en réalité du nombre de semestres d'études exigés pour l'obtention du grade de licencié.
14. M. le Recteur informe la Commission des mesures prises pour le remplacement de M. H. Brunet et H. Dupret. Une Commission préconsultative présidée par le Recteur a été formée.
15. La Commission universitaire sera convoquée pour mardi 11 mars afin de prendre des décisions sur cette question.
Lecture est faite des rapports sur les examens.
16. Faculté de médecine. Le diplôme de docteur est conféré à M^{mes} Val. Farrabevitch, Vera Siegel, à M. H. Krume Bakaloff et Altkhoffer.
17. Faculté des lettres. Le diplôme de docteur est conféré à M. Albert Delachaux.
18. M. le Recteur informe la Commission que le Règlement pour l'obtention du diplôme d'études de police scientifique

- a été imprimé et qu'il en est de même d'un nouveau règlement pour l'admission des privat-docents dans la F^h de médecine.
19. M. J. Mercier a fait un don de fr 50000.- pour la constitution d'un Fonds de l'Observatoire qui sera ouvert à la Banque cantonale.
20. Lecture est faite d'une lettre de H. W. Grenier, prof. hon., informant H. le Recteur qu'il fait à l'Université un nouveau don de fr 2000.- dont les intérêts seront ajoutés au Prix W. Grenier.
21. Rapport sur les concours de l'année 1908-1909.
Les prix suivants sont décernés:
Théologie N^o 6 M. A. Mamboury, fr 135.-
Médecine N^o 15 M. E. Seelisch 140.-
Droit Polloppé M. André Delhorbe
Prix Winkhoute M. Henri Jucard fr 100.- (accepté)
22. H. le Recteur appelle l'attention de H. le Doyen Rambert sur le fait que l'Academia annonce que l'Université de Tübingen crée un enseignement des sciences commerciales et lui rappelle le projet d'une institution analogue à élaborer par la Faculté de droit.
23. Les cours de sciences d'ordre général (P. C. N.) figurant dans le programme de la Faculté de médecine contrairement à l'usage général des Universités, H. le Recteur demande s'il n'y aurait pas lieu de se conformer à cet usage. Il est décidé que la Faculté en cause sera consultée à ce propos. H. le Recteur entretient la Commission du Secau de l'Université qu'il serait utile d'imprimer sur le papier à lettres, etc. Il faudra recourir à un spécialiste graveur.
24. H. Walras fils, au nom de sa sœur et en son nom, demande que le Sénat soit remercié pour la part que l'Université a prise à son deuil.
25. A propos des étudiants fort peu nombreux qui n'ont pas acquitté la finance d'études du présent semestre dans les délais prescrits, H. le Recteur relève le fait qu'une étudiante ayant seule été dans l'impossibilité d'effectuer le paiement voulu, H. H. les professeurs dont elle suivait les cours ont bien voulu renoncer à leur part de la finance, l'autre moitié a été payée par des compatriotes de l'étudiante, cela au bénéfice de l'Etat qui estimait ne pouvoir exonérer du paiement un étranger.
26. En date du 11 janvier l'Université de Berlin invite l'Université à se faire représenter à la célébration du Centenaire de sa fondation au mois d'octobre prochain. H. le Recteur est prié de veiller bien de charge de cette mission.
27. Sur la demande de H. le Doyen de la Faculté des Lettres il est décidé que les étudiants qui se retirent après s'être inscrits pour un examen n'auront droit à aucune restitution partielle de la finance réglementaire.
28. H. le prof. Rambert fait part à la Commission d'un deside-

28. rature de la Société de développement de voir les dépenses de correspondance qu'elle s'est chargée de faire dans l'intérêt de l'Université couvertes par un petit subside. Il lui sera alloué fr 30.-
29. En date du 17 janvier H. le Doyen de la Faculté des sciences transmet un priavis favorable au sujet de la demande de H. F. Porchet, tendant à ce qu'il soit autorisé à faire comme privat-docent un cours sur les fermentations. Approuvé.
30. Par lettre du 18 janvier H. le Doyen Haillard informe H. le Recteur que le Conseil de la Faculté des sciences a décidé d'affecter le montant disponible des intérêts du Fonds J. J. Mercier, soit fr 2500.- à l'achat d'instruments astronomiques. Cette somme serait mise pour le moment à la disposition du professeur d'astronomie et servirait à constituer un fonds en vue de la création d'une modeste observatoire. Ce projet sera appuyé auprès du Département.
31. Par lettre du 19 janvier H. le Doyen de la Faculté des lettres communique les décisions de la Faculté au sujet des exercices pédagogiques - ainsi qu'une lettre de H. le Directeur du Collège cantonal relatif aux dits exercices.
32. H. le Président du Comité de patronage a informé H. le Recteur par lettre du 27 janvier des décisions prises par le dit Comité pour faire connaître notre Université en Allemagne. Il lui a fait part également du priavis favorable émis au sujet de la réception des étudiants allemands que H. le St. Salvisberg de Munich se propose d'amener en Suisse pour un voyage.
33. En date du 9 février H. le Directeur de l'École d'Ingenieurs communique à H. le Recteur les décisions prises pour le présent semestre par le Conseil de l'École à propos des cours que faisait H. F. Dupond.

Séance du Sénat universitaire
du 24 février 1910. -

Trance de la Commission universitaire
du 1 mars 1910

Présidence M. le Recteur H. Alaud.

Sous-présents: M. le procureur; M. les Doyens Encrey, Humbert, Hailland, Rossier, Sprengler, H. Hamul, Dir. de l'École d'Ingénieurs.

Lecture est faite des lettres du Département:

1. du 22 février, - Conformément aux propositions de l'Université, M. C. Lutoit est chargé du remplacement provisoire de M. H. Dupont pour le cours de physique expérimentale à raison de 4 heures par semaine. Il est entendu que le cours de physique spéciale est supprimé pour la fin du sem. actuel.
2. Du 24 février, - M. Simon est autorisé à recourir pendant le semestre d'été aux Services de M. Pourquis aux mêmes conditions que précédemment. M. H. les Doyens sont priés de ne pas porter au programme, les cours qui ne sont autorisés que pour un temps déterminé.
3. Du 24 février, - Le Département demande des renseignements à propos du Fitz Whitehouse.
4. Du ? La Faculté de médecine exprime le désir d'être consultée par la Faculté des sciences pour tout ce qui a trait aux modifications à apporter à l'enseignement de la chimie et de la physique.
5. A ce propos M. Hailland regrette que la Faculté de médecine communique directement avec le Département et espère que dorénavant elle passera par l'intermédiaire du Recteur. M. le doyen Sprengler invoque "des ordres" de la Faculté.
6. Lecture est faite du rapport d'examen de la Faculté de droit; oui ces rapports. La Commission universitaire confère le diplôme de licencié et de docteur en droit à M. Emile Traversini et à M. Robert Mercier.
7. Sur le rapport de M. le D^r Sprengler la Commission confère le diplôme de docteur en médecine à M. Henri Ferrer et à M^{lles} Fym H'chouk et Glanz.
8. Oui le rapport motivé de la Faculté de droit relatif à la demande de M. Hollatz, désireux de donner, comme privat. docent, un cours de droit pénal allemand; la Commission proposera au Département de ne pas accepter la dite demande.
9. Pareille autorisation n'est également pas accordée à M. Foudury, le priaris de la Faculté de droit n'étant pas favorable.
10. Quant aux études commerciales à la Faculté de droit, M. le doyen présentera un rapport détaillé d'ici à la fin du semestre.
11. M. Lehmann éditeur du Schv. Hoch. Hal. demande que l'Université lui accorde une subvention de 100 f. par semestre. Celle-ci est refusée cette publication n'étant pas d'une grande utilité pour nous.
12. Par lettre datée de Ceylan, M. Augier demande que M. Popoff, soit

nommé comme par le passé assistant d'embryologie du 1^{er} avril au 1^{er} octobre 1910.
Préavis favorable.

13. Lettre de M. Rossier relative à une demande de H. Neylan d'avoir la jouissance d'une armoire dans la salle du Sénat.
14. Enseignement de la physique. La commission entend la lecture des rapports des Facultés des Sciences, de l'École d'Ingénieurs et de la Faculté de médecine sur cette question. Après une discussion à laquelle prennent part H. H. Hailland, Sprugler, Dind, Emery, Manuel, Rossier et Alaud les vœux et avis suivants sont adoptés pour être transmis au Département avec pièces à l'appui.

Suivant les renseignements fournis par le Recteur, le plan d'études de la physique expérimentale (cours et laboratoires) est en harmonie avec ceux des autres Universités suisses. Le nombre d'heures consacré à l'enseignement théorique et pratique de la physique expérimentale est suffisant.

Comme par le passé, le programme du cours de physique expérimentale doit être autant que possible adapté à la préparation normale des futurs étudiants en médecine qui constituent en 1^{re} année la grande majorité des auditeurs de ce cours. L'enseignement doit comprendre l'étude de tous les chapitres de la physique afin que les étudiants acquièrent une vue d'ensemble de cette science et qu'ils soient à même de suivre plus tard, sans difficulté les cours spéciaux de physique.

Le laboratoire de physique ne sera pas obligatoire pour les étudiants du P.C.M. mais l'accès en sera facilité. A ce propos, la C. U. sur la proposition de M. Alaud demande qu'un programme de manipulations, des exercices pratiques, soit élaboré en commun par les Facultés des Sciences et de Médecine pour les étudiants du P.C.M. afin qu'ils puissent profiter du laboratoire de physique comme le désire la Faculté de Médecine.

15. La question convient-il d'avoir un professeur ou deux pour l'enseignement de la physique expérimentale, soit du grand cours et de la physique spéciale destinée aux ingénieurs de 1^{re} année, la Commission universitaire répond qu'il y a là une question de personne. Si le Département, d'accord avec l'Université, peut trouver une personnalité de premier ordre, d'une valeur scientifique indiscutable, ayant une culture mathématique suffisante, elle pourrait être chargée des deux cours de physique comme cela était le cas jusqu'ici avec H. H. Sufour. Mais si cette personne ne se présente pas avec les conditions requises, il y aurait lieu de confier à deux professeurs les cours de physique expérimentale et de physique spéciale.

16. Le vœu exprimé par l'École d'Ingénieurs en ce qui concerne l'utilisation ou l'usage (du laboratoire de physique) pendant un jour par semaine du laboratoire de physique à la Cité et du Cabinet des instruments (ceux en particulier qui servent aux mesures électriques) est appuyé par la Commission universitaire avec la réserve que sa réalisation n'empêche pas le service normal de ce laboratoire.

17. Il est décidé que le cours de physique spéciale destiné aux étudiants ingénieurs soit accompagné d'exercices pratiques au laboratoire de physique ait lieu au moins pendant un semestre à raison d'une après-midi par semaine.

Séance de la Commission universitaire du 4 mars 1910.

Présents: H. le Recteur Alaud, H. le procureur Dind, H. H. les prof. Hailland, Emery, Manuel, Sprugler, Rambert et Rossier.

Les procès-verbaux des deux dernières séances (21 fév. et 1^{er} mars) sont lus et adoptés.

1. Lecture est faite d'une lettre du Département du 28 février exprimant le désir que des propositions concernant l'enseignement de la chimie lui soient adressées pour le 15 mars.
2. H. le Recteur entretient la Commission d'une réunion d'amis et d'administrateurs d'Edouard Rod qui doit avoir lieu le 5^e à Lyon pour s'occuper de la question d'un monument qui lui serait élevé. Il est décidé que l'Université se fera représenter à cette réunion par le Doyen de la Faculté des Lettres H. le Prof. Ed. Rossier.
3. A propos de la décision prise récemment par la Commission relativement aux candidats à tel ou tel examen de la Faculté des Lettres qui se retire après s'être fait inscrire, il est convenu que la moitié seulement de la finance leur sera restituée.
4. La question de l'enseignement de la chimie est introduite.
Lecture est faite d'avis et de vœux des conseils de la Faculté des Sciences, de l'École d'Ingénieurs, de la Faculté de médecine et de l'École de pharmacie, puis de Lettres de H. H. les prof. Pilet, Paul Dubois et Courard. A la suite de ces diverses communications la question du susdit enseignement est longuement discutée. Cette discussion sera reprise dans une séance qui aura lieu mardi 8 mars. H. le Recteur est prié de rédiger un résumé à ce propos.

Séance de la Commission universitaire du 8 mars 1910.

Présents: H. le Recteur Alaud, H. le procureur Dind, H. H. les Doyens Emery, Hailland, Sprugler, Rossier, Rambert, Manuel, Sec. de l'École d'Ingénieurs.

Lecture est faite du procès-verbal de la dernière assemblée, il est adopté.

1. A propos de la finance à restituer aux étudiants qui se retirent sans motifs valables après s'être fait inscrire pour un examen, il est décidé que la 1/2 de la finance seulement sera rendue et que cette mesure

concernera toutes les Facultés.

2. L'Université de Bâle a invité l'Université à se faire représenter à la célébration du 450^e anniversaire de sa fondation au mois de juin prochain. Il est décidé que M. le prof. Vuilleumier sera prié de se charger de cette mission et de rédiger une adresse.

3. L'Université de Fribourg ayant convoqué les délégués à la réunion des Recteurs pour le ... la Commission universitaire désigne à cet effet M. M. Blanc, L. Geniez, Rodier et Stud.

4. La question de l'enseignement de la physique et de la chimie est introduite. M. le Recteur fait la lecture des rapports sur ce sujet. Les conclusions en sont adoptées. Elles seront communiquées au département et le dossier complet lui sera transmis.

Séance du Sénat universitaire du 21 mars 1910.

1. V. B1 la séance a lieu dans la salle Tissot, celle du Sénat étant en réparation.

Présents M. le Recteur Blanc, M. M. les professeurs Borden, J. Bonnard, Chuard, de Molin, C. Dubois, Emery, Lacombe, Lugon, Manuel, Neurer, Mercanton, Neylan, Nöbel, Pelet, Ed. Rodier, A. Poud, Servin, Vallette et Vuilleumier. (20)

1. Les procès-verbaux des séances du 15 juillet 1909 et du 24 février 1910 sont lus et adoptés.

2. M. le Recteur rappelle le vœu récent de M. M. les professeurs Walras, Brunner et Henri Sufout.

3. Lecture est faite du compte rendu de la gestion de la Commission universitaire à partir de la séance du Sénat du 15 juillet 1909.

4. Lecture est faite ensuite du texte d'une proposition de M. le prof. Neylan relative à des subsides à allouer à des étudiants qui en seraient jugés dignes pour leur permettre des voyages d'études. Le dit texte est le suivant: "Il y aurait-il pas lieu dans l'intérêt de l'Université ainsi que de l'enseignement de créer par des allocations prises sur les intérêts du Fonds universitaire un Fonds destiné à fournir un subside à d'anciens étudiants et diplômés suisses de notre Université pour leur permettre de compléter leurs études dans des établissements spéciaux à l'étranger (par ex. pour les étudiants en lettres les écoles romaines d'Athènes, Rome, Le Caire) ou pour un séjour dans une station scientifique". Le Sénat ne voit pas pour entrer dans les vues de M. le prof. Neylan, tout en admettant que sur la demande d'une des Facultés, des subsides pourront être, le cas échéant, accordés à des étudiants dans le but indiqué par

la proposition.

5. A propos des obitiques de M. M. les Professeurs Sufout et Brunner, M. le Docteur Sprengel exprime l'avis qu'il y aurait un réel intérêt à ce que pour une cérémonie pareille la famille fut priée de prendre les mesures nécessaires pour que les discours pussent être tous prononcés dans un local fermé.

6. Lecture est faite d'un exposé de l'activité du Comité de patronage, ainsi que de la liste des diplômés depuis la dernière séance.

Séance de la Commission universitaire
du 24 mars 1910.

Voir registre suivant.

Table.

des objets discutés au des leçons prises, d'un intérêt permanent.

| | |
|----------------------------|--|
| Assoc. gén. des Etudiants | p. 61. 62. - |
| Discipline | p. 71. 72. 73. - 80. 81. 82. 83. - 148. - 154 - 156. 157. - 179. - 248. 249. 250 - 272. - 274. - 280 - 282. - 379. |
| Luxuria (Sénat) | p. 91. 159. 162. - 186. 187. 189. 190. - 233 - 235 - |
| Docteur (Sénat) | p. 143. 168. |
| Dispense de finances | p. 226. |
| Chancelier | p. 257. - 259. 261. - 262. 263. - 272. 274. |
| Obseques (Cérémoniel) | p. 264. |
| Etudiants étrangers, polie | p. 351. - |





